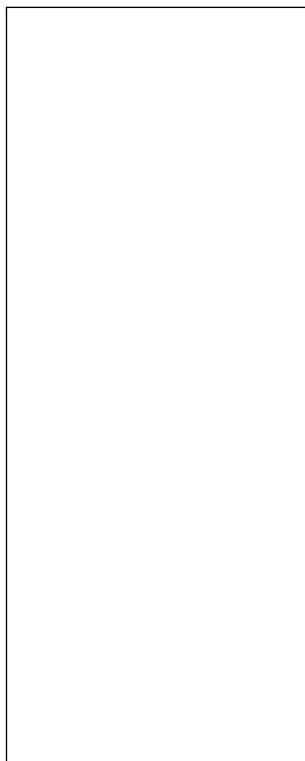


DOSSIER de CONFORMITE

Sommaire

Fiche descriptive globale	page 1
Fiche technique d'installation	page 2
Schéma d'implantation des accessoires	page 3
Exécution de l'installation	page 4
Analyse des risques	page 5 à 10
Attestation d'essais de fonctionnement	page 11 à 13
Déclaration de performances	page 14
Déclaration de conformité	page 15
Déclaration d'achèvement des travaux	page 16
Consignes d'entretien	page 17
Consignes importantes de sécurité	page 18
Registre d'entretien	page 19 à 20
Registre de SAV	page 21 à 22
Manoeuvre de déverrouillage d'urgence	page 23
Documentations techniques	page 24

Fiche descriptive globale



Caractéristiques du produit:

- Largeur totale:
- Hauteur:
- Structure:
- Type:
- Poids du vantail:
- Couleur ou finition:

N° de série:

CLIENT:

- Nom:
- Adresse:
- Code post.:
- Ville:
- Contact:
- Tél:

LIEU D'INSTALLATION:

- Nom:
- Adresse:
- Code post.:
- Ville:

FICHE TECHNIQUE D'INSTALLATION

Données Installateur:

Entreprise :

Nom/ Nom de :

Adresse :

CAP:

Ville:

Provenance :

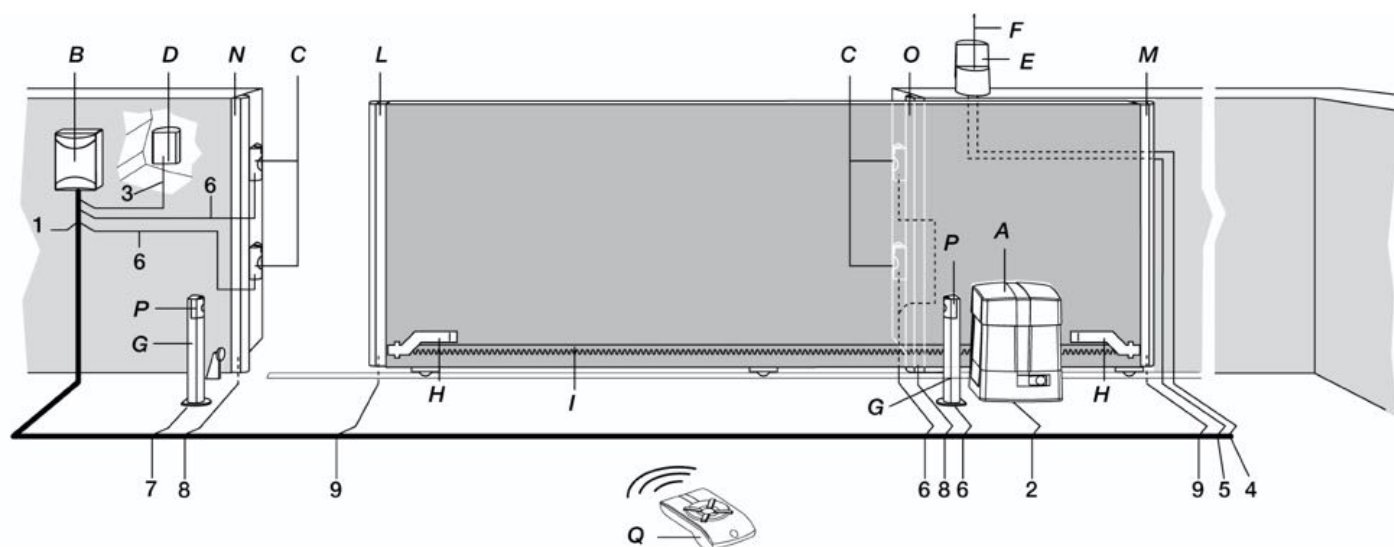
Nomenclature du produit

COMPOSANT	MARQUE ET TYPE	QUANTITES	REPÈRES
Motoréducteur			A / H / I
Armoire de commande			B
Feu clignotant			E
Eclairage de zone			E
Barre palpeuse fixe			O
Barre palpeuse embarquée			L
Pont radio embarquée			L
Cellules de sécurité			C / P
Autre sécurité			M
Autre sécurité			N
Autre sécurité			
Commandes			F
Commandes			Q
Commandes			D
Commandes			

Caractéristiques techniques

MOTOREDUCTEUR	ARMOIRE DE COMMANDE
Type	Type
Fréquence d'utilisation	Alimentation
Alimentation	Gestion 1 ou 2 moteurs
Couple	Gestion 1 ou 2 ensemble fin de course
Puissance	Puissance moteur
Intensité	Charge max accessoires 24V
Vitesse moteur	BARRAGE CELLULES IR
Poids maxi portail	Type
FREIN MOTEUR	Modèle
Fonctionnement	Fixation
Alimentation	Portée Maxi
PIGNON	Alimentation
Dimentions	Consomation
Alésage	Température de fonctionnement
Nombre de Dents	Degré IP
Hauteur maxi	BARRE PALPEUSE EMBARQUEE
PONT RADIO EMBARQUEE	Type
Type	BARRE PALPEUSE FIXE
Récepteur	Type
Alimentation émetteur	LAMPE DE SIGNALISATION
Nombre de sorties	Type
Portée Maxi	Alimentation
ECLAIRAGE DE ZONE	FIN DE COURSE
Type	Type de capteur
Alimentation	Modèle

Implantation des accessoires



Liste branchements

Branchements	Type Câble	Maximum longueur permise
1 ☐ Ligne électrique d'alimentation	1 câble 3x1,5mm ² type FG7	30m (1)
2 ☐ Motoréducteur 230V	1 câble 4x1,5mm ² pour moteur 1 câble 3x0,5 mm ² pour fin de course	50m
2 ☐ Motoréducteur 24Vdc	1 câble 2x2,5mm ² pour moteur 1 câble 3x0,5mm ² pour fin de course	Pour longueurs plus grandes de 20m utiliser un câble moteur de 2x4mm ²
3 ☐ Commande à clé	1 câble 4x0,5mm ²	50m
4 ☐ Clignotant 230V	1 câble 2x1,5mm ²	20m
4 ☐ Clignotant 24V	1 câble 2x1mm ²	20m
5 ☐ Antenne	1 câble blindé RG58	5 m pour une bonne réception
6 ☐ Photocellules émetteur	1 câble 2x0,5mm ²	30m (2)
7 ☐ Photocellules récepteur	1 câble 4x0,5mm ²	30m (2)
8 ☐ Barres fixes	1 câble 2x0,5mm ²	20m (3)
9 ☐ Barres mobiles	1 câble 2x0,5mm ²	20m (3) (4)

- (1) Si le câble d'alimentation est plus long que 30m il faut un câble de section plus grande, par exemple 3x2,5mm² et il est nécessaire une mise à la terre de sûreté en proximité de l'automation. Utiliser exclusivement câbles correspondants aux normes en vigueur.
- (2) Utiliser des câbles blindés si la longueur dépasse les 30m en branchant le blindage de l'antenne à terre seul du côté de la centrale.
- (3) Le numéro de conducteurs nécessaires pour le branchement des barres mobiles ou fixes dépend de la technique utilisée pour garantir la catégorie de sûreté demandée. L'exemple se réfère à barre active de type résistive branchée à la centrale de commande avec entrée DAS.
- (4) Le branchement des barres mobiles sur vantaux coulissants nécessite l'utilisation de dispositifs spécifiques

- Réaliser l'installation avec des composants conformes marqués **CE**
- Appliquer toute signalisation ou avertissement estimé nécessaire pour mettre en évidence d'éventuels risques résiduels non protégés. Pour définition les risques résiduels sont ceux qui sont évalués comme peu probables, peu fréquents et peu dangereux à la suite de l'analyse du produit, en relation au fonctionnement et aux coûts nécessaires pour leur élimination et protection.

Quelques exemples de signalisation utilisables sont reportés dans le tableau suivant.

Légende des signaux de danger et défense . (cocher les cases correspondants à la signalisation utilisée)

	☐ Interdit de stationner dans le rayon d'action de la porte ou du portail		☐ Ne pas toucher
	☐ Ne pas grimper sur le vantail		☐ Danger d'écrasement des mains
	☐ Danger d'achoppement		☐ Danger d'écrasement des mains et des pieds
	☐ Danger de chute		☐ Danger d'écrasement e/o entraînement des mains
	☐ Danger de glissement		☐ Danger d'écrasement
	☐ Attention porte ou portail automatique		☐ Risques électriques

Signaler spécifiquement les points au grand risque en utilisant bandes colorés jaune/noir



☐ Zone de danger

- Remplir le tableau identificateur de l'automation et l'appliquer dans un point visible.


PORTAIL AUTOMATIQUE
CE

Fabricant (nome – adresse): _____

Type de portail : _____

Numéro de identification : _____

Date de fabrication : _____

Analyse de risques



ANIMA®



UNAC
ASSOCIAZIONE COSTRUTTORI DI
INFISSI MOTORIZZATI E AUTOMATISMI
PER SERRAMENTI IN GENERE

Installateur:

(Nom, adresse, téléphone)

GUIDE UNAC N. 1 POUR LA MOTORISATION DES PORTES COULISSANTES CONFORMEMENT A LA DIRECTIVE MACHINES 98/37/CE ET AUX PARTIES APPLICABLES AUX NORMES EN 13241-1, EN 12453, EN12445

Cette publication UNAC veut informer et aider l'installateur dans l'application des prescriptions des Directives et des Normes Européennes concernant la sécurité d'utilisation des portes / portails automatisés.

On désire informer que celui qui vend et automatise une porte / portail manuelle existante, devient le constructeur de la machine porte / portail automatisée et donc doit réaliser et garder le fascicule technique, comme prévu par l'annexe V de la Directive Machines (98/37/CE). Le fascicule technique doit contenir les documents énumérés ci-dessus:

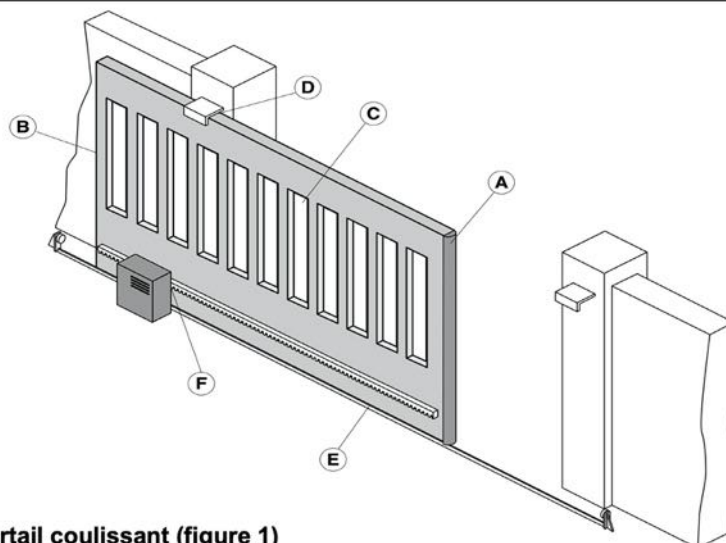
- ☐ Dessin d'ensemble de la porte / portail automatisé (généralement présent dans le Manuel d'Installation).
- ☐ Schéma des raccordements électriques et des circuits de commande (généralement présent dans le Manuel d'Installation).
- ☐ Analyse des risques qui comprend (comme indiqué dans les pages suivantes):
 - La liste des qualités requises prévues dans l'Annexe I de la Directive Machines;
 - La liste des risques présentés par la porte / portail et la description des solutions adoptées.
- ☐ En plus, il devra garder tous les Manuels d'Installation et entretien de la porte / portail outre des composants.
- ☐ Préparer les Instructions d'Emploi et les Avertissements Généraux pour la sécurité (en complétant éventuellement les avertissements du Manuel d'Installation de la porte / portail) et en livrer une copie à l'utilisateur.
- ☐ Remplir le Carnet d'Entretien et en livrer une copie à l'utilisateur.
- ☐ Rédiger la Déclaration CE de Conformité (voir spécimen Annexe 2) et en livrer une copie à l'utilisateur.
- ☐ Remplir l'étiquette ou la plaquette de marquage CE et l'appliquer sur la porte / portail.

NOTA Le fascicule technique doit être gardé et tenu à disposition des autorités nationales compétentes pour au moins dix ans à partir de la date de fabrication de la porte / portail automatisé.

Par la présente on vous informe en outre qu'à partir du mois de mai 2005, le fabricant d'une nouvelle porte / portail (soit manuel, soit automatisé), doit respecter la procédure pour le marquage CE aux termes de la Directive Produits de Construction (89/106/CE) comme l'indique l'Annexe ZA de la norme EN 13241-1. D'après cette procédure le fabricant doit:

- ☐ Mettre en œuvre et maintenir actif un contrôle interne de la production;
- ☐ Faire exécuter par un organisme certifié les essais initiaux de type concernant les caractéristiques applicables indiquées dans l'Annexe ZA de la norme EN 13241-1.

NOTA UNAC est en train de préparer des guides consacrés à la correcte application de la Directive Produits de Construction (89/106/CE)



Zones de risque du portail coulissant (figure 1)

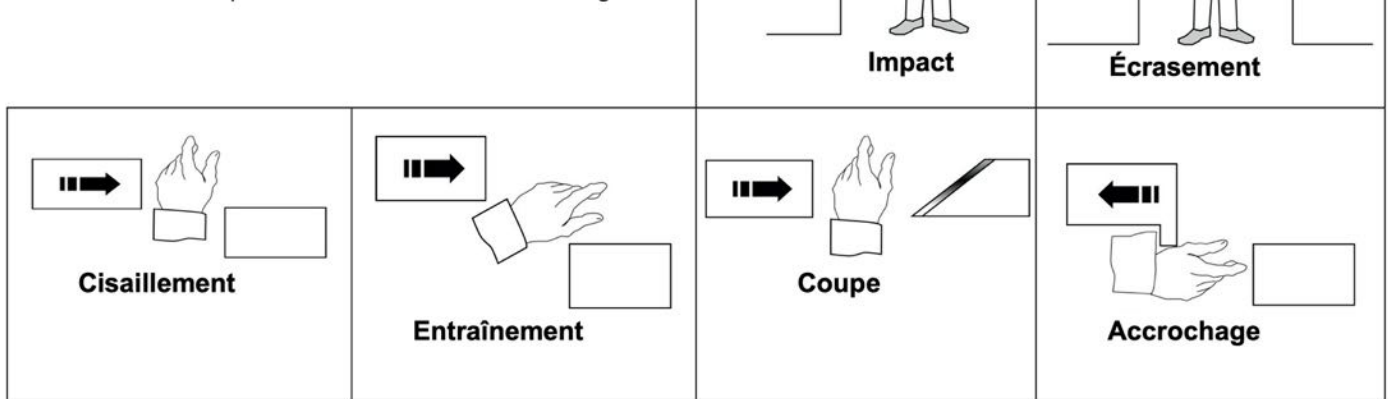
Les données indiquées dans ce guide ont été récoltées et contrôlées avec le plus grand soin, mais toutefois UNAC ne peut pas s'assumer la responsabilité pour d'éventuels erreurs, omissions ou approximations dues aux exigences techniques ou graphiques. UNAC rappelle que ce guide ne substitue pas les normes que le fabricant de la porte / portail automatisé doit respecter

Analyse de risques

LEGENDE DES RISQUES MECHANIQUES DUS AU MOUVEMENT

D'après la Directive Machine, :

- "Zones de danger", est toute zone à l'intérieur et ou en proximité d'une machine où la présence d'une personne exposée peut constituer un risque pour la sécurité et la santé de la personne même.
- "Personne exposée", est toute personne se trouvant entièrement ou partiellement dans une zone de danger.



NIVEAU MINIMUM DE PROTECTION DU BORD PRINCIPAL

Typologie des commandes d'activation	Typologie d'utilisation		
	Utilisateurs renseignés (privé)	Utilisateurs renseignés (public)	Utilisateurs non renseignés
Commande à "homme mort"	☐ Contrôle à bouton	☐ Contrôle à bouton avec clé	La commande à "homme mort" n'est pas possible
Commande à impulsion avec porte à vue	☐ Limitation des forces, ou ☐ Détecteurs de présence	☐ Limitation des forces, ou ☐ Détecteurs de présence	Limitation des forces et photocellules ou, ☐ Détecteurs de présence
Commande à impulsion avec porte non à vue	☐ Limitation des forces, ou ☐ Détecteurs de présence	Limitation des forces et photocellules ou, ☐ Détecteurs de présence	Limitation des forces et photocellules ou, ☐ Détecteurs de présence
Commande automatique (par exemple, la commande de fermeture temporisée)	Limitation des forces et photocellules ou, ☐ Détecteurs de présence	Limitation des forces et photocellules ou, ☐ Détecteurs de présence	Limitation des forces et photocellules ou, ☐ Détecteurs de présence

ANALYSE DES RISQUES ET CHOIX DES SOLUTIONS

CONFORMEMENT A LA DIRECTIVE MACHINES 98/37/CE ET AUX NORMATIVES EN 13241-1, EN 12453 - EN 12445

La séquence des risques énumérés ci-dessous suit la séquence des activités d'installation. Les risques listés sont les risques généralement présents dans les installations de telles portes /portails automatisés; donc, selon les différentes situations, il faudra prendre en considération d'éventuels risques supplémentaires. Les solutions que l'on peut adopter sont celles prévues par les susdites normes; en cas de risques non abordés, il faudra appliquer les principes d'intégration de la sécurité prévus par la Directive Machines (Annexe 1 – 1.1.2).

DM Ann. 1	Typologie des risques	Critères d'évaluation et solutions à adopter (Cocher la case correspondant à la solution adoptée)
1.3.1 1.3.2	<i>Risques mécaniques structurels et d'usure.</i> [1] Perte de stabilité et chute pièces.	☐ Vérifier la solidité de la structure présente (colonnes, charnières et vantaux) vis-à-vis des forces développées par le moteur. Fixer le moteur de manière stable en utilisant les matériaux appropriés. ☐ Si nécessaire, effectuer le calcul structurel et l'attacher au Fascicule Technique. ☐ Vérifier que la course des vantaux est limitée (en ouverture et en fermeture) par des arrêts mécaniques de robustesse adéquate. Vérifier qu'en aucun cas, les vantaux ne peuvent sortir de leurs glissières et donc tomber.
1.5.15	[2] Achoppement.	☐ S'assurer que les éventuels seuils présents supérieurs à 5 mm, sont bien visibles, modelés ou mis en évidence.

Analyse de risques

DM Ann. 1	Typologie des risques	Critères d'évaluation et solutions à adopter (Cocher la case correspondant à la solution adoptée)
1.3.7 1.3.8 1.4	<i>Risques mécaniques dus au mouvement du vantail (voir références figure 1).</i> ☐ ATTENTION – Si la porte / portail n'est utilisé qu'avec des commandes à «homme mort» (en respectant les qualités requises de la norme EN 12453), il n'est pas nécessaire de protéger les points de ranger sous listés. ☐ ATTENTION – Si l'on installe des dispositifs de protection (conformes à la norme EN 12978) qui empêchent en toute circonstance le contact entre le vantail en mouvement et les personnes (par exemple des barrières photoélectriques, senseurs détecteurs de présence) il ne faut pas nécessairement effectuer la mesure des forces opérationnelles.	

[3] Impact et écrasement sur le bord principal de fermeture (figure 1, risque A).

☐ Mesurer les forces de fermeture (moyennant le spécial instrument requiert par la norme EN 12445) comme l'indique la figure.
Vérifier que les valeurs mesurées par l'instrument sont inférieures aux valeurs indiquées dans le graphique.

Effectuer les mesures dans les points suivants:

L = 50, 300 e 500 mm;

H = 50 mm,

à moitié de la hauteur du vantail et

à la hauteur du vantail moins 300 mm (max 2500).

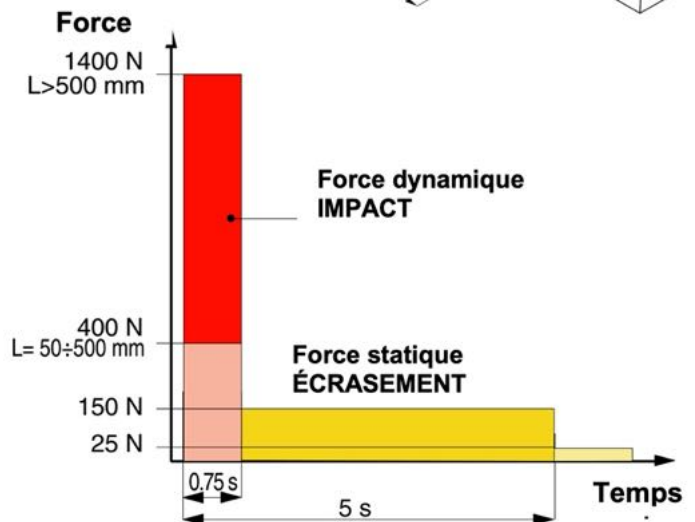
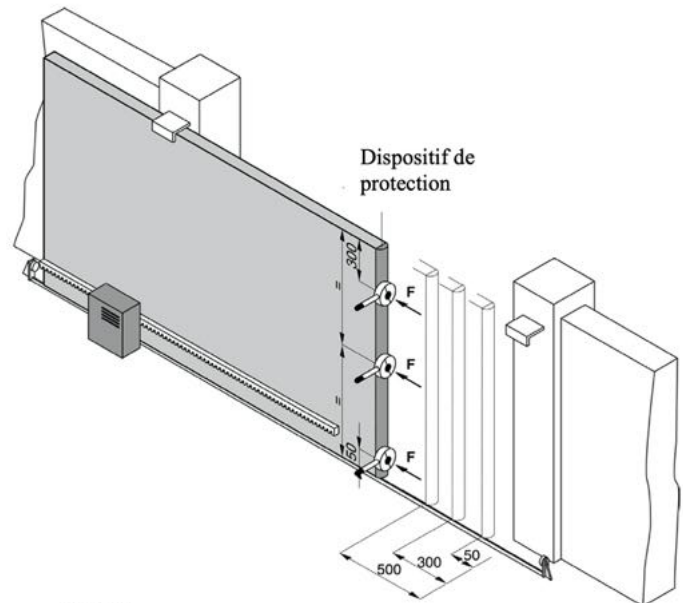
NOTA La mesure doit être répétée trois fois pour chaque point.

Dans le graphique on indique les valeurs max des forces opérationnelles dynamiques, statiques et résiduelles, relativement aux différentes positions du vantail.

NOTA Vis à vis des points de mesure avec L = 50, 300 te 500 mm, la valeur max permise de la force dynamique est 400 N.

☐ Si les valeurs des forces résultent supérieures, installer un dispositif di protection conforme à la norme EN 12978 (par exemple un bord sensible) et répéter la mesure.

NOTA On peut obtenir la réduction de la force dynamique, par exemple, moyennant la réduction de la vitesse du vantail, ou bien moyennant l'utilisation d'un bord sensible avec une déformation élastique très élevée.



Analyse de risques

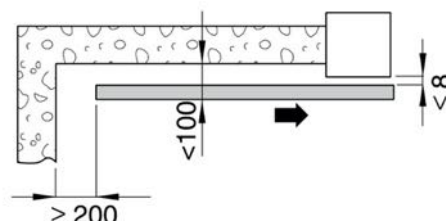
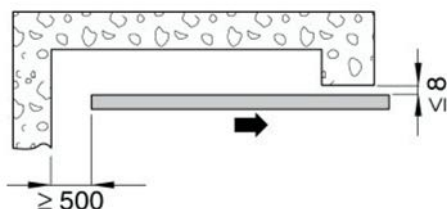
DM
Ann. 1

Typologie des risques pris en considération

Critères d'évaluation et solutions à adopter
(Cocher la case correspondant à la solution adoptée)

[5] Impact et écrasement dans la zone d'ouverture (figure 1, risque B).

☐ Respecter les distances de sécurité comme l'indique la figure dans les deux cas différents.



ou

☐ Mesurer les forces d'ouverture (moyennant le spécial instrument requiert par la norme EN 12445) comme l'indique la figure.

Vérifier que les valeurs mesurées par l'instrument sont inférieures aux valeurs indiquées dans le graphique précédent.

Effectuer les mesures dans les points suivants:

L = 50, 300 e 500 mm;

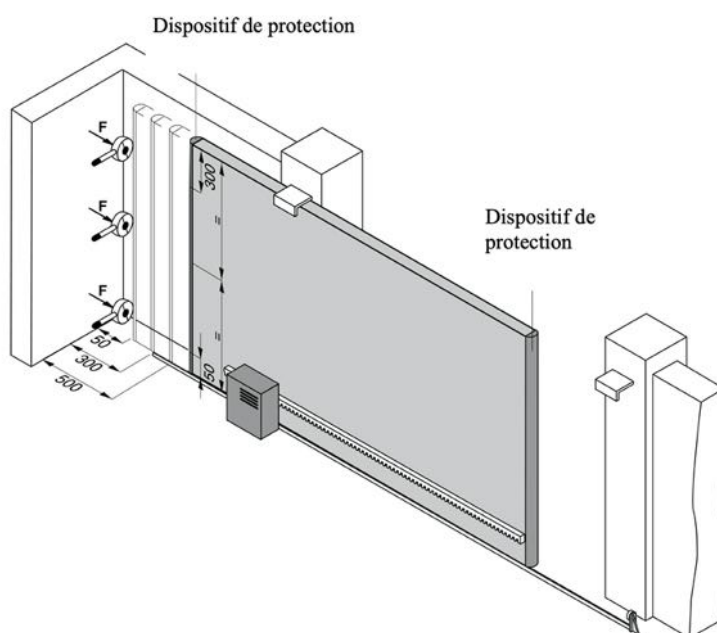
H = 50 mm,

à moitié de la hauteur du vantail et

à la hauteur du vantail moins 300 mm (max 2500).

NOTA La mesure doit être répétée trois fois.

☐ Si les valeurs des forces résultent supérieures, installer un dispositif de protection conforme à la norme EN 12978 (par exemple un bord sensible) et répéter la mesure.



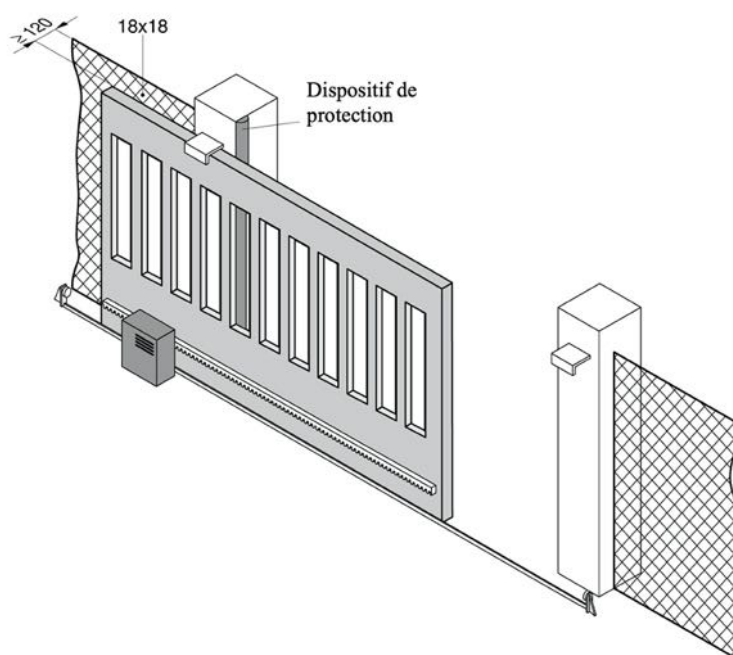
[6] Cisaillement entre le vantail coulissant et la partie fixe durant le mouvement d'ouverture et de fermeture (figure 1, risque C).

☐ Le vantail du portail coulissant et la clôture ne doivent présenter aucune fente, au cas contraire, ces fentes doivent être couvertes par un grillage dont les dimensions des la maille dépendent de la distance entre le vantail et la clôture:

Dimensions des mailles du grillage	Distance entre le vantail et la clôture
$\leq 18,5$	120
$da > 18,5$ a ≤ 29	300
$da > 29$ a ≤ 44	500
> 44	850

☐ Autrement il faut installer un dispositif de protection conforme à la norme EN 12978 (par exemple un bord sensible) comme l'indique la figure.

☐ Eliminer ou protéger d'éventuels bords tranchants, poignées, saillies, etc. (par exemple avec des couvertures ou des profils en caoutchouc).



Analyse de risques

DM Ann. 1	Typologie des risques	Critères d'évaluation et solutions à adopter (Cocher la case correspondant à la solution adoptée)
1.3.7 1.3.8 1.4	<i>Risques mécaniques dus au mouvement du vantail.</i> [7] Entraînement des mains dans le point (figure 1, risque D). [8] Entraînement des pieds sur le bord inférieur (figure 1, risque E). [9] Entraînement des mains sur le groupe d'actionnement (figure 1, risque F).	☐ Vérifier la présence d'un franc bord ≤ 8 mm. ou ☐ appliquer des protections pour empêcher l'introduction des doigts (par exemple un profil en caoutchouc). ☐ Le franc bord entre le vantail et le sol doit éviter le risque d'entraînement des pieds. ☐ Protéger de manière adéquate le point d'entraînement entre le pignon et la crémaillère durant le mouvement du vantail.
1.5.1 1.5.2	<i>Risques électriques et de compatibilité électromagnétique.</i> [10] Contacts directs et indirects. Dispersion d'énergie électrique.	 ☐ Utiliser des composants et des matériaux labelés CE conformément à la Directive Basse Tension (73/23/CEE). ☐ Exécuter le branchement électrique, les branchements terre, et tous les contrôles, conformément aux normes en vigueur et comme indiqué dans le Manuel d'Installation du groupe d'actionnement. <i>NOTA Si la ligne d'alimentation électrique existe déjà (soit avec prise, soit avec boîte de dérivation), les déclarations de conformité à la loi italienne 46/90 ne sont plus nécessaires</i>
1.5.10 1.5.11	[11] Risques de compatibilité électromagnétique.	☐ Utiliser des composants labelés CE conformément à la Directive EMC (89/336/CEE). Exécuter l'installation comme l'indique le Manuel d'Installation du groupe d'actionnement.
1.2	<i>Sécurité et fiabilité du groupe d'actionnement et des dispositifs de commande et sécurité.</i> [12] Conditions de sécurité en cas de panne ou coupure d'alimentation.	☐ Utiliser des groupes de fonctionnement conformes à la norme EN 12453 et dispositifs de sécurité conformes à la norme EN 12978.
1.5.3	[13] Energies diverses de l'énergie électrique.	☐ Si l'on utilise des groupes d'actionnement hydrauliques, ceux-ci doivent être conformes à la norme EN 982; ou ☐ si l'on utilise de groupes d'actionnement pneumatiques, ceux-ci doivent être conformes à la norme EN 983.
1.2.3 1.2.4	[14] Allumage et coupure du groupe d'actionnement. [15] Interrupteur de l'alimentation.	☐ Vérifier qu'après une panne ou une coupure d'alimentation, le groupe d'actionnement se réalimente sans créer situations de danger. ☐ Installer un interrupteur omnipolaire pour isoler électriquement la porte /portail, conformément aux normes en vigueur. Cet interrupteur devra être placé à l'abri d'activations involontaires ou non autorisées.
1.2.5	[16] Cohérence des commandes.	☐ Installer les commandes (par exemple le sélecteur à clé) en évitant que l'utilisateur se trouve dans une zone de danger, et vérifier que la signification des commandes soit comprise par l'utilisateur (par exemple le sélecteur de fonctions). ☐ Utiliser des radiocommandes labelés CE aux termes de la Directive R&TTE (1999/5/CE) et conformes aux fréquences admises par les lois des différents Pays.

Analyse de risques

DM Ann. 1	Typologie des risques	Critères d'évaluation et solutions à adopter (Cocher la case correspondant à la solution adoptée)
1.5.14	[17] Risque de piégeage.	☐ Installer un dispositif de déblocage du groupe d'actionnement qui permet l'ouverture et la fermeture manuelle du vantail avec un effort max de 225 N (pour portes / portails en zones résidentielles), ou de 390 N (pour portes /portails en zones industrielles ou commerciales). Fournir à l'utilisateur les moyens et les instructions pour exécuter les opérations de déblocage, vérifier que le fonctionnement du dispositif de déblocage soit facile à utiliser et ne crée pas d'ultérieurs risques.
1.2.4	[18] Arrêt d'urgence.	☐ Si opportun, installer une commande d'arrêt d'urgence conformément à la norme EN 418. <i>NOTA S'assurer que l'arrêt d'urgence n'introduit d'ultérieurs risques, en annulant le fonctionnement des dispositifs de sécurité présents.</i>
1.7.1	<i>Principes d'intégration de la sécurité et informations.</i> [19] Moyens de signalisation.	☐ Il vaut mieux installer, en position visible, le clignotant qui indique le mouvement du vantail. ☐ Pour régler la circulation des véhicules, on peut installer des feux. ☐ En plus, on peut appliquer au vantail des catadioptriques.
1.7.2	[20] Signalisation.	☐ Appliquer toute signalisation ou avertissement estimé nécessaire pour mettre en évidence d'éventuels risques résiduels non protégés et pour signaler d'éventuelles utilisations prévisibles non conformes.
1.7.3	[21] Marquage .	☐ Appliquer l'étiquette ou la plaquette avec le marquage CE avec , au moins, les indications suivantes.  PORTAIL AUTOMATIQUE  Fabricant (nome – adresse): _____ Type de portail : _____ Numéro de identification : _____ Date de fabrication : _____
1.7.4	[22] Modes d'Emploi.	☐ Livrer à l'utilisateur les Modes d'Emploi, les avertissements et conseils pour la sécurité et la Déclaration CE de Conformité (voir spécimen Annexe 2 et 3).
1.6.1	[23] Entretien.	☐ Il faut prédisposer et mettre en oeuvre un programme d'entretien. Vérifier le fonctionnement correcte des dispositifs de sécurité au moins tous les 6 mois. ☐ Enregistrer les interventions faites dans le Carnet d'Entretien conformément à la norme EN 12635 (voir spécimen Annexe1).
1.1.2	[24] Risques résiduels non protégés.	☐ Communiquer à l'utilisateur par écrit (par exemple dans les Modes d'Emploi) l'éventuelle présence de risques résiduels non protégés et de l'emploi impropre prévisible.

Cette attestation n'exonère pas le maître d'ouvrage ou l'utilisateur de la maintenance et de l'entretien de l'installation

■ DESTINATAIRES DE CES FICHES

Ces fiches doivent être renseignées par l'entreprise en charge de la mise en œuvre des portes et portails sectionnels, coulissants ou battants. Ces fiches informatives sont non exhaustives, elles ne se substituent pas à la réglementation en vigueur ni au devoir de conseil de l'installateur sur les aspects de sécurité des personnes.

■ OBJECTIF ET NATURE DES ESSAIS

Les essais définis dans ce document ont pour but de vérifier le bon fonctionnement des portes et portails automatiques pour véhicules ou piétons. Ces essais sont adaptés aux maisons individuelles, aux maisons individuelles groupées, à l'immeuble collectif d'habitations aux bâtiments commerciaux, aux bâtiments d'activité ou tertiaires. Ils doivent être réalisés avant la réception.

Ces essais consistent à vérifier lors de la mise en service et après réglages des dispositifs que ceux-ci respectent :

- le bon fonctionnement des éléments en mouvement ;
- les instructions données par les automatismes pour assurer l'ouverture et la fermeture de la porte.

Ces essais ne sont pas considérés comme un processus d'autocontrôle qui doit, lui, se faire au fur et à mesure de l'avancement du chantier suivant les recommandations et notices des fabricants.

NB : ces fiches se substituent aux anciennes fiches COPREC, elles sont valables en France métropolitaine et dans les DOM - COM.

■ MODE D'EMPLOI

Le document se compose :

- **page 1 :** d'un rappel de l'objectif de ces essais et de la méthodologie proposée pour les réaliser ;
- **page 2 :** d'une fiche qui vous indique la méthodologie des essais à réaliser ;
- **Page 3 :** d'une page à dupliquer en cas de nombreux essais à réaliser ;
- **Page 4 :** d'une fiche d'enregistrement qui atteste des essais effectués.

■ ENREGISTREMENT

La fiche de contrôle est accompagnée d'un modèle de fiche d'enregistrement des essais (voir pages 3 et 4) qui doit être dupliqué autant que de besoin.

Les essais sont réalisés indépendamment des essais et vérifications effectués dans le cadre de la sécurité des personnes.

Les entreprises disposant de leur propre document interne peuvent l'utiliser à condition de respecter le contenu défini après.

■ PRÉREQUIS AUX ESSAIS ET PLANIFICATION

- Disposer des instructions de montage, d'utilisation, de maintenance ainsi que du livret d'entretien du constructeur.
- Disposer de l'attestation de conformité aux exigences essentielles de l'équipement mis en œuvre
- Vérifier la présence du marquage CE.
- Vérifier que le produit n'a pas été modifié dans le cadre de sa mise en œuvre.
- Procéder aux resserrages de toutes les fixations des parties fixes ou mobiles.
- Vérifier l'accessibilité des dispositifs de commandes pour une utilisation aisée et sécurisée par les conducteurs ou les piétons en dehors de l'aire de débattement et de l'*Aire DAngereuse de Mouvements Accessibles au Public* (ADAMAP) qui doit être matérialisée.
- Vérifier que la porte est correctement alimentée aux circuits de puissance, de commandes et que les équipements sont reliés à la terre.
- Vérifier que les contrôles d'accès (digicode, interphone ou visiophone, badge, tapis contact) sont raccordés et opérationnels.
- Vérifier la présence du boîtier de secours d'urgence.

■ LIEU DES ESSAIS

Ces essais sont réalisés sur le chantier.

1 DÉSIGNATION DES ÉQUIPEMENTS

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Les portes et portails ■ Les dispositifs de commande, lecteur, badge, bip, boucle magnétique au sol ■ L'éclairage et le feu de signalisation | <ul style="list-style-type: none"> ■ Les connections électriques électromagnétique ■ Les radars, cellules, la commande manuelle, et commande de la manœuvre de secours ■ Horloge de programmation |
|--|--|

2 APPAREILS DE MESURE

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Multimètre ■ Mètre | <ul style="list-style-type: none"> ■ Niveau ■ Contrôle visuel |
|---|---|

3 ÉCHANTILLONNAGE

Les essais devront porter sur l'ensemble des portes et portails.

4 DESCRIPTION DES ESSAIS

- 4.1 Vérifier les fixations mécaniques des rails de guidage, le réglage des coulissants, basculants ou battants (niveau, aplomb, parallélisme, anti dégonflage, anti pince doigt, déverrouillage et résistance à l'intrusion)**
- 4.2 Tester la protection contre la chute des portes a mouvement vertical en contrôlant l'efficacité du système incorporé (antichute ou parachute)**
- 4.3 Contrôler l'action de la lame palpeuse (mouvement immédiat stoppé ou inversé pour protéger contre l'écrasement et le cisaillement accidentel)**
- 4.4 Tester le fonctionnement des radars, des cellules et des boucles magnétiques portant sur la détection de la présence de véhicules pour l'ouverture et la fermeture et l'arrêt immédiat ou inversé des manœuvres enclenchées**
- 4.5 Tester l'arrêt automatique du mouvement en fin de course et maintien de la porte en position arrêt**
- 4.6 Tester le fonctionnement des télécommandes coté intérieur, et coté extérieur (réactivité et réglage temporisation)**
- 4.7 Vérifier le fonctionnement du dispositif de commande manuel en cas de panne**
- 4.8 Vérifier le fonctionnement du boîtier anti panique pour ouverture d'urgence**
- 4.9 Vérifier le fonctionnement du feu orange avertisseur de mouvement et de l'éclairage de la zone ADAMAP**

DÉSIGNATION DE L'OUVRAGE

Désignation et adresse de l'opération :

Localisation des contrôles :

Bâtiment : _____

Hall : _____

Zone : _____

ENREGISTREMENT DES ESSAIS

LOCALISATION ÉQUIPEMENT	NUMÉRO D'IDENTIFICATION	Réf. des ESSAIS	ESSAI SATISFAISANT	OBSERVATIONS
Fixations du portail automatique		4.1	☐	
Protections du portail automatique		4.2	☐	
Sécurités embarquées du portail automatique		4.3	☐	
Sécurités du portail automatique		4.4	☐	
Capteurs d'arrêt du portail automatique		4.5	☐	
Commandes du portail automatique		4.6	☐	
Déverrouillage du portail automatique		4.7	☐	
Accès de secours portail automatique		4.8	☐	
Signalisations du portail automatique		4.9	☐	
Marquage au sol portail automatique		...	☐	
Ligne d'alimentation portail automatique		...	☐	

ATTESTATION DE RÉALISATION DES ESSAIS

Monsieur : _____

De la société : _____

Responsable de l'exécution des essais et vérifications, mentionné ci-dessus, déclare que les renseignements portés sur le présent procès-verbal d'essais sont exacts et que les essais sont satisfaisants.

NB : le présent procès-verbal d'essais vise le bon fonctionnement des installations et ne constitue pas une attestation relative à la sécurité des personnes.

Date : le _____

Signature :

Cachet de l'entreprise :

DECLARATION DES PERFORMANCES

DoP N° 12574533/RPC/2013-06-28

Données Installateur:

Entreprise :	Nom/ Nom de :
Adresse :	CAP:
Ville:	Provenance :

Données du portail:

Propriétaire / Responsable:	
Adresse:	CAP:
Ville:	Provenance:
Type du portail	
N° de série :	N° de série :
Fabricant du vantail :	

1. Code d'identification unique :

2 Numéro permettant l'identification du produit de construction :

3 Usage prévu :

4 Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant :

5 Nom et adresse de contact du mandataire

6 Systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances

7 Cas des produits couverts par la norme harmonisée :

8 Déclaration des performances pour laquelle une évaluation technique européenne a été délivrée :

9 Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Etanchéité à l'eau		Signature
Dégagement de substances dangereuses ^(a)		
Résistance à la charge due au vent		
Résistance thermique (le cas échéant)		
Perméabilité à l'air		
Ouverture en toute sécurité (pour les portes à déplacement vertical)		
Définition de la géométrie du verre		
Résistance mécanique et stabilité		
Effort de fonctionnement (pour les portes motorisées)		
Durabilité		

	DECLARATION  DE CONFORMITE'	Annexe F
<i>Conformément à la Directive Machines 98/37/CE et les normes: EN 13241-1; EN12453; EN12445; EN12635</i>		

Données Installateur:	
Entreprise :	Nom/ Nom de :
Adresse :	CAP:
Ville:	Provence :

Données du portail:	
Propriétaire / Responsable:	
Adresse:	CAP:
Ville:	Provence:
Type du portail	
N°de série :	N°de série :
Fabricant du vantail :	

Atteste avoir respecté les règles d'installation d'un produit conforme aux exigences normatives et réglementaires tout en ayant suivi les instructions du fabricant.

Déclare que le produit désigné, ci-dessus satisfait aux directives européennes suivantes:

-RPC 305/2011/UE:	Règlement Européen produits de construction
-2006/42/CEE:	Directive Machines
-2006/95/CEE:	Directive Basse Tension
-2014/30/CEE:	Directive Compatibilité Electromagnétique

L'ensemble des produits est fabriqué conformément aux normes Européennes suivantes:

-	EN 13241.1:	Portes industrielles, commerciales et de garage
-	EN 12453:	Portes industrielles, sécurité lors de l'utilisation des portes
-	EN 1244	Portes industrielles, sécurité lors de l'utilisation des portes, méthode d'essai

Date:

Signature:

Déclaration d'achèvement des travaux

Information sur le produit

Description:		N°de série:	
		N° CE du portail motorisé	

Information sur le client

Adresse:					
N° SIRET:		TEL:		FAX:	

Information sur le lieu d'installation

Adresse:					
Personne à contacter		TEL:		FAX:	

Contrôles

Le produit est en bonne état		
Les dispositifs de sécurité sont en bon état		
L'assemblage est correct		
Le marquage CE a été effectué		
Les zones de cisaillement sont protégées ou signalées		
Les clignotants et l'éclairage de zone fonctionnent		
Les barre(s) palpeuse(s) fonctionnent		
Les cellules fonctionnent		
Le débrayage fonctionne		
Le bruit durant le fonctionnement est acceptable		

Livraison

Le		
A		
Signature de l'installateur		Signature du client

Consignes d'entretien

Conformément aux directives Européennes,

l'utilisateur a pour obligation de souscrire un contrat d'entretien afin de garantir le contrôle mécanique et sécuritaire du portail automatique. Il doit veiller au maintien en bon état de fonctionnement de son portail.

La garantie du produit ne peut en aucun cas remplacer le contrat d'entretien.

Contrôles mécaniques

1. Rail de guidage au sol:

- ✓ Contrôle d'alignement si le rail est en plusieurs parties.
- ✓ Vérifier la propreté du chemin de roulement. (enlever les papiers, feuilles, gravier pouvant gêner le roulement du portail).

2. Crémaillère / pignon / came fin de course:

- ✓ Contrôle de l'usure de l'ensemble crémaillère/pignon.
- ✓ S'assurer que les dents du pignon n'arrive pas en fond de gorge de la crémaillère
- ✓ Vérifier la fixation des cames des fin de course

3. Portail:

- ✓ Vérifier la structure et la rigidité du portail
- ✓ Vérifier les points de fixation

4. Galets de guidage:

- ✓ Contrôler l'usure des galets, vérifier leur serrage.
- ✓ S'assurer que l'inclinaison latérale du portail est impossible.

5. Caisson moteur:

- ✓ Vérifier la fixation au sol
- ✓ Vérifier la fixation du moteur sur la platine

Contrôles des sécurités

1. Barres palpeuses:

- ✓ En cours de mouvement du portail et pour chaque barre palpeuse tester son efficacité en 3 points à 5cm du sol, à mi-hauteur, à 30cm du haut du portail.
- ✓ Vérifier l'état de la pile du transmetteur radio.

2. Cellules de sécurité:

- ✓ Occulter chaque cellule en cours de fermeture du portail et vérifier son efficacité.
- ✓ Avant le départ en fermeture, l'armoire de commande procède à un autotest des cellules de sécurité.
- ✓ Contrôler que les cellules IR (axe du faisceau) sont bien positionnées à:
Intérieur: 20cm (+/-2cm)
Extérieur: 40cm (+/-2cm)

3. Armoire de commande:

- ✓ Contrôle visuel
- ✓ Vérifier l'absence de toile d'araignée, poussière, trace d'eau ou calcaire dans le coffret.
- ✓ Contrôle de l'étanchéité.
- ✓ Vérifier l'absence de trace d'échauffement sur les composants de la carte électronique

4. Contrôle blocage moteur:

- ✓ Contrôler le serrage du réducteur. Portail fermé, le portail ne doit pas pouvoir être manœuvré manuellement lorsque l'automatisme est sous tension.

5. Contrôle débrayage:

- ✓ Contrôler le débrayage du frein conformément à la consigne de débrayage.

6. Contrôle du feu clignotant et du spot:

- ✓ Contrôler le fonctionnement du feu clignotant
- ✓ Contrôler le fonctionnement du spot d'éclairage
- ✓ Contrôler l'état des câbles d'alimentation

Consignes importantes de sécurité

Avant toute chose, veuillez prendre connaissance des règles de sécurité suivantes:

Le non respect de ces règles de sécurité peut provoquer de sérieux dommages corporels ou matériels.



- Toute opération de maintenance ou de programmation doit être effectuée par un technicien qualifié dans le domaine des automatismes de portail.
- La ligne électrique de l'automatisme doit être protégée contre les courants de fuite et l'automatisme doit être relié à la terre.
- Couper systématiquement l'alimentation de l'automatisme avant toute intervention de réparation, de maintenance ou de raccordement.
- Le portail coulissant ne doit pas faire apparaître d'inclinaison latérale tout au long de sa course.
- Actionner la commande d'ouverture uniquement quand la porte est complètement visible et non obstruée et que la motorisation a été correctement réglée. Personne ne doit entrer ou sortir pendant le mouvement du portail.
- Utiliser la manœuvre de déverrouillage uniquement en cas de panne et bloquer obligatoirement la course du portail en le solidarissant à un point fixe pendant l'intervention de réparation ou de maintenance (le portail ne devant pas se déplacer en cas de coup de vent).
- Attention lorsque le portail est manœuvré manuellement, il est impératif de toujours l'accompagner à la main afin de freiner sa course et éviter tout risque d'impact pouvant provoquer une détérioration de ce dernier.
- Ne pas utiliser le déverrouillage pour fermer ou ouvrir le portail lorsque celui-ci est coincé ou présente un défaut mécanique.

Registre d'entretien

Date de la première mise en service :

(à remplir obligatoirement après chaque intervention)

Entretien obligatoire à : 6 mois

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 1an

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 1 an et 6 mois

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 2 ans

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 2 ans et 6 mois

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 3 ans

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 3 ans et 6 mois

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 4 ans

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Registre d'entretien

(à remplir obligatoirement après chaque intervention)

Entretien obligatoire à : 4 ans et 6 mois

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 5 ans

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 5 an et 6 mois

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 6 ans

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 6 ans et 6 mois

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 7 ans

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 7 ans et 6 mois

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Entretien obligatoire à : 8 ans

Date: Entreprise:

Description de l'intervention:

Signature Installateur:

Signature Client:

Registre de SAV

Avertissement: les interventions faites dans le cadre d'un Service Après Vente sont à dissocier du contrat d'entretien. Elles sont facturables (même pendant la période de garantie) s'il est prouvé que la panne n'a pas de rapport direct avec l'entretien ou à l'utilisation normale du portail.

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Registre de SAV

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

Intervention hors maintenance	
Date:	Entreprise:
Description de l'intervention:	
Signature Installateur:	Signature Client:

BULL

Manuel d'instructions pour l'utilisateur

Normes de sécurité

- Ne pas stationner dans la zone de mouvement du vantail.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec les commandes ou en proximité du vantail.
- En cas d'anomalies du fonctionnement ne pas essayer de réparer la panne, mais appelez un technicien compétent.

Manœuvre manuelle et d'urgence

En cas de panne électrique ou de mal fonctionnement, pour actionner manuellement le vantail procédez comme suit:

- Une fois insérée la clé personnalisée C, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et tirez le levier L.
- Le moto réducteur est ainsi bloqué et vous pouvez déplacer manuellement le vantail.
- Pour restaurer le fonctionnement normal, refermez le levier L et actionnez manuellement le portail jusqu'à ce que l'engrenage est rétabli.

Maintenance

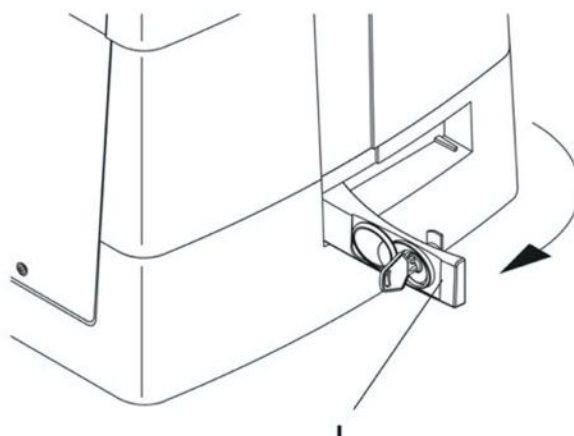
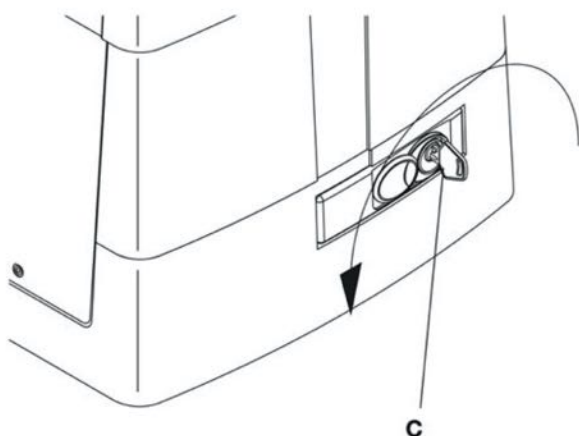
- Contrôler tous les mois le bon état du déverrouilleur manuel d'urgence.
- S'abstenir impérativement de toute tentative d'effectuer des maintenances extraordinaires ou des réparations, sous risque d'accident. Contactez un technicien spécialisé pour ces opérations.
- L'actuateur ne demande pas de manutention ordinaire mais il faut vérifier périodiquement l'efficacité des dispositifs de sécurité et les autres parties de l'installation qui puissent créer dangers à cause d'usure.

Démolition

Au cas où le produit serait mis hors service, il est impératif de se conformer aux lois en vigueur pour ce qui concerne l'élimination différenciée et le recyclage des différents composants (métaux, matières plastiques câbles électriques, etc...) contactez votre installateur ou une firme spécialisée autorisée à cet effet.

Attention

Tous les produits Benincà sont couverts par une police d'assurance qui répond d'éventuels préjudices corporels ou matériels provoqués à cause de défauts de fabrication, mais qui requiert toutefois le marquage CE de la "machine" et l'utilisation de pièces de rechange d'origine Benincà.





Viale Lombardia 20 - 20021 Bollate (MILANO) - ITALY
www.csi-spa.com Tel. +39.02.383301 - Fax +39.02.3503940

CERTIFICATE de TYPE INITIAL

CERTIFICATO DI TIPO

Numéro d'enregistrement n. CPD/1138/07

Registrazione n.°

L'Institut de certification CSI S.p.A. (Organisme Notifié pour la Directive 89/106/CEE)
l'Istituto di Certificazione CSI S.p.A. (Organismo Notificato per la Direttiva 89/106/CEE)

selon les déclaration des sociétés/viste le dichiarazioni delle Società

Producteur : AUTOMATISMI BENINCÀ S.p.A.

Produttore Via Capitello, 45 - 36066 SANDRIGO (VI)

Déclare que les produits dénommés /Dichiara che i prodotti denominati

PORTAILS COULISSANTS

CANCELLI SCORREVOLI

Sont conformes à la norme EN 13241-1:2003 sur la base des essais de Type effectués par le producteur selon les points 4.2.8, 4.2.9, 4.3.3, 4.4.3, 4.4.5, 4.4.6, 4.4.7 (si applicable) de la EN 13241-1:2003, avec la procédure du Système 3 (trois) - Annexe III de la Directive 89/106/CEE

Rispettano i requisiti della norma EN 13241-1:2003, in base alle Prove di Tipo (ITT) eseguite dal Produttore in conformità ai punti 4.2.8, 4.2.9, 4.3.3, 4.4.3, 4.4.2, 4.4.5, 4.4.6, 4.4.7 (ove applicabili) richiamati nell'allegato ZA della norma stessa, secondo la procedura del Sistema 3 (tre) - Allegato III della Direttiva 89/106/CEE

Les resultats des essais effectués sur l'échantillon le plus critique de la famille et applicables sur les produits avec dimensions inférieures sont indiqués dans l' Annexe A

I risultati delle prove eseguite sul campione più critico della famiglia e applicabili alle versioni di dimensioni inferiori sono riportati nell' Allegato A

Data emission/date d'émission 17/01/2007
Aggiornamento/mis à jour 26/03/2007
Data scadenza/date d'échéance 16/01/2012

**GRUPPO
IMQ**

Pag. 1/2

Il Responsabile del Centro

Directeur du Centre

Dott. Ing. P. Cau



Viale Lombardia 20 - 20021 Bollate (MILANO) - ITALY
www.csi-spa.com Tel. +39.02.383301 - Fax +39.02.3503940

Certificat de Type Initial -Annexe A

Certificato di Tipo - Allegato A

Numéro d' enregistrement n. CPD/1138/07
Registrazione n.°

Producteur : AUTOMATISMI BENINCÀ S.p.A.
Produttore **Via Capitello, 45 - 36066 SANDRIGO (VI)**

PORTAILS COULISSANTS ***CANCELLI SCORREVOLI***

Sur la base des essais de type effectués et des documents du fichier technique mis à disposition, les résultats applicables à tous le produits de la famille sont:

In base alle prove di tipo eseguite ed ai documenti del Fascicolo Tecnico predisposto, i risultati applicabili a tutti i prodotti della famiglia sono:

Dimensions max / Dimensioni massime (mm) :	W 6000 x H 2500
Produits dangereux /Rilascio di sostanze pericolose :	conforme
Résistance au vent/ Resistenza al carico del vento:	classe 2
Forces de fonctionnement/ Forza di funzionamento :	conforme

Data emission/date d'émission 17/01/2007
Aggiornamento/mis à jour 26/03/2007
Data scadenza/date d'échéance 16/01/2012

GRUPPO
IMQ

Pag. 2/2

Il Responsabile del Centro

Directeur du Centre
Dott. Ing. P. Cau



CSI
Certificazione e Testing

DIVISIONE: **COSTRUZIONI**
DIVISION: **CONSTRUCTION**

LABORATORIO:
LABORATORY:

FISICA TECNICA
TECHNICAL
PHYSICS

RAPPORTO DI PROVA
(Test Report)

Pag. 1
di/of
pag. 10

N° **DC06/732F06**

Data: 19.12.06
Date:

IDENTIFICAZIONE E DESCRIZIONE DEL CAMPIONE:
SPECIMEN DESCRIPTION:

Nome commerciale del prodotto

Name of the product: **Cancello scorrevole orizzontale**

Descrizione

Description: **Cancello scorrevole, manuale e motorizzato**
Sliding gate, manual and power operated

DATI IDENTIFICATIVI DEL CLIENTE:
CLIENT:

Nome committente

Customer name: **AUTOMATISMI BENINCA' S.p.A.**

Indirizzo

Address: **Via Capitello, 45**
36066 Sandrigo (VI)

NORMA DI RIFERIMENTO:
REFERENCE STANDARD:

Norma tecnica: **EN 13241-1 Porte e cancelli industriali e da garage – Norma di prodotto – Parte 1: Prodotti senza requisiti di resistenza al fuoco e controllo dei fumi**

Technical standard: **EN 13241-1 Industrial commercial and garage doors and gates – Product standard – Part 1 : products without fire resistance or smoke control characteristics**

DISTRIBUZIONE ESTERNA:
OUTSIDE DISTRIBUTION:

Originale Cliente
Original Client

DISTRIBUZIONE INTERNA:
INSIDE DISTRIBUTION:

Copia Laboratorio
Copy Laboratory
Copia Divisione Direttive Europee
Copy European Directive Division

ENTE DI ACCREDITAMENTO:
ACCREDITATION BODY:



CSI
Certificazione e Testing

RAPPORTO DI PROVA
(Test Report)

N° **DCG6/732F06**

Pag. 2
di/of
pag. 10

Data: 19.12.06
Date:

DATI GENERALI / GENERAL DATA :

- Data ricevimento campioni / *Samples supply date* : **prove condotte presso cliente**
tests carried out at client factory
- Data esecuzione prove / *Date of test* : **05/12/2006**
- Identificazione delle norme di riferimento / *Standard references identification*

EN 13241-1:2003 Porte e cancelli industriali, commerciali e da garage – Norma di prodotto –Parte 1 : Prodotti senza requisiti di resistenza la fuoco e controllo dei fumi / EN 13241-1 Industrial commercial and garage doors and gates – Product standard – Part 1 : products without fire resistance or smoke control characteristics

UNI EN 12604:2002 Porte e cancelli industriali commerciali e da garage – Aspetti meccanici - Requisiti / Industrial commercial and garages doors and gates – Mechanical aspects – Requirements

UNI EN 12605:2001 Porte e cancelli industriali commerciali e da garage – Aspetti meccanici - Metodi di prova / Industrial commercial and garages doors and gates – Mechanical aspects Test methods

UNI EN 12445:2002 Porte e cancelli industriali commerciali e da garage – Sicurezza in uso di porte motorizzate – Metodi di prova / Industrial commercial and garages doors and gates –Safety in use of power operated doors – Test methods

UNI EN 12453:2002 Porte e cancelli industriali commerciali e da garage – Sicurezza in uso di porte motorizzate – Requisiti / Industrial commercial and garages doors and gates –Safety in use of power operated doors – Requirements

UNI EN 12424:2001 Porte industriali commerciali e da garage – Resistenza al carico del vento Classificazione / Industrial commercial and garage doors and gates – Resistance to windload - Classification

UNI EN 12444:2000 Porte e cancelli industriali commerciali e da autorimessa – Resistenza al carico del vento – Prove e calcoli / Industrial commercial and garage doors and gates –Resistance to wind load – Testing and calculation

- Campionamento / *Sampling* : **Campioni forniti dal cliente**
Samples supplied by the client
- Procedura normalizzata / *Standard procedure* : **SI / YES**
- Deviazione dai metodi di prova / *Standard procedure deviation* : **NO / NO**
- Controllo calcoli / *Calculation and data check* : **SI / YES**

**CSI**

Certificazione e Testing

RAPPORTO DI PROVA*(Test Report)*

N°

DC06/732F06

Pag. 3

di/of

pag. 10

Data: 19.12.06

Date:

DICHIARAZIONI / DECLARATIONS :

- Rapporto di prova di tipo iniziale emesso in qualità di organismo notificato numero 0497 ai fini della marcatura CE secondo la direttiva 89/106/CEE.
Initial type test report issued from notified body 0497 for EC marking purposes according to 89/106/CEE directive
- I risultati di prova contenuti nel presente rapporto di prova si riferiscono esclusivamente al campione provato.
Test results contained in this test report relate only to specimens tested
- Il presente rapporto di prova non può essere riprodotto parzialmente senza l'autorizzazione del Responsabile del Centro.
Test report shall not be reproduced except in full without the written approval of the Managing Director.
- Le caratteristiche tecniche del prodotto sono state dichiarate dal committente e sono contenute nel fascicolo tecnico depositato negli archivi di laboratorio della società CSI S.p.A. con il numero di identificazione CPD/FTP/226/06.
Product technical data have been declared by the customer and they are contained in technical file maintained in CSI S.p.A. laboratory record with CPD/FTP/226/06 identification number

**CSI**

Certificazione e Testing

RAPPORTO DI PROVA*(Test Report)*

N°

DC06/732F06

Pag. 4

di/of

pag. 10

Data: 19.12.06

Date:

A) CAMPIONI ANALIZZATI / SAMPLES TESTED

- Denominazione / *Product name*: **Cancello scorrevole orizzontale**
- Tipologia di porta / *Type of door*: **Cancello scorrevole, manuale e motorizzato**
Sliding gate, manual and power operated
- Dimensioni principali e peso dell'anta / *Principal dimension and leaf weight* :
 - Larghezza / *width* [m]: **6.000**
 - Altezza / *height* [m]: **2.500**
 - Peso totale / *total weight* [kg]: **320**
 - Sezione / *Section*[mm]: **Tubolari vedi disegno allegato**
Tubolars: see annex drawing

- Dati tecnici della porta / *Door technical data*

Vedere fascicolo tecnico***See technical file***

- Dati tecnici dell'unità di motorizzazione

Drive unit technical data**Produttore "BENINCA" - Mod. "BULL 15 M"****Vedere fascicolo tecnico*****Manufacturer "BENINCA" - Mod. "BULL 15 M"******See technical file***



CSI
Certificazione e Testing

RAPPORTO DI PROVA
(Test Report)

N° **DC06/732F06**

Pag. 5
di/of
pag. 10

Data: 19.12.06
Date:

B) SICUREZZA DELLE APERTURE / SAFE OPENINGS - (EN13241-1 p. 4.2.8)

B1) METODO DI PROVA / TEST METHOD

Prova eseguita secondo quanto specificato in :
Test according to :

- UNI EN 12604:2002 p. 4.3.4
- UNI EN 12605:2001 p. 5.3.2 – 5.4.3

B2) RISULTATI DI PROVA / TEST RESULTS

Il prodotto non è stato esaminato: porta a movimento orizzontale
The product has not been tested: horizontal moving door



CSI
Certificazione e Testing

RAPPORTO DI PROVA
(Test Report)

N° **DC06/732F06**

Pag. 6
di/of
pag. 10

Data: 19.12.06
Date:

C) FORZE DI FUNZIONAMENTO / OPERATING FORCES (EN13241-1 p 4.3.3)

C1) METODO DI PROVA / TEST METHOD

Prova eseguita secondo quanto specificato in :
Test according to:

- UNI EN 12453:2002 p 5.1.1.4
- UNI EN 12445:2002 p 4.1.1.4

C2) RISULTATI DI PROVA / TEST RESULTS

- LIMITAZIONE DELLA FORZA / LIMITATION OF FORCES :

Punto di misura Measurament point (*)	F _d		F _s		Osservazioni Remarks
	Requisito requirement	Conforme(SI/NO) Compliant(YES/NO)	Requisito requirement	Conforme(SI/NO) Compliant(YES/NO)	
1	< 400 N	SI / YES	< 150 N	SI / YES	F < 25 N per t _t > 5 s
2	< 400 N	SI / YES	< 150 N	SI / YES	F < 25 N per t _t > 5 s
3	< 400 N	SI / YES	< 150 N	SI / YES	F < 25 N per t _t > 5 s
4	< 400 N	SI / YES	< 150 N	SI / YES	F < 25 N per t _t > 5 s
5	< 400 N	SI / YES	< 150 N	SI / YES	F < 25 N per t _t > 5 s
6	< 400 N	SI / YES	< 150 N	SI / YES	F < 25 N per t _t > 5 s
7	< 400 N	SI / YES	< 150 N	SI / YES	F < 25 N per t _t > 5 s
8	< 400 N	SI / YES	< 150 N	SI / YES	F < 25 N per t _t > 5 s
9	< 400 N	SI / YES	< 150 N	SI / YES	F < 25 N per t _t > 5 s

(*) Vedi prospetto nella pagina successiva / See the sketch in the following page

F_d : picco della forza durante il periodo dinamico t_d < 0.75 s

Force peak during dynamic period t_d < 0.75 s

F_s : valore medio della forza all'esterno del periodo dinamico all'interno di un periodo totale t_t < 5 s, trascorso il quale F < 25N

Force average value outside from dynamic period inside the whole period t_t < 5 s, passed this F < 25N

NOTE / NOTE:

E' presente un dispositivo elettrosensibile interno all'unità di motorizzazione
An electrosensitive device inside the drive unit is present

**CSI**

Certificazione e Testing

RAPPORTO DI PROVA*(Test Report)*

Pag. 7

di/of

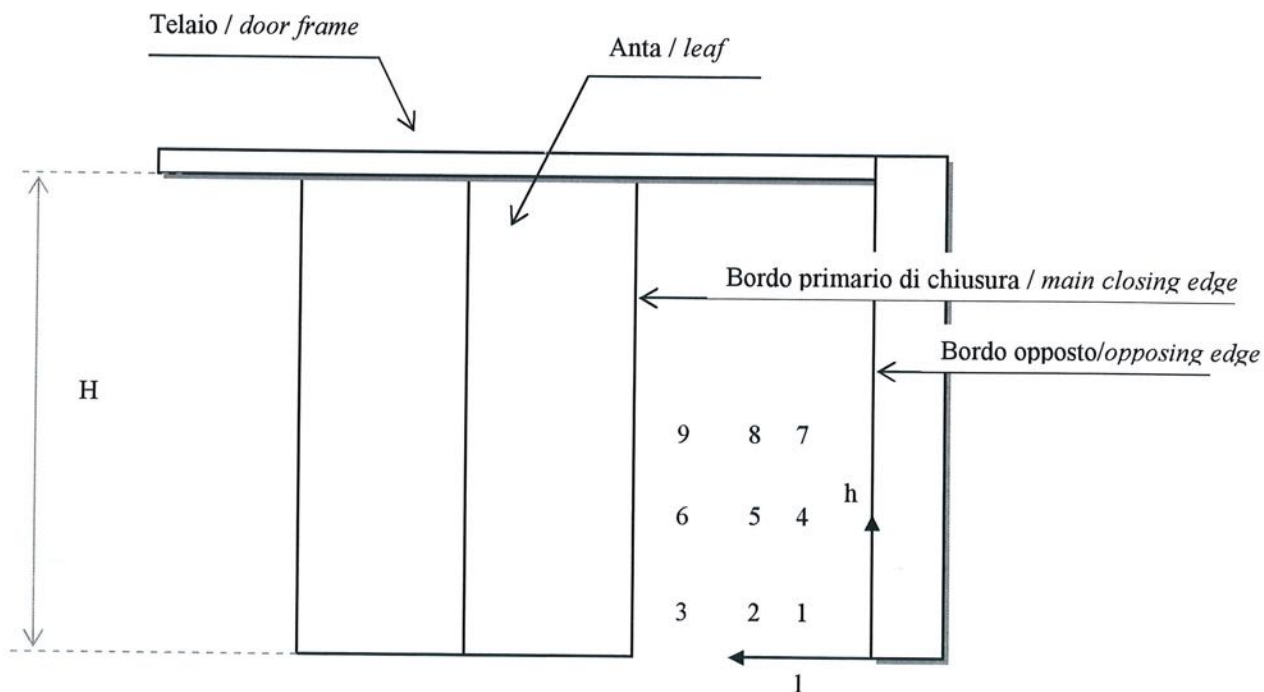
pag. 10

N° **DC06/732F06**

Data: 19.12.06

Date:

Punti di misura (secondo norma UNI EN 12453)

Measurement points (according to UNI EN 12453 standard)

Punto di misura measurement point	Altezza anta [mm]			
	Tutte	≤ 2800	2800 ÷ 5000	> 5000
	l [mm]	h [mm]	h [mm]	h [mm]
1	50	50	50	50
2	300	50	50	50
3	500	50	50	50
4	50	H/2	2500	2500
5	300	H/2	2500	2500
6	500	H/2	2500	2500
7	50	H-300	H-300	(*)
8	300	H-300	H-300	(*)
9	500	H-300	H-300	(*)

(*) misura da non effettuare per porte di altezza superiore a 5000 mm / measure not to be performed on door whose height is superior to 5000 mm



D) RESISTENZA AL CARICO DEL VENTO / RESISTANCE TO WIND LOAD
(EN13241-1 p. 4.4.3)

D1) METODO DI PROVA / TEST METHOD

Prova eseguita secondo quanto specificato in :
Test according to:

- UNI EN 12604:2002 p 4.2.4
- UNI EN 12424:2001
- UNI EN 12444:2002

D2) MODALITA' DI PROVA / TEST TYPE:

- ☒ Prova su chiusura completa / *full scale test*
☐ Prova su elementi della chiusura ed estrapolazione/ *components part test and extrapolation*

Il campione è stato fissato in orizzontale e caricato mediante pesi distribuiti uniformemente sull'intera superficie.

The sample has been fixed horizontally and have been evenly loaded on the whole surface.

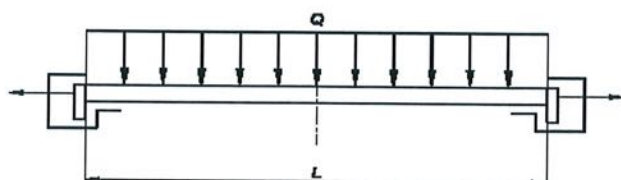


fig.1: schema di prova /test scheme

D3) RISULTATI DI PROVA / TEST RESULTS

PRESSIONE DIFFERENZIALE POSITIVA / POSITIVE DIFFERENTIAL PRESSURE

CLASSE CLASS	CARICO DI PROGETTO DESIGN LOAD [Pa]	CARICO DI PROVA TEST LOAD [Pa]	CARICO LIMITE DI GUASTO ULTIMATE FAILURE LOAD [Pa]
☐ 1	DL = 300	$\geq DL \times 1,1$	$\geq DL \times 1,25$
☒ 2	DL = 450	$\geq DL \times 1,1$	$\geq DL \times 1,25$
☐ 3	DL = 700	$\geq DL \times 1,1$	$\geq DL \times 1,25$
☐ 4	DL = 1000	$\geq DL \times 1,1$	$\geq DL \times 1,25$
☐ 5	DL > 1000	$\geq DL \times 1,1$	$\geq DL \times 1,25$

**CSI**

Certificazione e Testing

RAPPORTO DI PROVA*(Test Report)*

Pag. 9

di/of

pag. 10

N° **DC06/732F06**

Data: 19.12.06

Date:

OSSERVAZIONI NEL CORSO DELLA PROVA :*NOTES DURING THE TEST*Carico di prova applicato / *applied test load*

495 Pa

Carico limite di guasto applicato/ *applied ultimate failure load:*

620 Pa

- CARICO DI PROVA : **Nessuna deformazione che pregiudichi il funzionamento della porta**
TEST LOAD No deformations preventing door operating
- CARICO MASSIMO DI GUASTO : **Nessuna rottura; deformazione permanente dell'anta.**
ULTIMATE FAILURE LOAD L'anta della porta rimane in posizione.
No failure; permanent deformation of the door leaf.
Door leaf stays in place

PRESSIONE DIFFERENZIALE NEGATIVA / NEGATIVE DIFFERENTIAL PRESSUREProva non eseguita / *Test no carried out***D4) CLASSIFICAZIONE / CLASSIFICATION**Pressione differenziale positiva : **Classe 2 (DUE)***Positive differential pressure*Pressione differenziale negativa : **n.p.d***Negative differential pressure*

Nota:

n.p.d. = nessuna prestazione determinata / *not performance determined*

Il responsabile della Divisione Costruzioni

Head of Construction Division

Ing. P.Mele

ALLEGATI / ANNEXES

Il Direttore del Centro

Managing Director

Ing. P. Cau

Foto del campione in prova

Disegno n° 02/06 del 05/12/06



CSI

Certificazione e Testing

RAPPORTO DI PROVA
(Test Report)

N°

DC06/732F06

Pag. 10

di/of

pag. 10

Data: 19.12.06

Date:

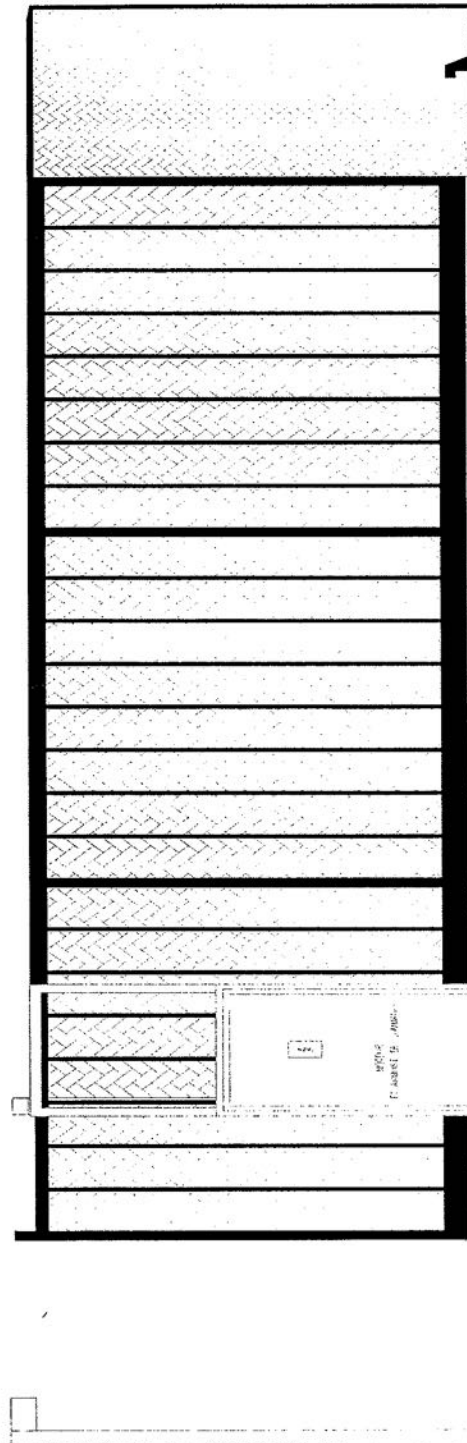
Foto 1 campione in prova / sample tested



VUE D'ENSEMBLE

POTEAU DE RECEPTION	100 X 100 X 3
POTEAU DE GUIDAGE	100 X 100 X 3
POUTRE GALVA SUPPORT	100 X 100 X 3
RAIL DE ROULAGE	Diam 18
POIDS DE L'ENSEMBLE	450 KG
ARMOIRE MOTEUR ET DE COMMANDE	Dimensions variables Suivant encombrement

DIMENSIONS	6 000
PASSAGE	2 000
HAUTEUR	120 X 60 X 3
POUTRE SUPPORT	60 X 60 X 2
OSSATURE	60 X 60 X 2
MONTANTS DE RENFORT	25 X 25 X 1.5
BARREAU DAGE	Maille 28/13
METAL DEPLOYE	



Conformité de l'ensemble portail coulissant / motorisation BULL

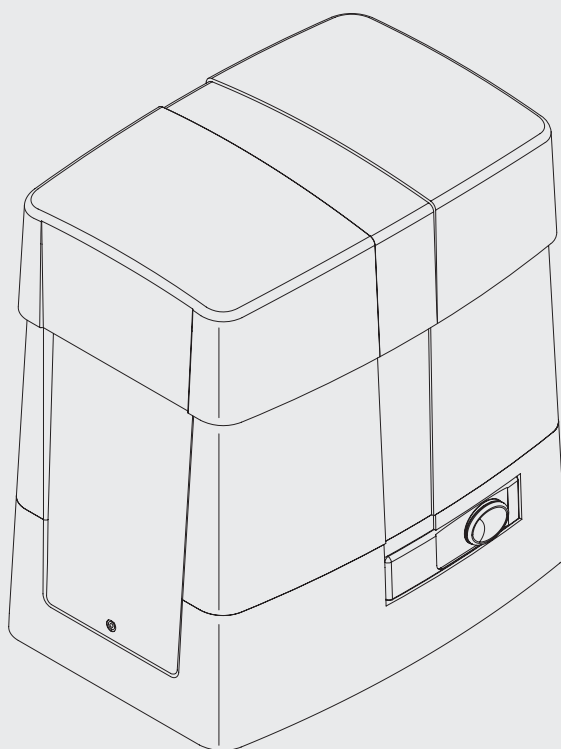
AUTOMATISME BENINCÀ

N° 02/06

05/12/2006

FP Con

BULL 20HE BULL 20HEA



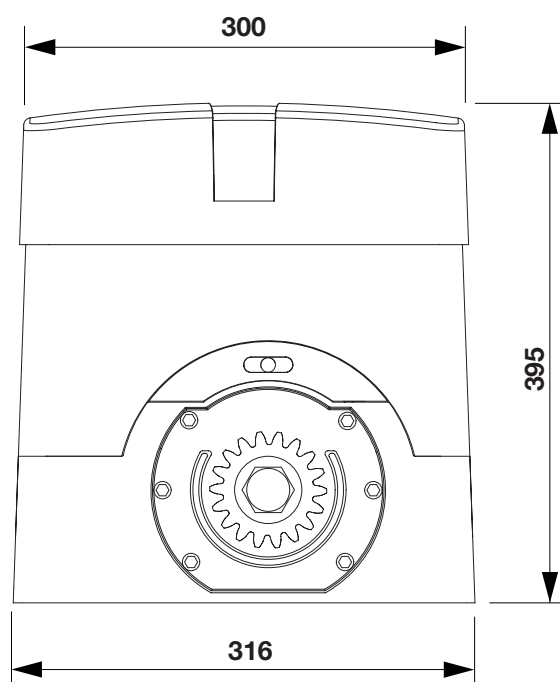
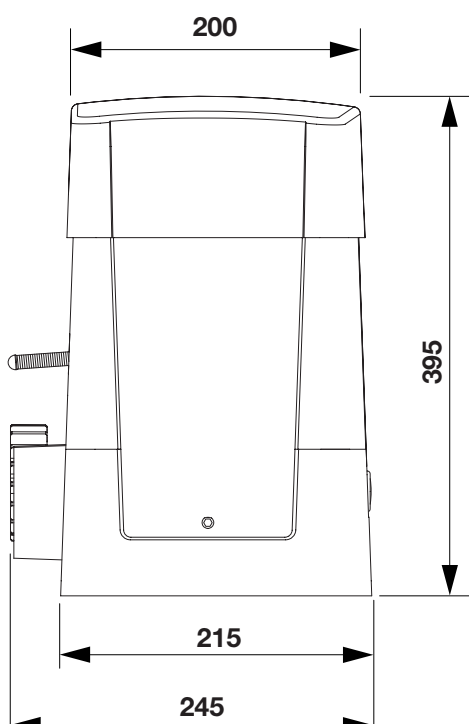
BENINCA[®]
TECHNOLOGY TO OPEN



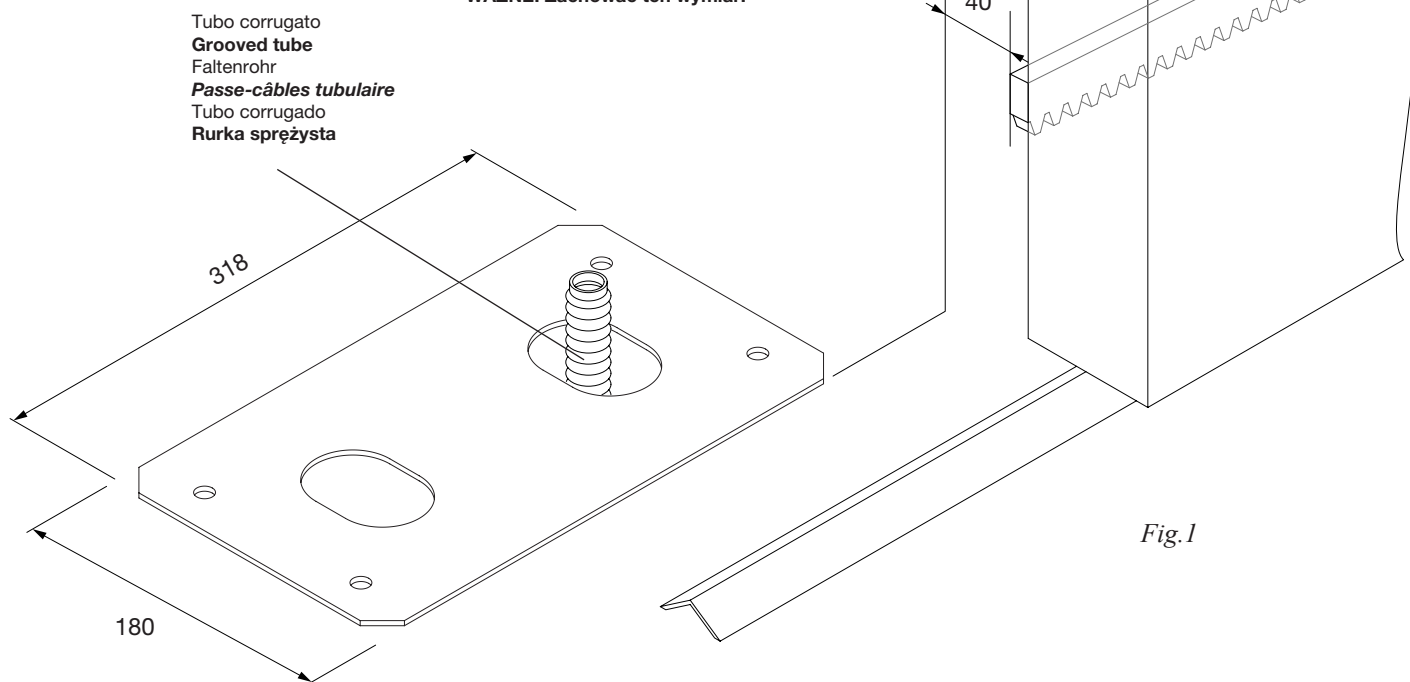
Dati tecnici	Technical data	Technische Daten	BULL 20HE	BULL 20HEA
Alimentazione	Feed	Speisung	230 Vac 50 Hz	120 Vac 60 Hz
Assorbimento	Absorption	Verbrauch	3 A	6 A
Coppia	Torque	Kräftepaar	40 Nm	40 Nm
Intermittenza di lavoro	Operating jogging	Betriebsintermittenz	80 %	80 %
Grado di protezione	Protection class	Schutzklasse	IP44	IP44
Temp. funzionamento	Working temperature	Betriebstemperatur	-20°C / +50°C	-20°C / +50°C
Peso max. cancello	Max. gate weight	Gittersgewicht max.	2000kg	2000kg
Modulo cremagliera	Rack modulus	Modul der Zahnstange	M4	M4
Velocità apertura	Opening speed	Öffnungsgeschwindigkeit	10,5m/min	10,5m/min
Condensatore	Capacitor	Kondensator	25 µF	100 µF
Rumorosità	Noise level	Geräuschentwicklung	<70 dB	<70 dB
Lubrificazione	Lubrication	Schmierung	Olio/Oil	Olio/Oil
Peso	Weight	Gewicht	21,4 Kg	21,9 Kg

Donnees technique	Datos técnicos	Dane techniczne	BULL 20HE	BULL 20HEA
Alimentation	Alimentación	Zasilanie	230 Vac 50 Hz	120 Vac 60 Hz
Absorption	Absorción	Pobór mocy	3 A	6 A
Couple	Par	Moment obrotowy	40 Nm	40 Nm
Intermittence de travail	Intermitencia de trabajo	Rodzaj pracy	80 %	80 %
Degré de protection	Grado de protección	Stopień ochrony	IP44	IP44
Temp. fonctionnement	Temp. funcionamiento	Temp. podczas pracy	-20°C / +50°C	-20°C / +50°C
Poids max. portail	Peso máx. de la cancela	Ciężar max. bramy	2000kg	2000kg
Module de la crémaillère	Módulo de cremallera	Typ listwy zębatej	M4	M4
Vitesse d'ouverture	Velocidad de apertura	Prędkość otwieraia	10,5m/min	10,5m/min
Condensateur	Condensador	Kondensator	25 µF	100 µF
Bruit	Ruido	Max. halas	<70 dB	<70 dB
Lubrification	Lubricación	Smarowanie	Olio/Oil	Olio/Oil
Poids	Peso	Ciężar	21,4 Kg	21,9 Kg

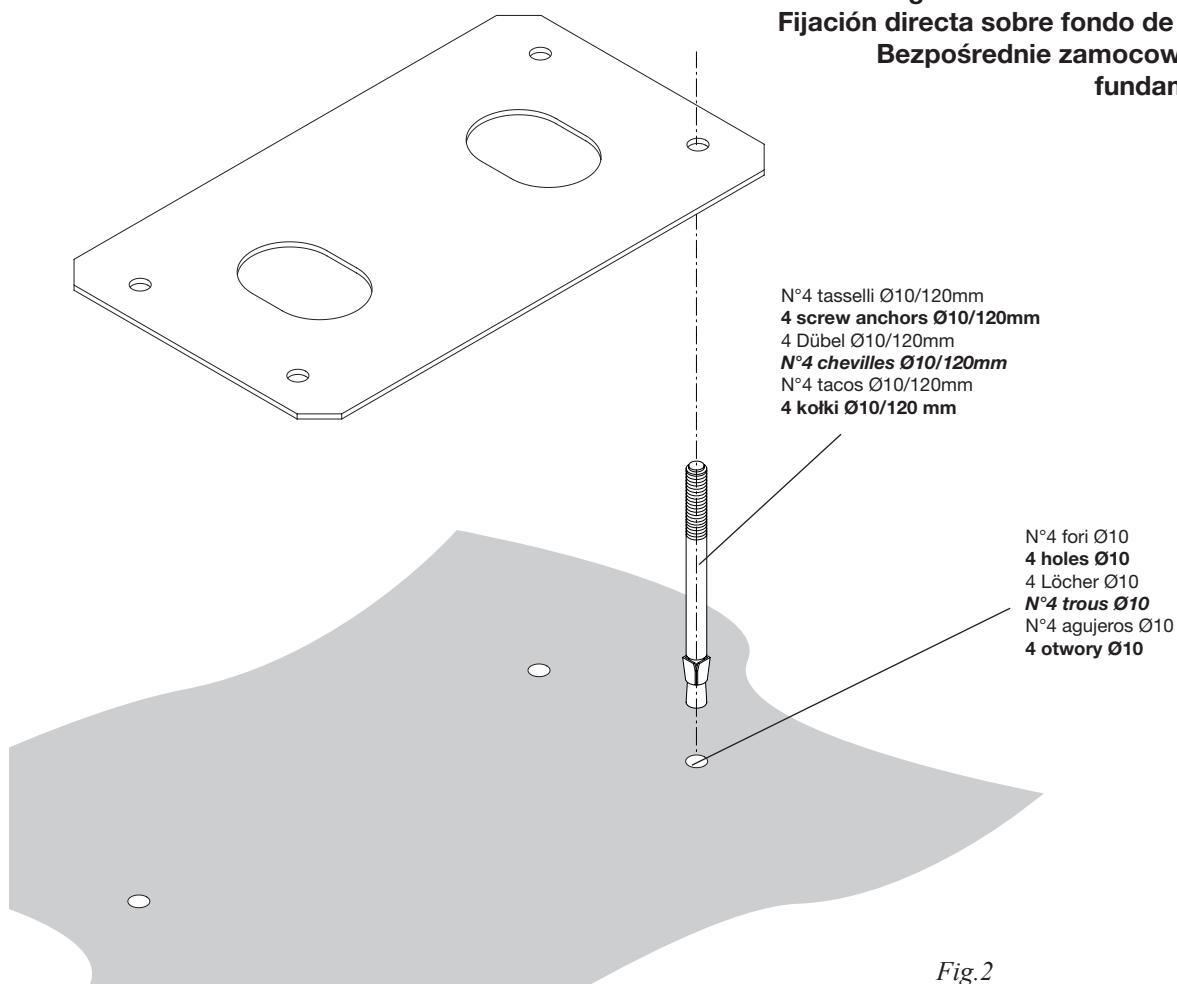
Dimensioni d'ingombro - Overall dimensions
Abmessungen - Dimensions d'encombrement
Dimensiones exteriores - Wymiary gabarytowe



IMPORTANTE: Rispettare questa quota!
IMPORTANT NOTE: Keep to this dimension!
WICHTIG: Dieses Maß beachten!
IMPORTANT: Respectez ce quota!
IMPORTANTE: ¡Respetar esta cota!
WAŻNE: Zachować ten wymiar!



Fissaggio diretto su fondo in cemento esistente
Direct fitting on the already existing base in concrete
Direkte Befestigung an einem vorhandenen Betonuntergrund
Ancrage direct sur fond en ciment préexistant
Fijación directa sobre fondo de cemento existente
Bezpośrednie zamocowanie w istniejącym fundamencie betonowym



Fissaggio con regolazione su fondo in cemento esistente
Fitting with adjustment on the already existing base in concrete
Befestigung an einem vorhandenen Betonuntergrund
und Einstellung
Ancrage avec réglage sur fond en ciment préexistant
Fijación con regulación sobre fondo de cemento
existente
Zamocowanie z możliwością regulacji w
istniejącym fundamencie betonowym

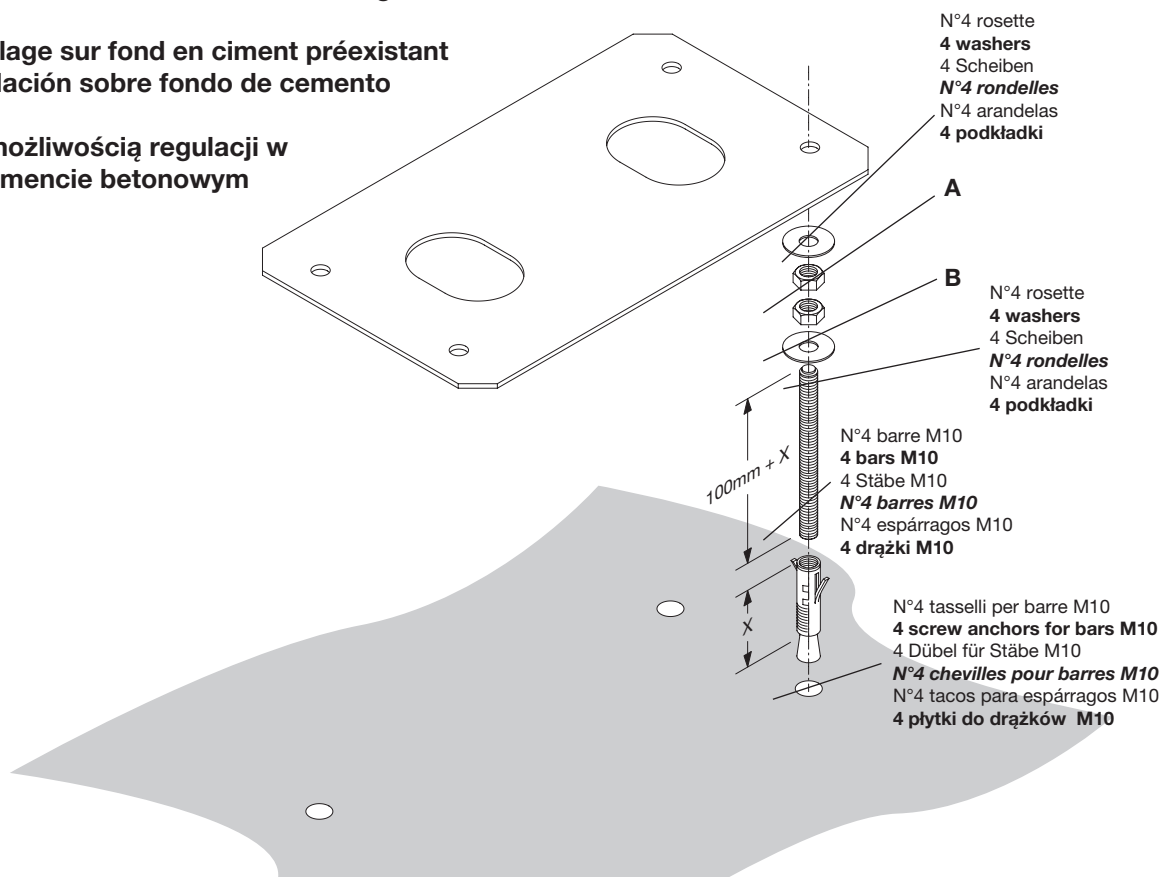
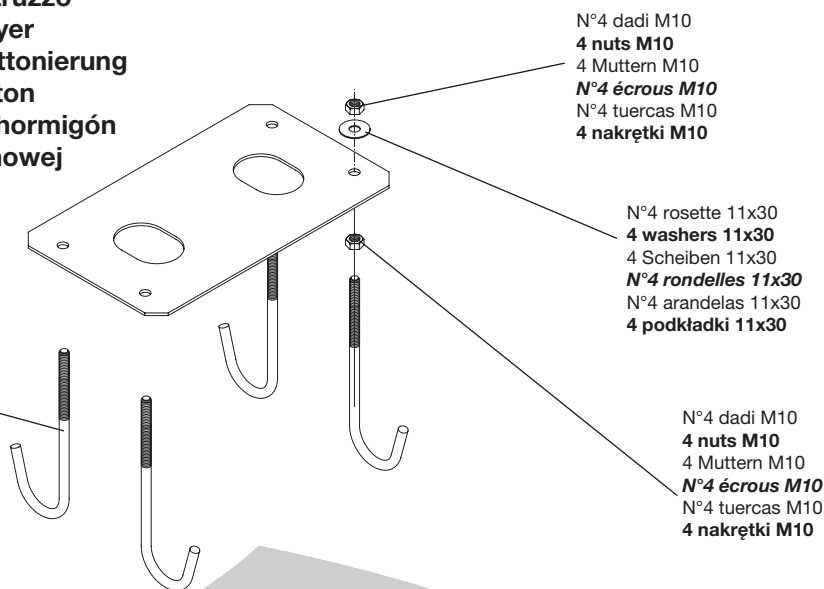


Fig.3

Fissaggio con tirafondi su getto in calcestruzzo
Fitting with stretcher bolts on concrete layer
Befestigung durch Zugbolzen an einer Betonierung
Ancrage avec tire-fonds sur coulée de béton
Fijación con tirafondos sobre vaciado de hormigón
Zamocowanie z odciążeniem w płycie betonowej

N°4 tirafondi filettati M10 annegati nel calcestruzzo
 4 M10 threaded stretcher bolts immersed in concrete
 4 Zugbolzen mit Gewinde M10 im Beton eingebettet
 N°4 tire-fonds filetés M10 noyés dans le béton
 N°4 tirafondos con rosca M10 ahogados en el hormigón
 4 odciążki gwintowane M10 zakotwiczone w betonie



Scavo per getto di calcestruzzo
 Hole for concrete layer
 Baugrube für Betonierung
 Cavage pour coulée de béton
 Excavación para vaciado de hormigón
 Wykopy do wylania betonu

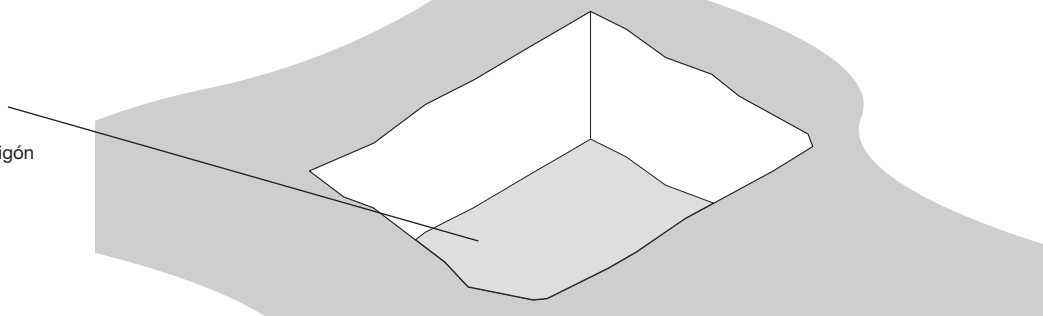


Fig.4

Attendere il consolidamento del getto di calcestruzzo, quindi rimuovere i dadi "D" e le rondelle "R" fascia larga 11x30 e portarli sotto la piastra per consentire le regolazioni in altezza dell'attuatore.

Wait for hardening of the concrete layer, then remove the nuts "D" and the 11x30 large band washers "R", move them under the plate to allow for the actuator adjustment in height.

Abwarten bis der Beton ausgehärtet ist, dann die Muttern „D“ und die breiten Scheiben „R“ 11x30 abnehmen und unter die Platte bringen, um die Höhe des Aktuators einstellen zu können.

Attendez le durcissement de la coulée de béton et retirez les écrous "D" et les rondelles "R" bande large 11x30, peèortez-les sous la plaque pour permettre les réglages en hauteur de l'actuateur.

Esperar que se consolide el vaciado de hormigón, seguidamente quitar las tuercas "D" y las arandelas "R" faja larga 11x30 y ponerlas debajo de la placa para consentir las regulaciones de altura del actuador.

Odczekać na utwardzenie wylewu betonowego, a następnie odmontować nakrętki „D” oraz podkładki „R” szerokopasmowe 11x30 i umieścić je pod płytą w celu umożliwienia regulacji wysokości siłownika.

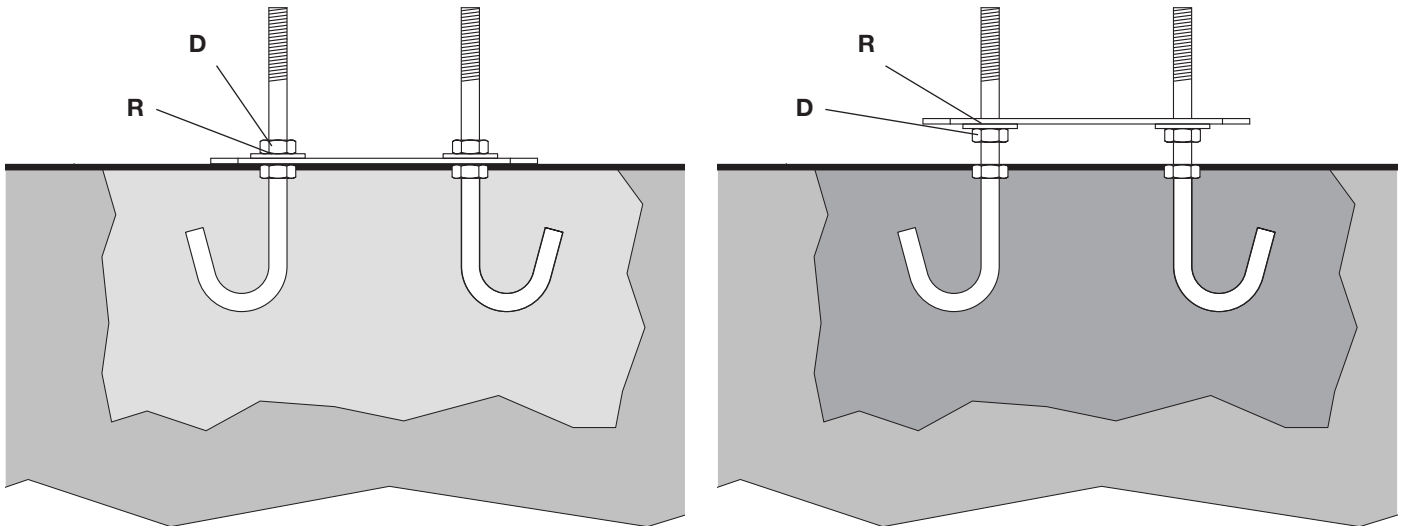
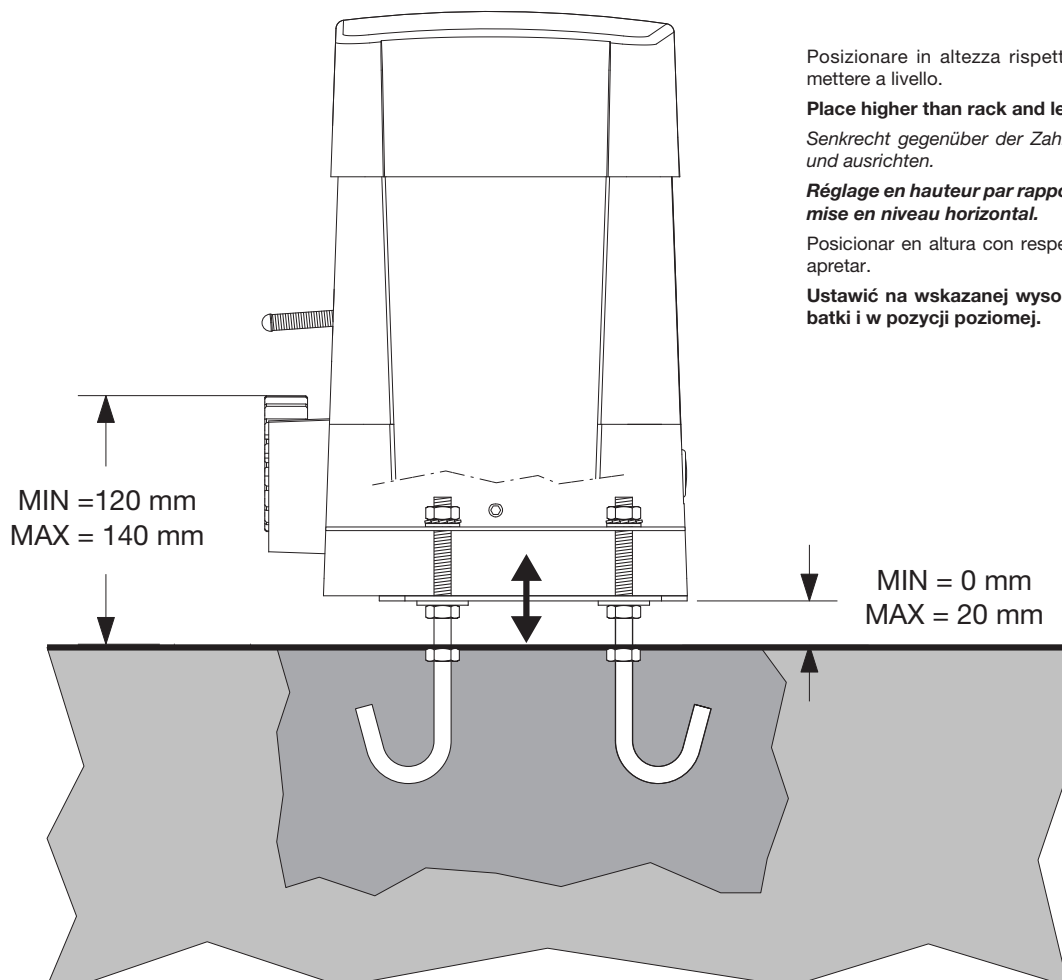


Fig.5



Posizionare in altezza rispetto alla cremagliera e mettere a livello.

Place higher than rack and level.

Senkrecht gegenüber der Zahnstange positionieren und ausrichten.

Réglage en hauteur par rapport à la crémaillère et mise en niveau horizontal.

Posicionar en altura con respecto a la cremallera y apretar.

Ustawić na wskazanej wysokości względem zębaki i w pozycji poziomej.

Fig.6

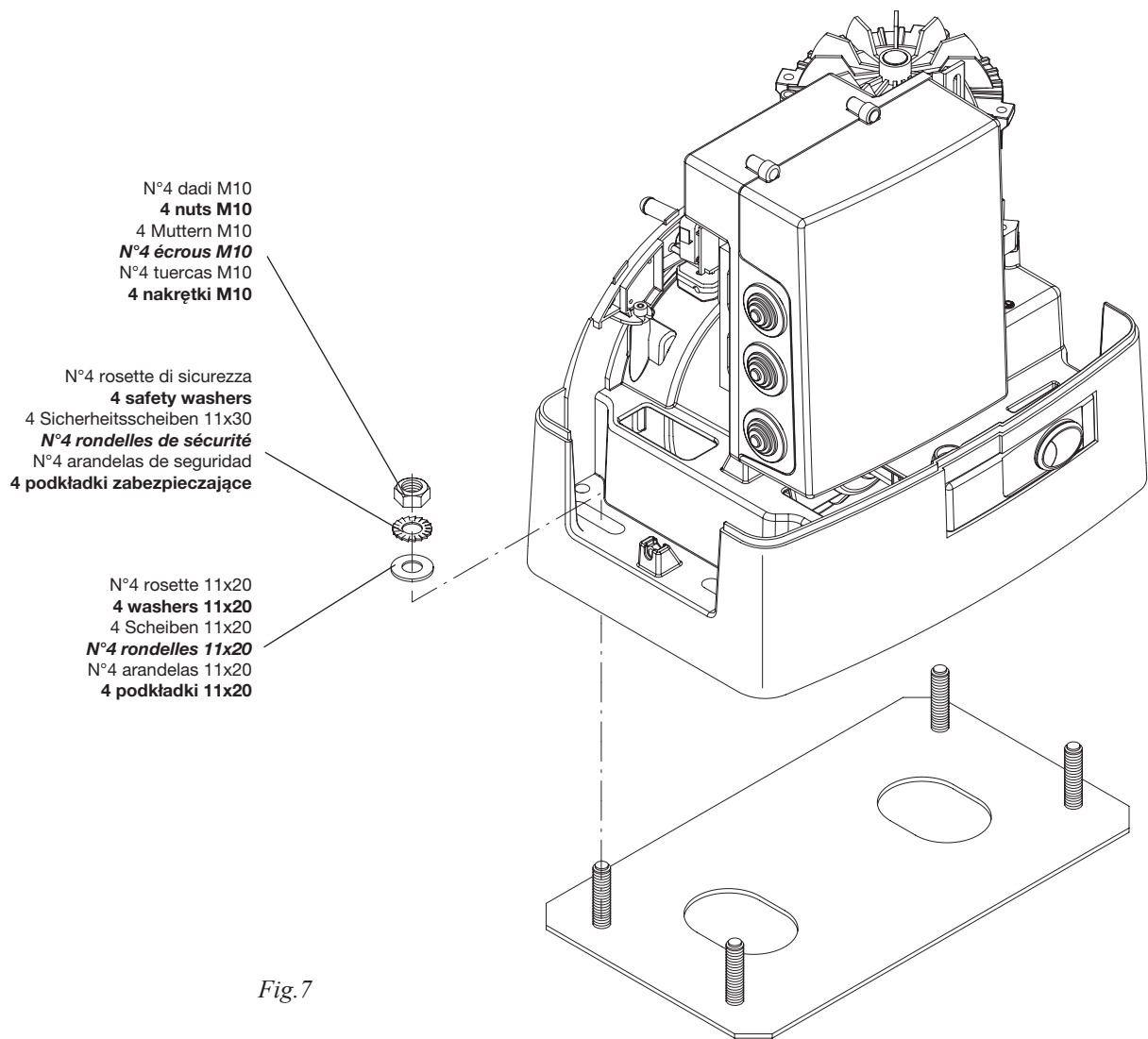
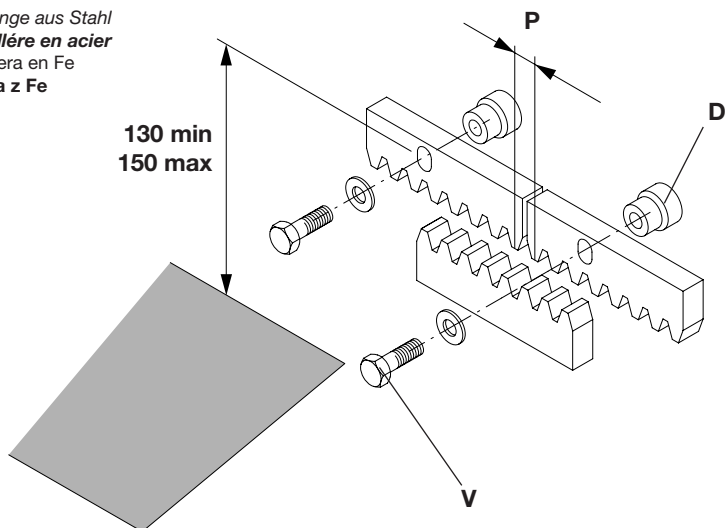


Fig.7

Cremagliera in Fe
Fe rack
 Zahnstange aus Stahl
Cremaillère en acier
 Cremallera en Fe
 Zębatka z Fe



N.B.: Rispettare il passo
Important: Keep the pitch
 Wichtig: Zahnteilung einhalten

Important: Respecter le pas
 NOTA: Respetar el paso
Uwaga: przestrzegać posuwu

Fig.8

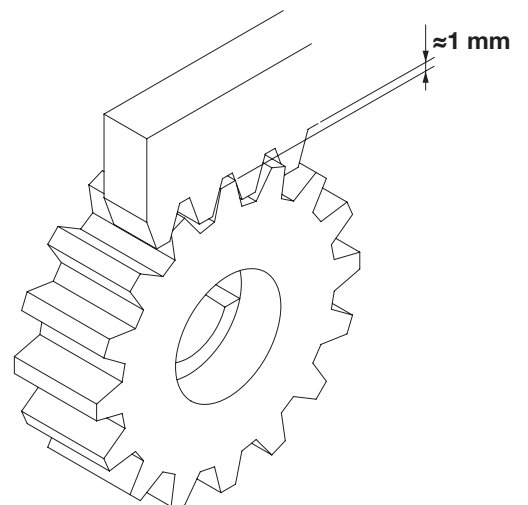
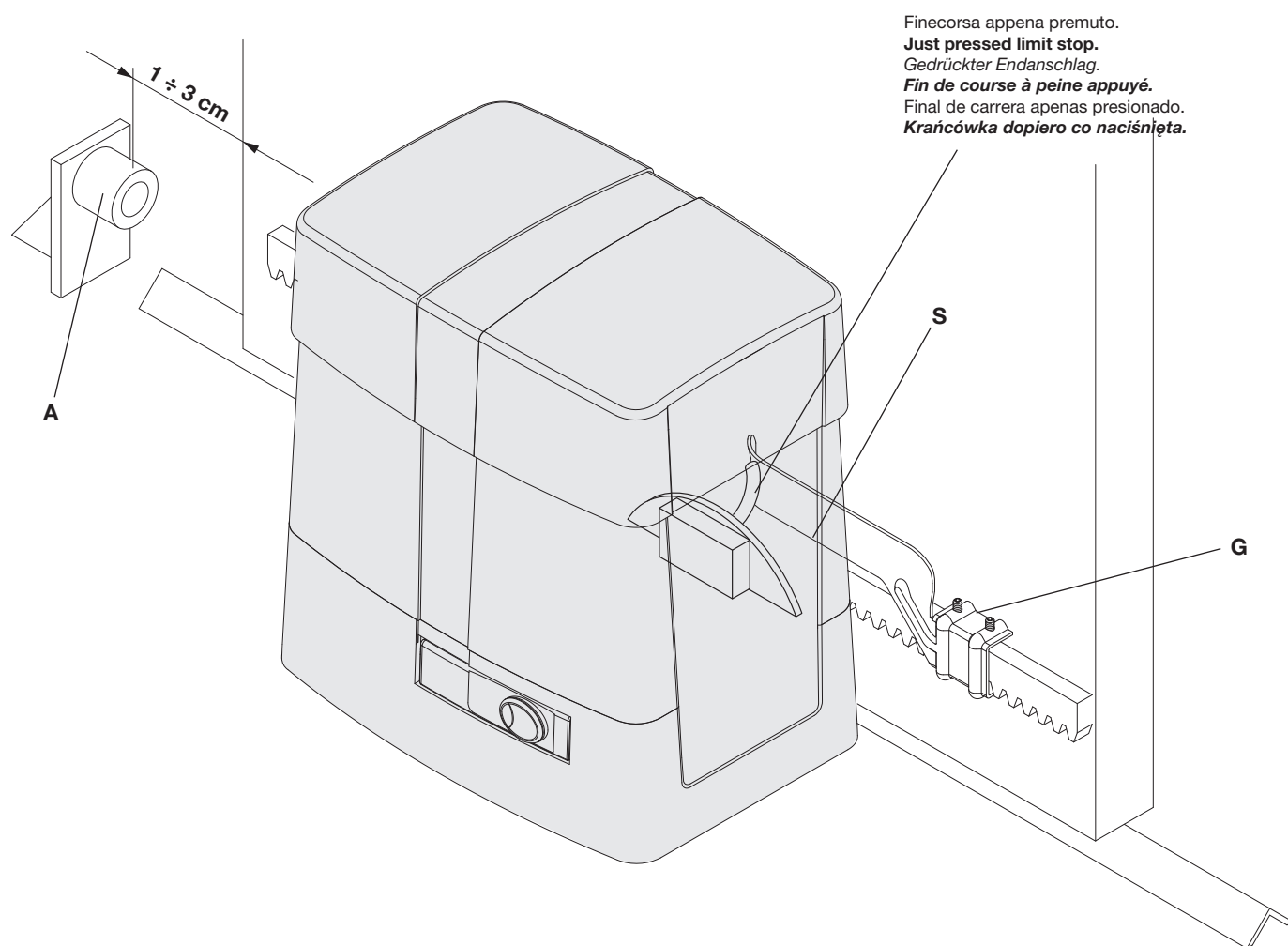
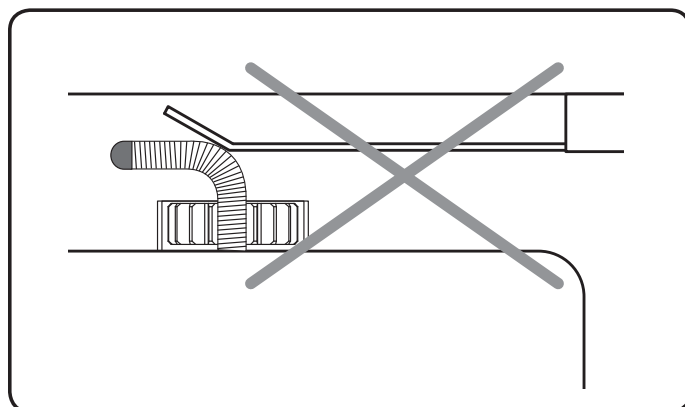
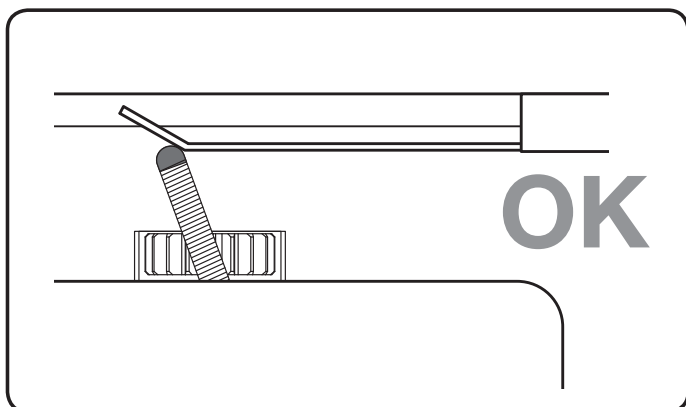


Fig.9



N.B.: La staffa del finecorsa deve essere posizionata in modo tale da permettere l'arresto del cancello senza che questo vada a sbattere contro l'arresto meccanico

N.b. The limit stop flask must be positioned to ensure that the gate stops without knocking against the mechanical stop.

Der Endanschlagbügel muß so positioniert werden, daß die Sperre des Gitters ohne das Flattern des Schiebegitters gegen den Endscharter A erfolgen kann.

N.B. L'étrier de fin de course doit être positionné de façon à pouvoir arrêter le portail, sans qu'il aille bûter sur le fin de course mécanique.

NOTA: La pletina del final de carrera debe ser colocada de tal forma que permita la parada de la cancela sin que ésta vaya a tocar con el tope mecánico.

Uwaga: Zaczep krańcówki musi być w pozycji takiej by możliwe było zatrzymanie bramy niedopuszczając do jej zderzenia z zaporą mechaniczną.

Fig.10

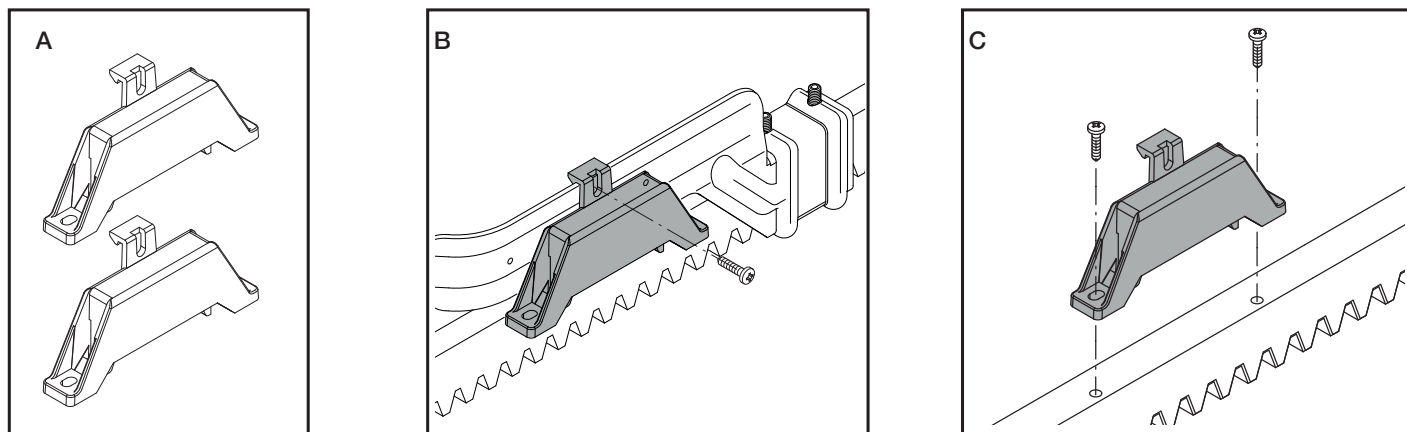


Fig.11

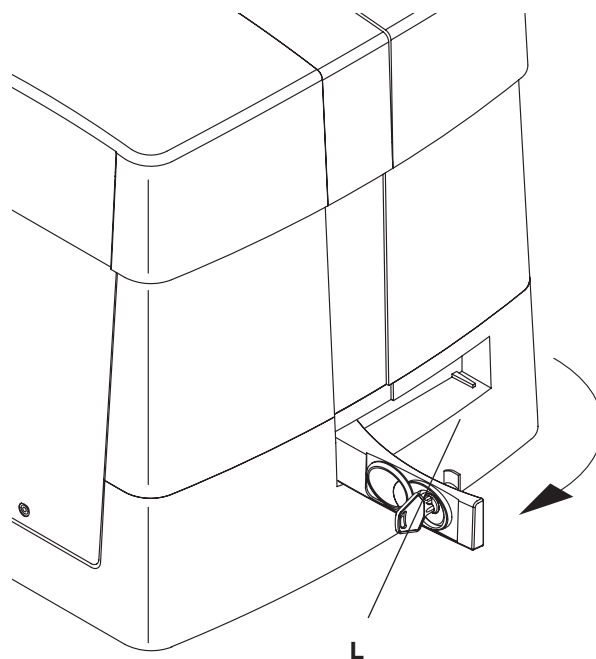
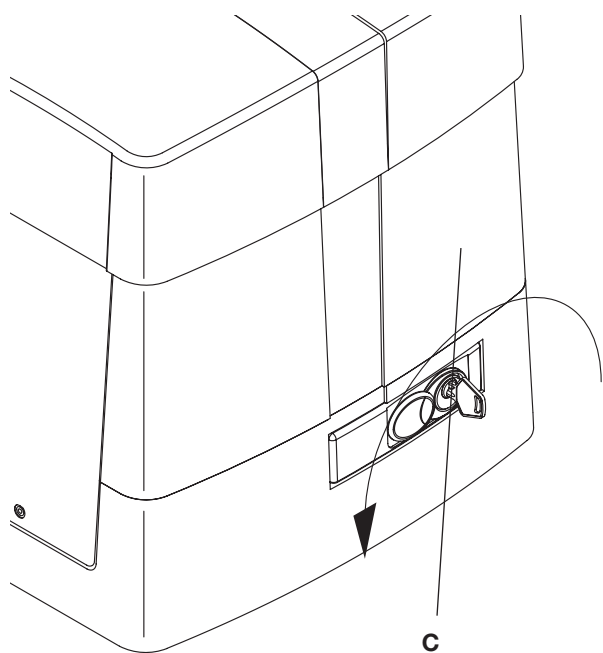
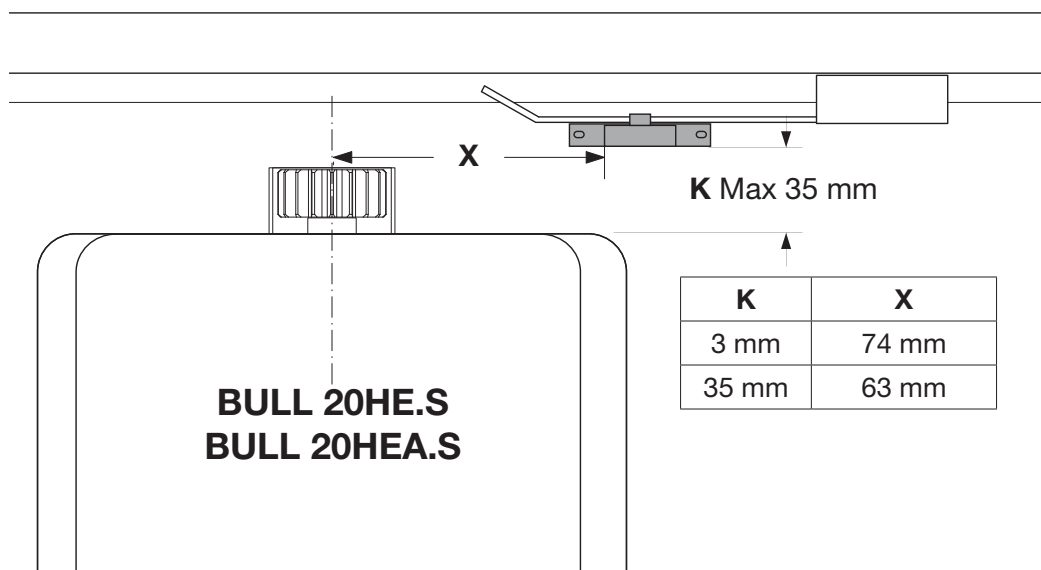
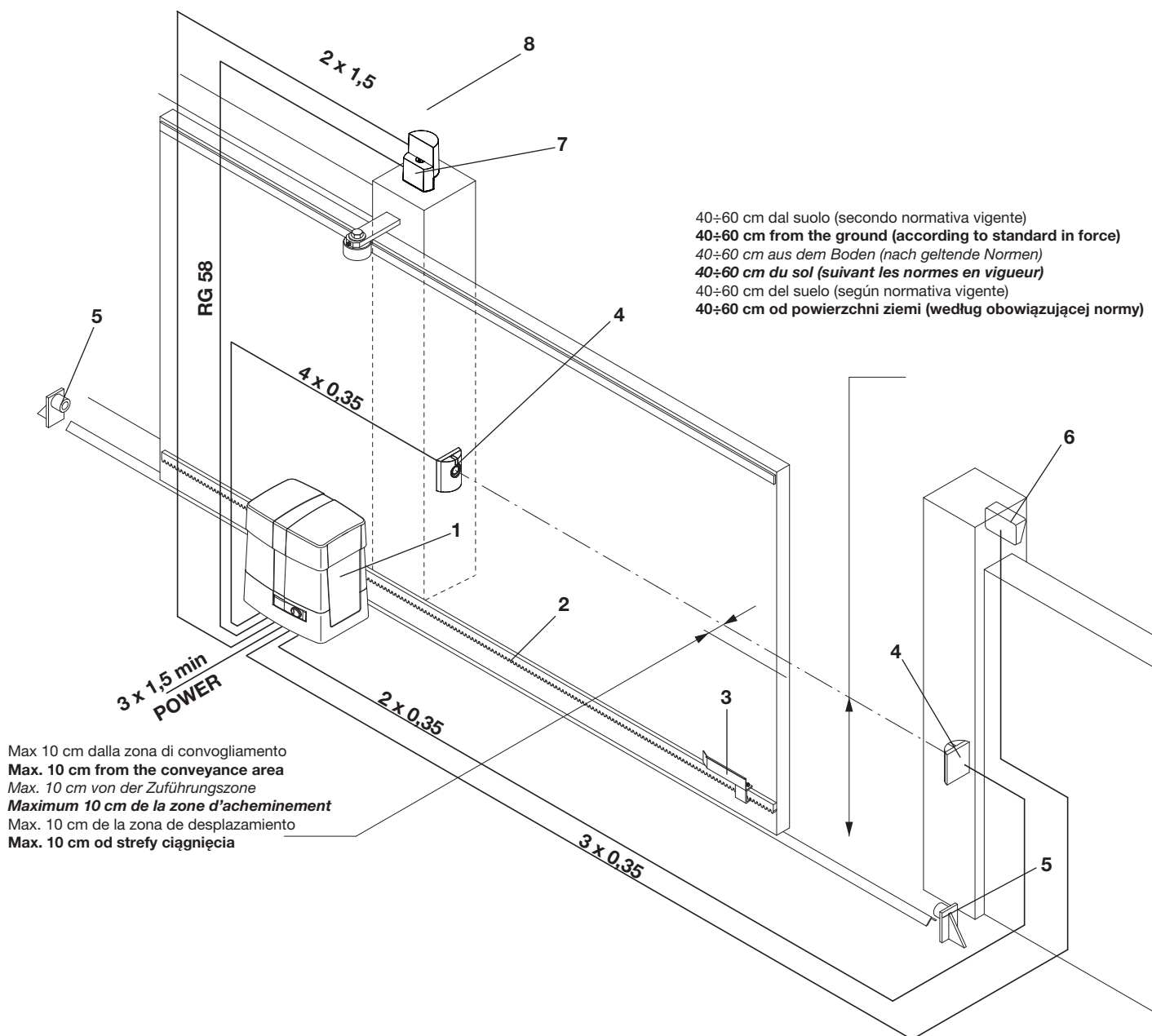


Fig.12



Legenda:

- 1 Motoriduttore con centralina incorporata BULL
- 2 Cremagliera RI.M4F/RI.M4Z
- 3 Staffe dei finecorsa
- 4 Fotocellule
- 5 Fermi meccanici
- 6 Selettore a chiave o tastiera digitale
- 7 Lampeggiante
- 8 Antenna

Legenda:

- 1 Ratio-motor complete with gear case BULL
- 2 Rack RI.M4F/RI.M4Z
- 3 Limit stop flasks
- 4 Photo-electric cells
- 5 Mechanical stop
- 6 Key or digital keyboard selector
- 7 Blinker
- 8 Antenna

Zeichenerklärung:

- 1 Drehzahlminderer mit eingebauter Schaltanlage BULL
- 2 Zahnstange RI.M4F/RI.M4Z
- 3 Endschlagbügel
- 4 Fotozelle
- 5 Mech. Endanschlag
- 6 Schlüssel-Selektor oder Digital-Tastatur
- 7 Blinklicht
- 8 Antenne

Légende:

- 1 Motoréducteur avec circuit intégré BULL
- 2 Cremaglière RI.M4F/RI.M4Z
- 3 Etriers de fin de course
- 4 Photocellules
- 5 Bûée mécanique
- 6 Sélecteur à clef ou à clavier
- 7 Feu clignotant
- 8 Antenne

Leyenda:

- 1 Motorreductor con centralita incorporada BULL
- 2 Cremallera RI.M4F/RI.M4Z
- 3 Pletinas de los finales de carrera
- 4 Fotocélulas
- 5 Topes mecánicos
- 6 Selector a llave o teclado digital
- 7 Relampagueador
- 8 Antena

Objaśnienia:

- 1 Siłownik z wbudowaną centralką BULL
- 2 Zębatka RI.M4F/RI.M4Z
- 3 Zawieszki krańcowych wyłączników posuwu
- 4 Fotokomórki
- 5 Chwytyki mechaniczne
- 6 Przełącznik kluczowy lub panel sterujący
- 7 Światło migające
- 8 Antena

Fig.13



Il est interdit d'utiliser ce produit pour l'utilisation du produit ou avec des finalités ou modalités non prévues par le présent manuel. Toute autre utilisation pourrait compromettre l'intégrité du produit et présenter un danger pour les personnes ou pour les biens.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou d'inobservation de la bonne technique dans la construction des portails, ainsi que de toute déformation qui pourrait avoir lieu lors de son utilisation.

Toujours conserver la notice pour toute autre consultation future.



Ce manuel est destiné exclusivement au personnel qualifié pour l'installation et la maintenance des ouvertures automatiques. Le montage doit être accompli par du personnel qualifié (monteur professionnel, conformément à EN12635), dans le respect de la bonne technique et des normes en vigueur.

Vérifier que la structure du portail est adaptée pour être équipée d'un automatisme.

L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, au déverrouillage d'urgence de l'automatisme, et livrer à l'utilisateur les modes d'emploi.



Tenir à l'écart des enfants tous les matériaux d'emballage car ils représentent une source potentielle de danger. Ne pas disperser les matériaux d'emballage dans l'environnement, mais trier selon les différentes typologies (i.e. carton, polystyrène) et les traiter selon les normes locales.

Ne pas laisser les enfants jouer avec les dispositifs de commande du produit. Conserver les télécommandes hors de la portée des enfants.

Ce produit n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (dont les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, ou ne disposant pas des connaissances adéquates, sauf sous surveillance ou après avoir reçu les consignes des personnes responsables de leur sécurité.

Appliquer tous les dispositifs de sécurité (photocellules, linteaux sensibles, etc..) nécessaires pour protéger la zone contre les risques de choc, d'écrasement, d'entraînement ou de cisaillement. Tenir compte des règlements et des directives en vigueur, des critères de bonne technique, de l'utilisation, de l'environnement de l'installation, de la logique de fonctionnement du système et des forces développées par l'automatisation.

L'installation doit être équipée de dispositifs de sécurité et de commandes conformes aux normes EN 12978 et EN 12453.



Prévoir sur le réseau de l'alimentation un interrupteur / sectionneur omnipolaire avec distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm..

Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un interrupteur différentiel et d'une protection de surcourant adéquats.

Certains types d'installation requièrent le branchement du vantail à une installation de mise à terre satisfaisant les normes de sécurité en vigueur.

Avant toute intervention, d'installation, réparation et maintien, couper l'alimentation avant d'accéder aux parties électriques. Déconnecter également les batteries temporaires éventuellement présentes.

L'installation électrique et la logique de fonctionnement doivent être conformes aux normes en vigueur.

Les conducteurs alimentés à des tensions différentes doivent être séparés physiquement ou bien, ils doivent être isolés en manière appropriée avec une gaine supplémentaire d'au moins 1 mm.

Les conducteurs doivent être assurés par une fixation supplémentaire à proximité des bornes.

Pendant toute intervention d'installation, maintenance et réparation, couper l'alimentation avant de procéder à toucher les parties électriques.

Recontrôler toutes les connexions faites avant d'alimenter la logique de commande.

Les entrées N.F. non utilisées doivent être shuntées



DÉMOLITION

Comme indiqué par le symbole à côté, il est interdit de jeter ce produit dans les ordures ménagères car les parties qui le composent pourraient nuire à l'environnement et à la santé des hommes, si traitées et évacuées de manière incorrecte.

L'appareillage devra, par conséquent, être livré dans les spéciaux point de collecte et de triage, ou bien remis au revendeur lorsqu'on décide d'acheter un appareillage équivalent. L'évacuation abusive du produit de la part de l'utilisateur comporte l'application de sanctions administratives comme prévu par les normes en vigueur.

Les descriptions et les illustrations présentées dans ce manuel ne sont pas contraignantes. En laissant inchangées les caractéristiques essentielles du produit, le fabricant se réserve le droit d'apporter toute modification à caractère technique, de construction ou commerciale sans s'engager à revoir la cette publication.

1. Notice générales

Pour une parfaite automatisation de portails coulissants, vérifier que les suivantes caractéristiques soient respectées:

- Le rail de guide et les roues devront être correctement dimensionnés et entretenus (pour éviter trop de frottement pendant le coulisement du portail).
- Pendant le fonctionnement, le portail ne devra pas trop onduler.
- L'ouverture et la fermeture devront être stopées par une bûte mécanique (selon les normes en vigueur).

2. Caractéristiques générales

Automation avec alimentation monophasée pour portails coulissants, disponibles en 2 versions:

BULL 20HE pour portails avec poids maxi égal à 2000kg avec alimentation 230 Vac

BULL 20HEA pour portails avec poids maxi égal à 2000kg avec alimentation 120 Vac

Le BULL est un monobloc au design raffiné et de dimensions réduites; il est constitué d'un groupe en aluminium à l'intérieur duquel ont été placés le moteur et un système de réduction irréversible réalisé avec des matériaux très résistants. Le BULL est doté de fin de course à ressort. En cas de panne de courant, un déblocage d'urgence à clé personnalisée permet le déplacement manuel de la grille.

La sécurité anti-écrasement est garantie par un dispositif électronique (encodeur) qui détecte la présence d'obstacles potentiels.

3. Mise en pose de la plaque de fondation

La Fig. 1 représente les dimensions de la plaque de fondation.

Il faut absolument respecter la distance de la crémaillère pour avoir la possibilité de placer et ôter l'actuateur une fois la crémaillère du vantail fixée.

Voilà ci de suite les principales typologies d'ancrage de la plaque de fondation:

1 Pose sans réglage en hauteur sur fond en ciment préexistant (Fig.2).

En utilisant la plaque comme gabarit de forage, exécutez 4 trous Ø10mm, où insérer des chevilles filetées en acier Ø10x120mm comme celles illustrées dans la Fig. 2.

Fixez directement sur le sol l'actuateur comme l'indique la Fig.7.

2 Pose avec réglage en hauteur sur fond en ciment préexistant (Fig.3).

En utilisant la plaque comme gabarit de forage, exécutez 4 trous pour l'insertion des chevilles pour barres filetées en acier de Ø 10mm.

Vissez 4 barres filetées de M10/120mm et ancrez les chevilles en vissant à terre les écrous "B" avec leurs rondelles.

Comme l'indique la Fig. 3 placez la plaque de fondation avec les écrous de réglage "A". Placez le moteur comme indiqué dans la Fig.6 et après avoir effectué tous les réglages du cas, bloquez-le comme l'indique la Fig.7.

3 Pose avec réglage en hauteur sur fond en ciment à réaliser.

Comme indiqué dans la Fig.4, ancrez les tire-fonds sur la plaque de fondation et prédisposez un cavage de dimensions.

Noyez les tire-fonds dans le ciment, en faisant attention au niveau de la plaque.

Attendez le durcissement de la colée de béton et enlevez donc les écrous «D» et les rondelles «R» bande large 11x30 . Portez-les sous la plaque pour permettre les réglages en hauteur de l'actuateur (Fig.5).

Effectuez les réglages mis en évidence dans la Fig. 6 et bloquez le moteur comme l'indique la Fig.7.

ATTENTION: indépendamment des modalités d'ancrage utilisées, il faut vérifier avec soin la stabilité de l'actuateur et l'aptitude des matériaux utilisés.

4. Fixation de la crémaillère

Crémaillère en Fe 12x30mm.

Mettre en place les entretoises D en les soudant ou en les vissant au portail à une hauteur de 130/150 mm de la ligne médiane du trou de fixation à la base sur laquelle sera fixée la plaque de fondation.

Respecter le pas de denture même dans le cas de 2 morceaux de crémaillère; pour cela il est conseillable d'adapter un autre morceau de crémaillère (voir Fig.8).

Visser la crémaillère avec les vis V, en ayant soin, lorsque le motoréducteur est installé, de laisser 1mm de jeu entre la crémaillère et le pignon denté (voir Fig.9); pour cela utiliser les boutonnières de réglage de la crémaillère.

5. Positionnement des étriers de fin de course (Fig.10)

Ouvrir le portail à la main, en laissant un espace de 1 à 3cm, selon le poids du portail, entre le portail et la bûtte mécanique A; ensuite fixer l'étrier de fin de course S avec des vis sans fin G de façon à ce que le capteur de fin de course soit appuyé. Répéter la même opération avec le portail en phase de fermeture.

6. Installation des aimants (BULL 20HE.S - 20HEA.S) Fig.11

Les aimants sont insérés à l'intérieur des supports spéciaux (fig.11-"A") qui, placés sur les étriers de fin de course ou sur la crémaillère, en s'approchant aux capteurs en provoquant la commutation.

Application sur étriers de fin de course

Les supports sont équipés d'aubes d'encliquetage qui permettent le fixage aux étriers de fin de course, en principe fournies avec l'automatisme, comme indiqué dans la fig.11-B.

Ce type de fixage permet un réglage rapide de la position des aimants. Après avoir fixé la distance correcte, fixez avec une vis la position du support de manière à empêcher qu'il se déplace sur l'étrier.

Application sur crémaillère

La solution alternative est de fixer les supports directement sur la crémaillère, en utilisant les perçages mis en évidence dans la fig.11-C. Cette modalité ne permet pas de faire des réglages successifs, donc il vaudrait mieux faire des essais avec les supports fixés provisoirement, avant d'effectuer la fixation définitive.

IMPORTANT: La distance correcte entre l'aimant et le capteur dépend des caractéristiques de l'installation et ne peut pas être établie à l'avance, mais elle doit être relevée à travers une série d'essais.

A titre d'exemple nous indiquons dans le tableau de la fig.11 quelques unes des distances d'intervention du capteur (quota X) se référant à distances K de 3 et 35 mm.

En tout cas la distance K ne doit pas dépasser la valeur de 35 mm car une distance supérieure ne permet pas la commutation du capteur magnétique.

7. Manoeuvre manuelle (Fig.12)

En cas de panne électrique ou de mal fonctionnement, pour actionner manuellement le vantail procédez comme suit:

- Une fois insérée la clé personnalisée C, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et tirez le levier L.
- Le moto réducteur est ainsi bloqué et vous pouvez déplacer manuellement le vantail.
- Pour restaurer le fonctionnement normal, refermez le levier L et actionnez manuellement le portail jusqu'à ce que l'engrenage est rétabli.

8. Branchements électriques

Pour brancher électriquement l'automatisme et pour régler les modalités de fonctionnement, consultez les instructions d'emploi de la centrale de commande.

En particulier le talonnage de la sensibilité du dispositif anti-écrasement (encodeur) doit être fait en respectant les normes en vigueur.

En outre nous rappelons qu'il est obligatoire d'effectuer le branchement de mise à la terre en utilisant le spécial serre-joint.

Manuel d'instructions pour l'utilisateur

Normes de sécurité

- Ne pas stationner dans la zone de mouvement du vantail.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec les commandes ou en proximité du vantail.
- En cas d'anomalies du fonctionnement ne pas essayer de réparer la panne, mais appelez un technicien compétent.

Manœuvre manuelle et d'urgence

En cas de panne électrique ou de mal fonctionnement, pour actionner manuellement le vantail procédez comme suit:

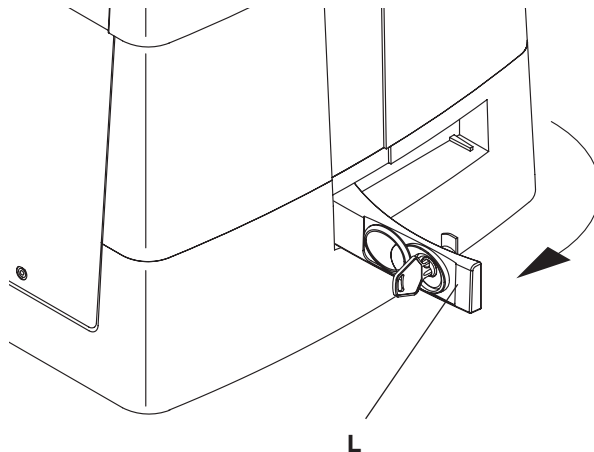
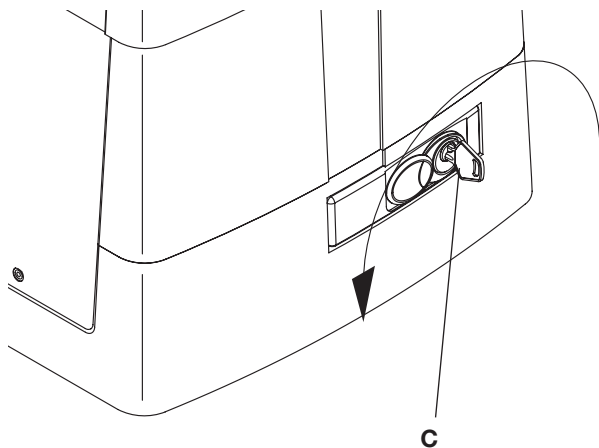
- Une fois insérée la clé personnalisée C, tournez-la dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et tirez le levier L.
- Le moto réducteur est ainsi bloqué et vous pouvez déplacer manuellement le vantail.
- Pour restaurer le fonctionnement normal, refermez le levier L et actionnez manuellement le portail jusqu'à ce que l'engrenage est rétabli.

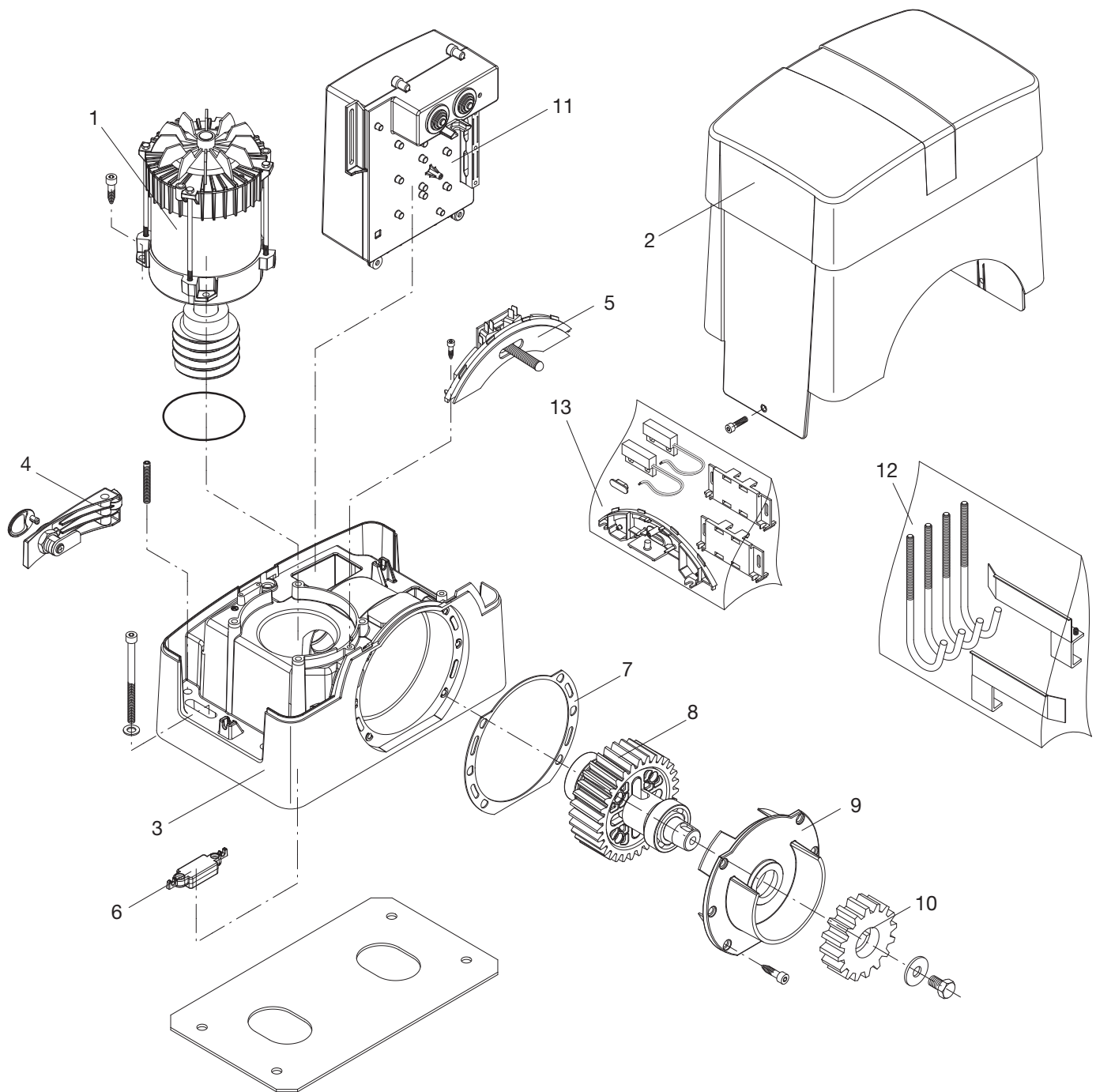
Maintenance

- Contrôler tous les mois le bon état du déverrouilleur manuel d'urgence.
- S'abstenir impérativement de toute tentative d'effectuer des maintenances extraordinaires ou des réparations, sous risque d'accident. Contactez un technicien spécialisé pour ces opérations.
- L'actuateur ne demande pas de manutention ordinaire mais il faut vérifier périodiquement l'efficacité des dispositifs de sécurité et les autres parties de l'installation qui puissent créer dangers à cause d'usure.

Démolition

Au cas où le produit serait mis hors service, il est impératif de se conformer aux lois en vigueur pour ce qui concerne l'élimination différenciée et le recyclage des différents composants (métaux, matières plastiques câbles électriques, etc...) contactez votre installateur ou une firme spécialisée autorisée à cet effet.





Ref.	BULL 20 HE Code	BULL 20 HEA Code	Note
1	968600981	968600982	
2	9686330		
3	9688319		
4	9686328		
5	9686329		
6	968601570		
7	9686333		
8	9688270		
9	9686335		
10	9686032		
11	968600983	968600984	
12	9686337		
13	9688102		BULL_S

EG-Konformitätserklärung

Erklärung gemäß Richtlinie 2004/108/CE(EMV); 2006/95/CE(LVD)

Hersteller: **Automatismi Benincà SpA**

Adresse: **Via Capitello, 45 - 36066 Sandrigo (VI) - Italien**

Erklärt, dass das Produkt:

Automation für Schiebetore

BULL 20HE- 20HEA)

folgenden EG-Richtlinien entspricht:

- **RICHTLINIE 2004/108/EG DES EUROPÄISCHEN PARLAMENTS UND DES RATES** vom 15. Dezember 2004 zur Angleichung der Rechtsvorschriften der Mitgliedstaaten über die elektromagnetische Verträglichkeit und zur Aufhebung der Richtlinie 89/336/EWG, gemäß nachstehenden Normen:

EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007.

- **RICHTLINIE 2006/95/EG DES EUROPÄISCHEN PARLAMENTS UND DES RATES** vom 12. Dezember 2006 zur Angleichung der Rechtsvorschriften der Mitgliedstaaten betreffend elektrische Betriebsmittel zur Verwendung innerhalb bestimmter Spannungsgrenzen, gemäß nachstehenden Normen:

EN 60335-1:2002 + A1:2004 + A11:2004 + A12:2006 + A2:2006 + A13:2008; EN 60335-2-103:2003.

- **RICHTLINIE 2006/42/EG DES EUROPÄISCHEN PARLAMENTS UND DES RATES** vom 17. Mai 2006 über Maschinen, zur Aufhebung der Richtlinie 95/16/EG, gemäß Anforderungen für „unvollständige Maschinen“ und nachstehender Norm: EN13241-1:2003.

- **Automatismi Benincà SpA** erklärt, dass die technischen Unterlagen gemäß Anhang VII Teil B der Richtlinie 2006/42/EG erstellt wurden und dass das Produkt folgenden Anforderungen entspricht: 1.1.1 - 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.5 - 1.2.1 - 1.2.3 - 1.2.6 - 1.3.1 - 1.3.2 - 1.3.3 - 1.3.4 - 1.3.7 - 1.3.9 - 1.5.1 - 1.5.2 - 1.5.4 - 1.5.5 - 1.5.6 - 1.5.7 - 1.5.8 - 1.5.10 - 1.5.11 - 1.5.13 - 1.6.1 - 1.6.2 - 1.6.4 - 1.7.2 - 1.7.4 - 1.7.4.1 - 1.7.4.2 - 1.7.4.3.

- Der Hersteller verpflichtet sich die Informationen zu der „unvollständigen Maschine“ einzelstaatlichen Stellen auf begründetes Verlangen zu übermitteln. Durch die Übermittlung bleibt das intellektuelle Eigentum des Herstellers der „unvollständigen Maschine“ unberührt.

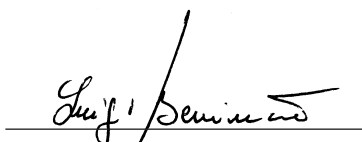
- Diese „unvollständige Maschine“ darf erst dann in Betrieb genommen werden, wenn gegebenenfalls festgestellt wurde, dass die Maschine, in die die unvollständige Maschine eingebaut werden soll, den Bestimmungen der Maschinenrichtlinie 2006/42/EG entspricht.

- Das Produkt entspricht außerdem, falls zutreffend, folgenden Normen:

EN 12445:2002, EN 12453:2002, EN 12978:2003.

Benincà Luigi, Rechtsvertreter

Sandrigo, 18/04/2016.



Déclaration CE de conformité

Déclaration conforme aux Directives 2004/108/CE(EMC); 2006/95/CE(LVD)

Fabricant: **Automatismi Benincà SpA**

Adresse: **Via Capitello, 45 - 36066 Sandrigo (VI) - Italie**

Déclare que le produit:

l'automatisme pour portails coulissant modèle

BULL 20HE- 20HEA)

est conforme aux conditions requises par les Directives CE suivantes:

- **DIRECTIVE 2004/108/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL** du 15 décembre 2004 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la compatibilité électromagnétique et qui abroge la Directive 89/336/CEE, selon les suivantes normes harmonisées: EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007.

- **DIRECTIVE 2006/95/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL** du 12 décembre 2006 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, selon les suivantes normes harmonisées: EN 60335-1:2002 + A1:2004 + A11:2004 + A12:2006 + A2:2006 + A13:2008; EN 60335-2-103:2003.

- **DIRECTIVE 2006/42/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL** du 17 mai 2006 concernant les machines et qui modifie la Directive 95/16/CE, en respectant les conditions requises pour les “quasi-machines”, selon la norme suivante: EN13241-1:2003.

- **Automatismi Benincà SpA** déclare, en outre, que la documentation technique pertinente a été constituée conformément à l'annexe VII B de la Directive 2006/42/CE et que les conditions requises essentielles ci de suite ont été respectées: 1.1.1 - 1.1.2 - 1.1.3 - 1.1.5 - 1.2.1 - 1.2.3 - 1.2.6 - 1.3.1 - 1.3.2 - 1.3.3 - 1.3.4 - 1.3.7 - 1.3.9 - 1.5.1 - 1.5.2 - 1.5.4 - 1.5.5 - 1.5.6 - 1.5.7 - 1.5.8 - 1.5.10 - 1.5.11 - 1.5.13 - 1.6.1 - 1.6.2 - 1.6.4 - 1.7.2 - 1.7.4 - 1.7.4.1 - 1.7.4.2 - 1.7.4.3.

- Le fabricant s'engage à transmettre aux autorités nationales, suite à une demande motivée, les informations concernant la “quasi-machine”. Cet engagement comprend les modalités de transmission et reste sans préjudices pour les droits de propriété intellectuelle du fabricant sur la “quasi machine”.

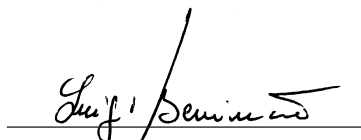
- On communique que la “quasi-machine” ne doit pas être mise en service avant que la machine finale, dans laquelle elle doit être incorporée, ait été elle même déclarée conforme, le cas échéant, aux dispositions de la Directive 2006/42/CE.

- En outre le produit, exclusivement en ce qui concerne les parties applicables, résulte conforme aux normes suivantes:

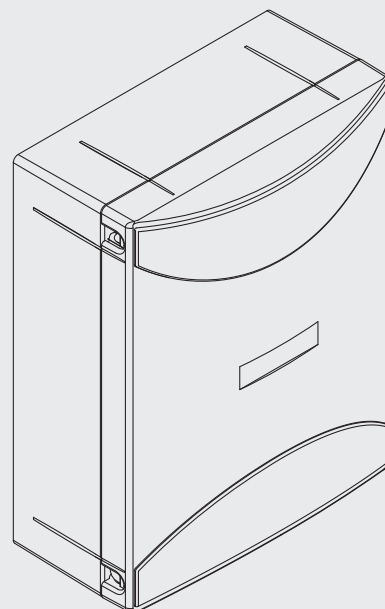
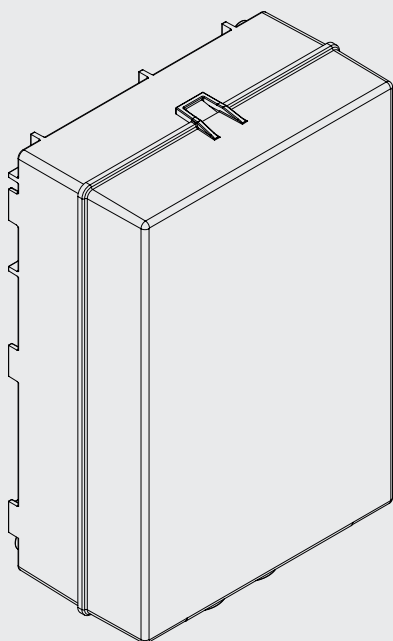
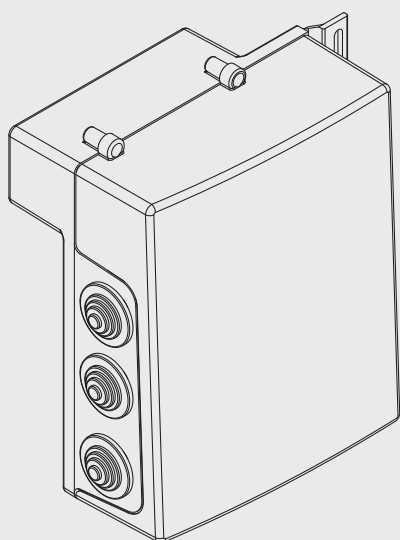
EN 12445:2002, EN 12453:2002, EN 12978:2003.

Benincà Luigi, Responsable Légal.

Sandrigo, 18/04/2016.

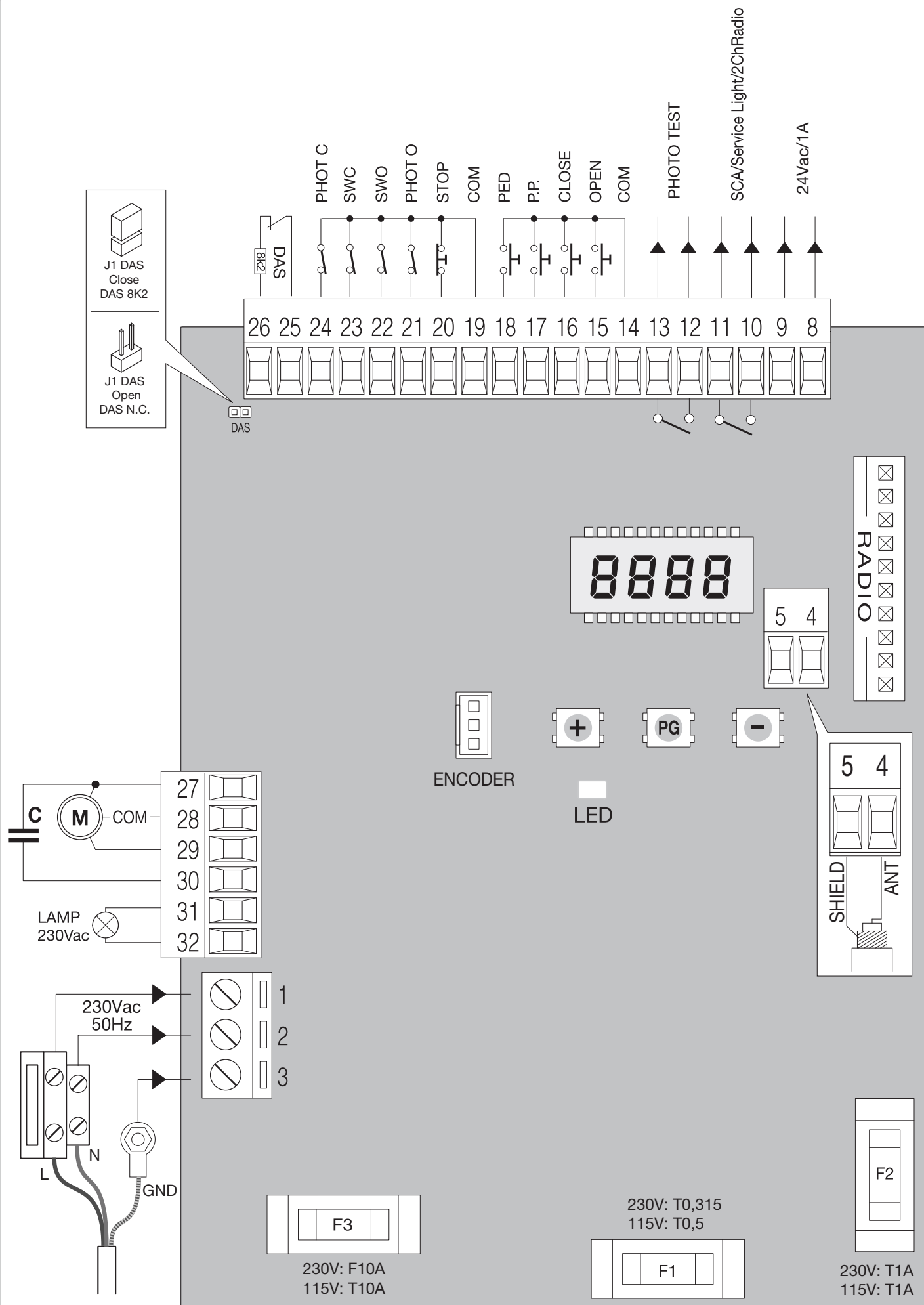


CP.BULL.RI CP.BISON OM MATRIX

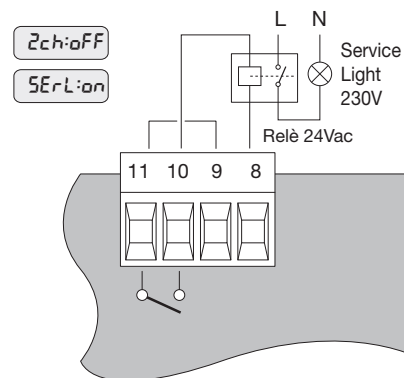
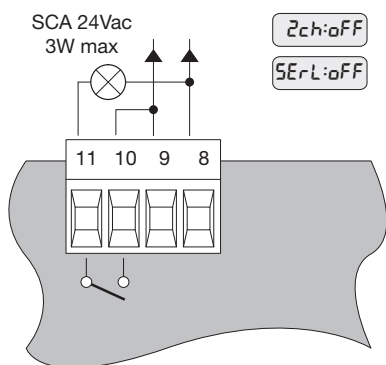
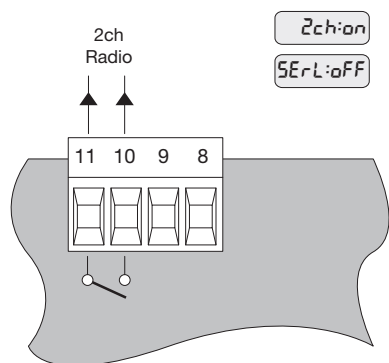


BENINCA[®]
TECHNOLOGY TO OPEN

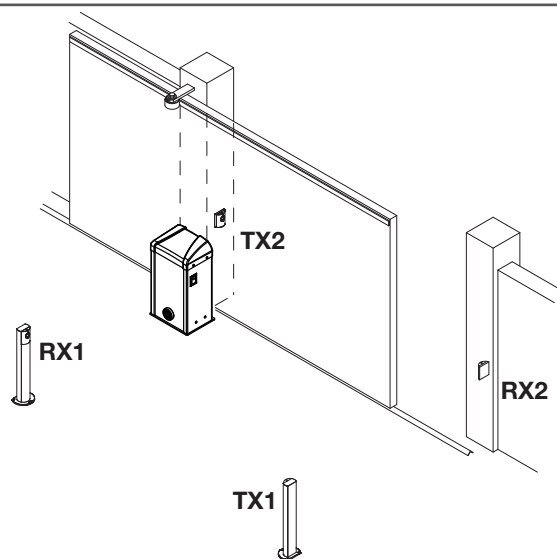
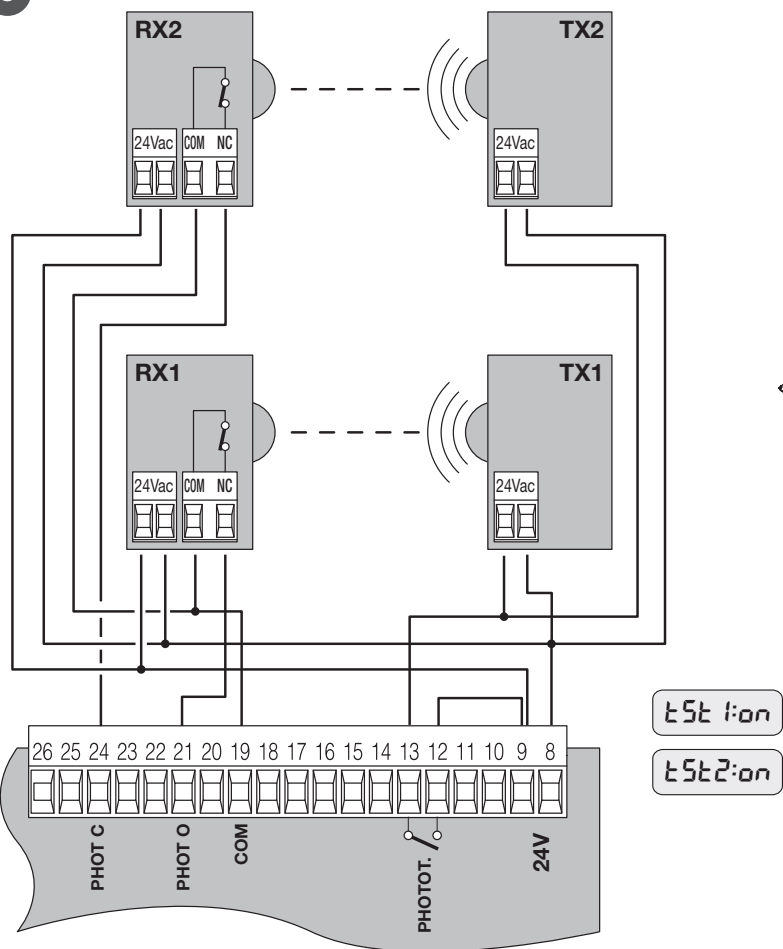




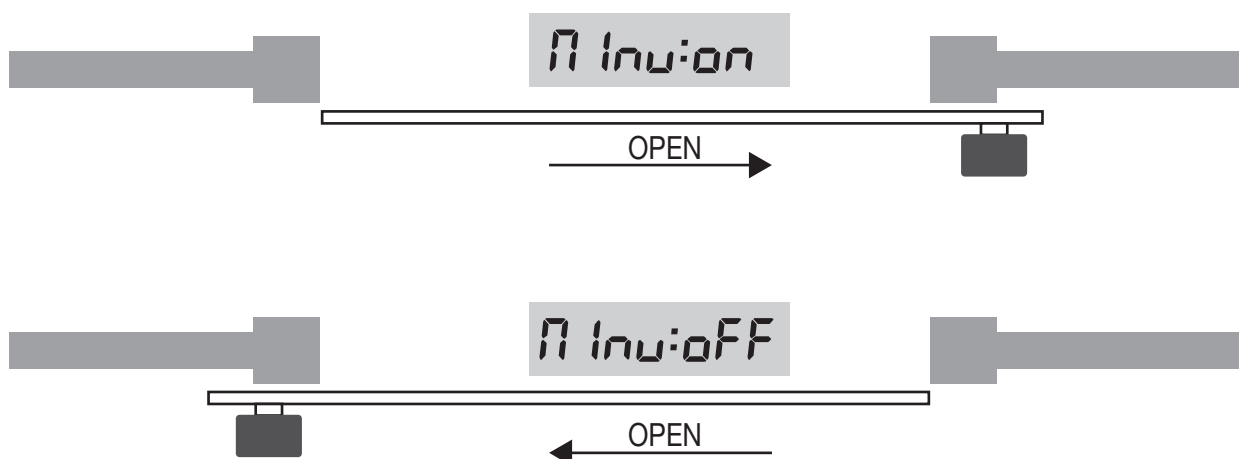
2



3

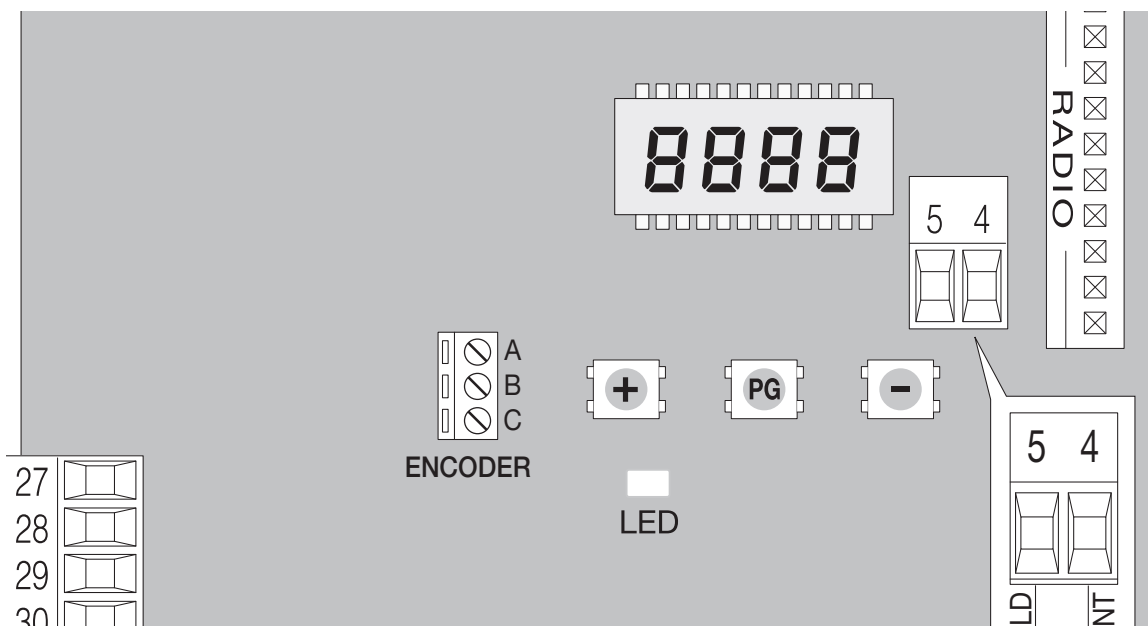


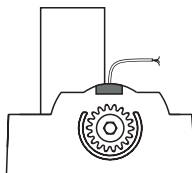
4

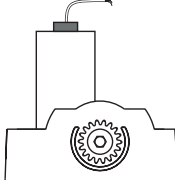


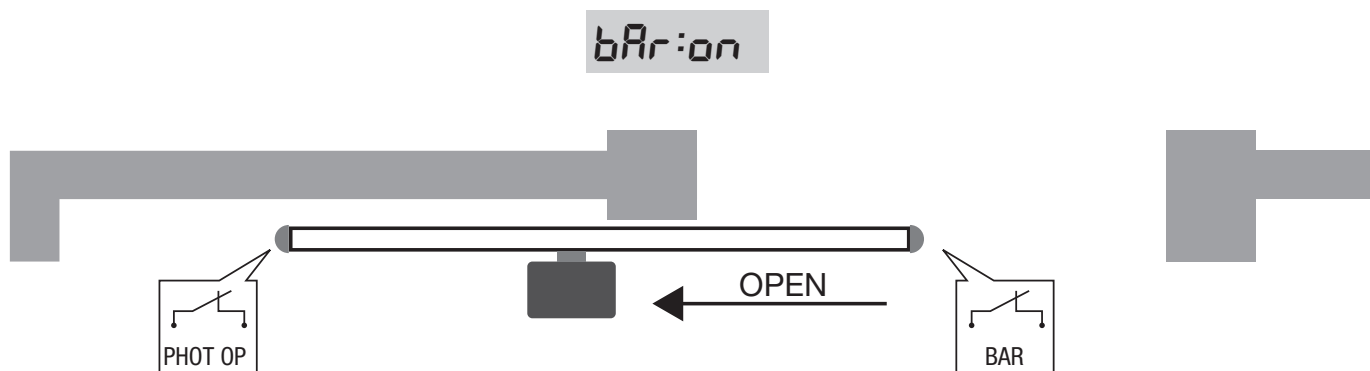
MATRIX + BULL10M SC/15M SC

Collegamento Encoder - Encoder Connection - Anschluss Encoder
Branchement Encodeur - Conexión Encoder - Połączenia Enkoderem

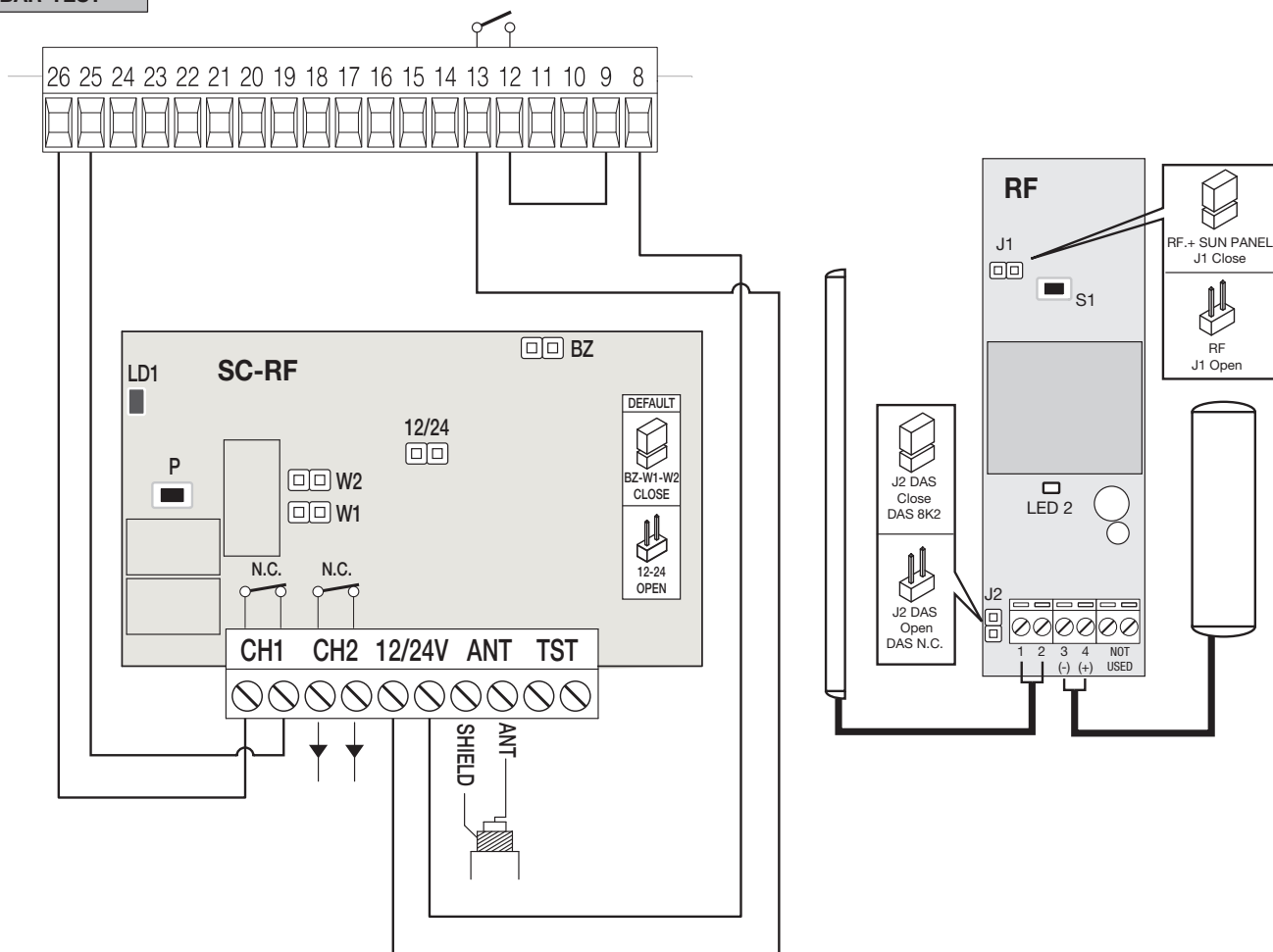


		
A	Signal	Bianco/White/Weiss Blanc/Blanco/Biały
B	+5V	Marrone/Brown/Braun Marron/Marrón/Brązowy
C	GND	Verde/Green/Grüne Verte/Verde/Zielony

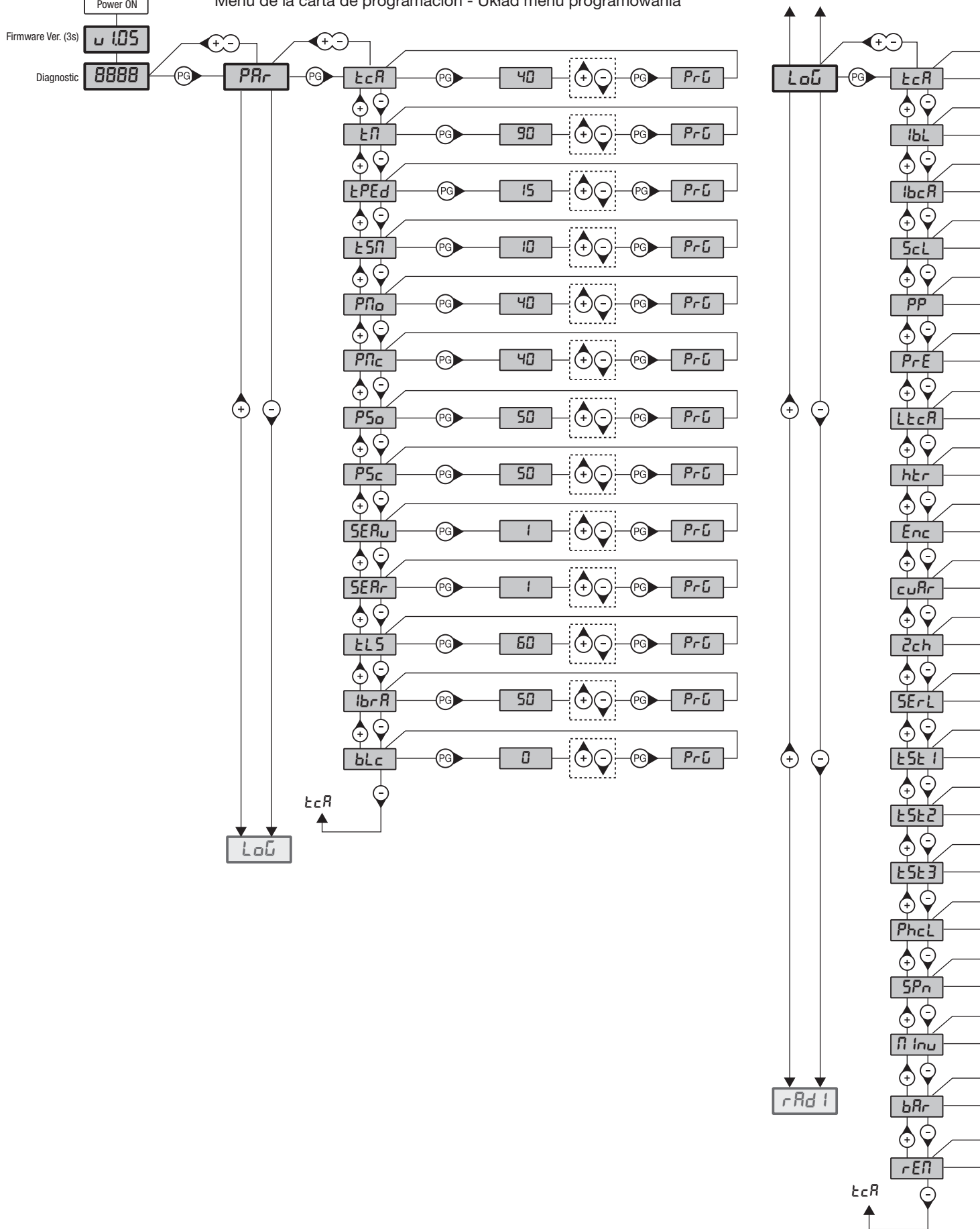
		
A	Signal	Verde/Green/Grüne Verte/Verde/Zielony
B	+5V	Marrone/Brown/Braun Marron/Marrón/Brązowy
C	GND	Bianco/White/Weiss Blanc/Blanco/Biały



BAR-TEST



Schema menu di programmazione - Menu programming layout
 Diagramm Programmiermenü - Menu de programmation
 Menú de la carta de programación - Układ menu programowania



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Il est interdit d'utiliser ce produit pour l'utilisation du produit ou avec des finalités ou modalités non prévues par le présent manuel. Toute autre utilisation pourrait compromettre l'intégrité du produit et présenter un danger pour les personnes ou pour les biens. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou d'inobservation de la bonne technique dans la construction des portails, ainsi que de toute déformation qui pourrait avoir lieu lors de son utilisation. Toujours conserver la notice pour toute autre consultation future.

GUIDE INSTALLATEUR

Ce manuel est destiné exclusivement au personnel qualifié pour l'installation et la maintenance des ouvertures automatiques. Le montage doit être accompli par du personnel qualifié (monteur professionnel, conformément à EN12635), dans le respect de la bonne technique et des normes en vigueur. Vérifier que la structure du portail est adaptée pour être équipée d'un automatisme. L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, au déverrouillage d'urgence de l'automatisme, et livrer à l'utilisateur les modes d'emploi.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Tenir à l'écart des enfants tous les matériaux d'emballage car ils représentent une source potentielle de danger. Ne pas disperser les matériaux d'emballage dans l'environnement, mais trier selon les différentes typologies (i.e. carton, polystyrène) et les traiter selon les normes locales.

Ne pas laisser les enfants jouer avec les dispositifs de commande du produit. Conserver les télécommandes hors de la portée des enfants. Ce produit n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (dont les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont limitées, ou ne disposant pas des connaissances adéquates, sauf sous surveillance ou après avoir reçu les conseils des personnes responsables de leur sécurité. Appliquer tous les dispositifs de sécurité (photocellules, linteaux sensibles, etc.) nécessaires pour protéger la zone contre les risques de choc, d'écrasement, d'entraînement ou de cisaillement. Tenir compte des règlements et des directives en vigueur, des critères de bonne technique, de l'utilisation, de l'environnement de l'installation, de la logique de fonctionnement du système et des forces développées par l'automatisation. L'installation doit être équipée de dispositifs de sécurité et de commandes conformes aux normes EN 12978 et EN 12453.

Utiliser exclusivement des accessoires et des pièces de rechange originales, l'utilisation de composants non originaux comporte l'exclusion du produit des couvertures prévues par le certificat de Garantie. Toutes les parties, mécaniques et électriques, qui composent l'automatisme doivent correspondre aux conditions requises des réglementations en vigueur et reporter le marquage CE.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

Prévoir sur le réseau de l'alimentation un interrupteur / sectionneur onipolaire avec distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un interrupteur différentiel et d'une protection de surcourant adéquats.

Certains types d'installation requièrent le branchement du vantail à une installation de mise à terre satisfaisant les normes de sécurité en vigueur.

Avant toute intervention, d'installation, réparation et maintien, couper l'alimentation avant d'accéder aux parties électriques. Déconnecter également les batteries temporaires éventuellement présentes. L'installation électrique et la logique de fonctionnement doivent être conformes aux normes en vigueur. Les conducteurs alimentés à des tensions différentes doivent être séparés physiquement ou bien, ils doivent être isolés en manière appropriée avec une gaine supplémentaire d'au moins 1 mm. Les conducteurs doivent être assurés par une fixation supplémentaire à proximité des bornes. Pendant toute intervention d'installation, maintenance et réparation, couper l'alimentation avant de procéder à toucher les parties électriques. Recontrôler toutes les connexions faites avant d'alimenter la logique de commande. Les entrées N.F. non utilisées doivent être shuntées.

DÉMOLITION

Comme indiqué par le symbole à côté, il est interdit de jeter ce produit dans les ordures ménagères car les parties qui le composent pourraient nuire à l'environnement et à la santé des hommes, si traitées et évacuées de manière incorrecte. L'appareillage devra, par conséquent, être livré dans les spéciaux point de collecte et de triage, ou bien remis au revendeur lorsqu'on décide d'acheter un appareillage équivalent. L'évacuation abusive du produit de la part de l'utilisateur comporte l'application de sanctions administratives comme prévu par les normes en vigueur.

Les descriptions et les illustrations présentées dans ce manuel ne sont pas contraignantes. En laissant inchangées les caractéristiques essentielles du produit, le fabricant se réserve le droit d'apporter toute modification à caractère technique, de construction ou commerciale sans s'engager à revoir la présente publication.

DONNÉES TECHNIQUES

Alimentation du réseau	230 Vac 50/60 Hz
Sortie Moteur	1 moteur 230Vac
Puissance maximale moteur	1000 W
Sortie alimentation accessoires	24Vdc 500mA max.
Degré de protection	IP54
Temp. de fonctionnement	-20°C / +70°C
Récepteur	433,92 MHz intégré et paramétrable (à code variable ou fixe + à code variable + ARC Advanced Rolling Code)
Quantité des codes mémorisables	64

1) CENTRALE DE COMMANDE CP.BULL.RI - CP.BISON OM - MATRIX

1.1) FONCTIONS ENTRÉES/SORTIES

N° Bornes	Fonction	Description
1-2	Alimentation	Entrée 230Vac 50Hz (1-Phase/2-Neutre)
3	GND	Branchement mise à terre. Utiliser le connecteur prédisposé sur la plaque de fixation de la centrale. Le raccordement à la terre est OBLIGATOIRE, à travers ce raccordement même les structures métalliques de la motorisation sont mises à terre
4-5	Antenne	Branchement antenne fiche récepteur radio à insertion (4-signal/5-écran).
8-9	24Vac	Sortie alimentation accessoires 24Vac/1A max
10-11	SCA ou Lumière de service	Contact sec N.O. configurable comme SCA (voyant portail ouvert), lumière de travail temporisée (voir Logique SERL) ou comme sortie canal radio (voir Logique 2Ch).
12-13	PHOTO TEST	Contact net N.O. utilisé pour alimenter les transmetteurs des photocellules en modalité TEST. Voir schéma Figure 3 et Logiques 1 et 2.
14	COM	Commun pour les entrées de commande.
15	OPEN	Entrée touche OUVRE (contact N.O.). Contact utilisable pour ouvertures temporisées avec minuteur.
16	CLOSE	Entrée bouton presseur FERME (contact N.O.)
17	Pas à pas	Entrée bouton presseur pas à pas (contact N.O.)
18	PED	Entrée bouton presseur accès piétons (contact N.O.), commande l'ouverture partielle, configurable par le paramètre 1PED. A la fin du temps TCA (si activé) la fermeture est commandée.
19	COM	Commun pour fin de course et sécurité
20	STOP	Entrée bouton presseur STOP (contact N.F.)
21	PHOTO	Entrée (contact N.F.) pour dispositifs de sécurité (i.e.: photocellules). En phase de fermeture: l'ouverture du contact cause l'arrêt du moteur lorsque la photocellule est délivrée, le moteur renverse la direction de marche (ouvre). En phase d'ouverture: l'ouverture du contact provoque l'arrêt du moteur, lorsque la photocellule est délivrée, le moteur part à nouveau en ouverture.
22	SWO	Entrée fin de course OUVRE (contact N.F.)
23	SWC	Entrée fin de course FERME (contact N.F.)
24	PHOTO C	Entrée (contact N.F.) pour dispositifs de sécurité (i. e . photocellules). En phase de fermeture: Comportement configurable par la logique PHCL. En phase d'ouverture: Comportement configurable par la logique PHC.
25-26	DAS	Entrée contact barre à palpeurs Barre résistive: cavalier "DAS" fermée Barre mécanique: cavalier "DAS" ouvert L'intervention de la barre arrête le mouvement du vantail et le renverse pendant 3s environ. En cas d'absence de la barre: cavalier "DAS" ouvert, pontet entre les serre joints 25-26.
27-28-29	Moteur	Branchement moteur 230Vac - monophasé: 27-Phase/28-Commune/29-Fase
27-30	Condensateur	Branchement condensateur
31-32	Clignotant	Branchement clignotant 230Vac 40W max.
La centrale est équipée d'un module radio intégré pour la réception des télécommandes à code variable, à code ARC (Advanced Rolling-Code) ou à code fixe, avec fréquence 433.92MHz.		

Vérification connexions:

- 1) Couper l'alimentation.
- 2) Débloquer la porte manuellement, l'amener environ à la moitié de sa course et la rebloquer.
- 3) Restaurer l'alimentation.
- 4) Donner une commande de pas à pas en intervenant sur le bouton ou avec la radiocommande.
- 5) Le vantail doit bouger en ouverture. Au cas contraire, utiliser la logique MINV pour inverser le sens d'ouverture.
- 6) Coupez l'alimentation. Rétablissez l'alimentation.

2) AUTOAPPRENTISSAGE DES COTES ET ETALONNAGE DU DISPOSITIF ANTI-ÉCRASEMENT

Suite à l'installation de l'automatisme les conducteurs électriques et avoir programmé toutes les fonctions requises, il est nécessaire exécuter l'auto apprentissage des cotes et des couples.

Allez dans le menu AUTO et appuyer sur la touche <PGM> L'afficheur présente PUSH.

Appuyez encore sur la touche <PGM>: La procédure d'auto étalonnage commence: l'afficheur présente la sigle PRG et la procédure d'auto apprentissage commence, il faut attendre au moins 2 cycles complets pour que la course soit mémorisée. Terminée la procédure l'afficheur présente le mot OK.

La procédure peut être exécutée indépendamment de la position du vantail et elle peut être interrompue à tout moment en appuyant simultanément sur les touches <+> et <->, ou à l'aide de l'intervention des entrées STOP/PHO/PHA/DAS/PP/PED.

Une fois la Si la procédure n'aboutit pas à un résultat positif, le système affiche le message ERR, vérifier donc la présence d'éventuels obstacles ou points de friction sur le vantail.

3) CENTRALE DE COMMANDE COMPATIBLE ARC

IMPORTANT, LIRE AVEC ATTENTION:

Le récepteur radio présent dans ce produit est compatible avec les nouveaux émetteurs ARC (Advanced Rolling Code) qui garantissent, grâce à la codification en 128 bits, une sécurité anti-copiage supérieure.

La mémorisation des nouveaux émetteurs ARC est complètement analogue à celle des émetteurs Rolling Code avec codification HCS mais il faut garder à l'esprit que :

1) Les émetteurs ARC et Rolling Code HCS ne peuvent pas être mémorisés dans un récepteur simple.

2) Le premier émetteur mémorisé établit la typologie d'émetteurs à utiliser par la suite.

Si le premier émetteur mémorisé est ARC, il ne sera pas possible de mémoriser des émetteurs Rolling Code HCS et vice-versa.

3) Les émetteurs à code fixe ne peuvent être utilisés qu'en association avec ceux Rolling Code HCS, en réglant la logique CVAR sur OFF. Ils ne sont donc pas utilisables en association avec les émetteurs ARC.

Si le premier émetteur Rolling Code mémorisé est un ARC, la logique CVAR n'a pas d'influence.

4) Si on souhaite changer de typologie d'émetteurs, il est nécessaire de réinitialiser le récepteur .

4) PROGRAMMATION

La programmation des différentes fonctions de la logique de commande est effectuée en utilisant l'afficheur à cristaux liquides présent sur le tableau de la logique et en programmant les valeurs désirées dans les menus de programmation décrits ci-après.

Le menu paramètres permet d'associer une valeur numérique à une fonction, comme pour un trimmer de réglage.

Le menu des logiques permet d'activer ou de désactiver une fonction, comme pour le réglage d'un dip-switch.

D'autres fonctions spéciales suivent les menus paramètres et logiques et peuvent varier suivant le type de logique de commande ou de version de logiciel.

4.1) POUR ACCÉDER À LA PROGRAMMATION

1 Presser la touche <PG>, l'afficheur présente le premier menu Paramètres "PAR".

2 Choisir avec la touche <+> ou <-> le menu que l'on souhaite sélectionner (PAR>>L aG>>r Ad la>>n nR n>>r E5).

3 Presser la touche <PG>, l'afficheur présente la première fonction disponible dans le menu.

4 Choisir avec la touche <+> ou <-> la fonction que l'on souhaite sélectionner.

5 Presser la touche <PG>, l'afficheur montre la valeur actuellement programmée pour la fonction sélectionnée.

6 Choisir avec la touche <+> ou <-> la valeur que l'on souhaite attribuer à la fonction.

7 Presser la touche <PG>, l'afficheur montre le signal "PrG" qui indique que la programmation a eu lieu.

Notes:

La pression simultanée de <+> et <-> effectuée à l'intérieur d'un menu fonction permet de revenir au menu supérieur sans apporter de modification.

La pression simultanée de <+> et <-> effectuée avec l'afficheur éteint affiche la version logicielle de la carte.

Maintenir la pression sur la touche <+> ou sur la touche <-> pour accélérer l'incrément/décément des valeurs.

Après une attente de 30s, la logique de commande sort du mode programmation et éteint l'afficheur.

5) PARAMÈTRES, LOGIQUES ET FONCTIONS SPÉCIALES

Les tableaux ci de suit décrivent singulièrement les fonctions disponibles dans la centrale.

5.1) PARAMETRES (PAR)			
MENU	FONCTION	MIN-MAX-(Default)	MEMO
t c R	Temps de fermeture automatique. Actif uniquement avec logique "t c R"=ON. A' la fin du temps affiché la centrale commande un manœuvre de fermeture.	3-240-(40s)	
t n	Temps travail moteur. Actif uniquement avec logique ENC:OFF. Règle le temps de fonctionnement durant la phase d'ouverture et fermeture du moteur.	1-250-(90s)	
t P E d	Règle l'espace parcouru par le vantail durant l'ouverture partielle (accès piéton). Valeur exprimée en décimètres.	5-100-(15%)	
t S n	Règle l'espace couvert par le vantail durant la phase de ralentissement. 0 = ralentissement invalidé	0-100-(10%)	
P n o	Règle le couple appliqué au moteur durant la phase d'ouverture.*	1-99-(40%)	
P n c	Règle le couple appliqué au moteur durant la phase de fermeture.*	1-99-(40%)	
P S o	Règle le couple appliqué au moteur durant la phase de ralentissement en ouverture*	1-99-(50%)	
P S c	Règle le couple appliqué au moteur durant la phase de ralentissement en fermeture*	1-99-(50%)	

SEAL	Règle le seuil d'intervention du dispositif anti-écrasement (Encodeur) durant la phase à vitesse normale.* 99: sensibilité maxi - 0: sensibilité min	0-99-(1%)	
SEALr	Règle le seuil d'intervention du dispositif anti-écrasement (Encodeur) durant la phase de ralentissement.* 99: sensibilité maxi - 0: sensibilité min	0-99-(1%)	
TL5	Actif uniquement avec logique SErL :ON. Règle le temps d'activation de la lumière de service.	1-240-(60s)	
lbrA	Règle la force du frein moteur. 0: freinage invalidé - 1:freinage min - 99: freinage maxi	0-99-(80%)	
blc	Retard arrêt moteur sur le fin de course. Actif uniquement avec ralentissement (TSM) activé. Règle le temps de retard d'arrêt suite à l'intervention du fin de course. Utiliser une valeur proportionnée au poids du portail. Utiliser les valeurs indicatives indiquées ci de suite: 25 portails très lourds (retard plus grand) 18 portails lourds 10 portails moyens 1 portails légers (court retard) 0 hors service (aucun retard)	0-25 (0)	

*** ATTENTION: L' affichage erronée d'un de ces paramètres peut s'avérer dangereux.
Respectez les normes en vigueur!**

5.2) LOGIQUES (LoG)			
MENU	FONCTION	DEFAULT	MEMO
lcA	Valide ou invalide la fermeture automatique On: fermeture automatique validée Off: fermeture automatique invalidée	(ON)	
lBL	Valide ou invalide la fonction copropriété On: fonction copropriété validée. L'impulsion P.P. ou du transmetteur n'a aucun effet durant la phase d'ouverture. Off: fonction copropriété invalidée.	(OFF)	
lbcA	Active ou désactive les commandes PP et PED durant la phase TCA. On: Commandes PP et PED non activées. Off: Commandes PP et PED activées.	(OFF)	
ScL	Valide ou invalide la fermeture rapide On: fermeture rapide validée. Avec portail ouvert ou en mouvement l'intervention de la photocellule provoque la fermeture automatique après 3 s. Active uniquement avec TCA:ON Off: fermeture rapide invalidée.	(OFF)	
PP	Saisie la modalité de fonctionnement du "Bouton presseur P.P." et du transmetteur. On: Fonctionnement: OUVRE > FERME > OUVRE > Off: Fonctionnement: OUVRE > STOP > FERME > STOP >	(OFF)	
PrE	Valide ou invalide le pré clignotement. On: pré clignotement validé. Le clignotant s'active 3s avant le départ du moteur. Off: pré clignotement invalidé.	(OFF)	
LlcA	Valide ou invalide le clignotant durant le temps TCA. On: Clignotant actif. Off: Clignotant non actif.	(OFF)	
hEr	Valide ou invalide la fonction Homme mort. On: Fonction Homme mort. La pression des boutons pressoirs OUVRE/FERME doit être gardée durant toute la manœuvre. Off: Fonctionnement automatique.	(OFF)	
Enc	Valide ou invalide l'Encodeur. On: Encodeur validé. Off: Encodeur invalidé.	(ON)	
cuAr	Il active ou désactive les émetteurs à code programmable. IMPORTANT : Les émetteurs à code programmable ne sont utilisables que conjointement avec ceux Rolling Code HCS. On : Le récepteur radio n'est activé que pour les émetteurs Rolling Code (ARC ou HCS, le premier émetteur configure le mode de fonctionnement). Off: Le récepteur n'est activé que pour les émetteurs Rolling Code HCS et est programmable (auto-apprentissage et dip/switch).	(ON)	
2ch	Valide ou invalide la deuxième chaîne radio sur la sortie SCA (fig.2). On: Sortie SCA configurée comme deuxième chaîne radio. La logique SERL doit être réglée en mode OFF. Off : sortie AUX peut être programmée comme SCA, ou par la logique SERL (la programmation d'une radiocommande dans le menu RADIO 2CH exécute l'ouverture piétonne).	(OFF)	
SErL	Valide ou invalide la fonction lumière de service sur la sortie SCA (fig.2). On: A' chaque manœuvre le contact est fermé pour le temps affiché par le paramètre TLS. Utilisez un relais auxiliaire pour la commande de la lumière. Off : sortie AUX peut être programmée comme SCA, ou par la logique 2CH.	(OFF)	

tSt1	Valide ou invalide le contrôle des photocellules sur l'entrée PHOT O. On: Contrôle validé. Si le contrôle s'avère négatif aucune manœuvre est commandée Off: Contrôle invalidé.	(OFF)	
tSt2	Valide ou invalide le contrôle des photocellules sur l'entrée PHOT C. On: Contrôle validé. Si le contrôle s'avère négatif aucune manœuvre est commandée Off: Contrôle invalidé.	(OFF)	
tSt3	Activer ou désactiver le test d'entrée BAR. L'activation de la fonction TEST n'est possible qu'avec l'utilisation des articles SC.RF et RF / RF.SUN, consultez les instructions spécifiques. On: Contrôle validé. Si le contrôle s'avère négatif aucune manœuvre est commandée. Voir Fig.7 - "BAR TEST". Off: Contrôle invalidé.	(OFF)	
PhcL	Saisie la modalité de fonctionnement de l'entrée PHOT C. On: Entrée PHOT C active soit en phase d'ouverture soit en phase de fermeture. En phase d'ouverture: l'ouverture du contact provoque l'arrêt du moteur, lorsque la photocellule est délivrée, le moteur redémarre en ouverture. En phase de fermeture: l'ouverture du contact provoque l'arrêt du moteur, lorsque la photocellule est délivrée, le moteur renverse le sens de marche (ouvre). Off: Entrée PHOT C active uniquement en fermeture. En phase de fermeture: l'ouverture du contact provoque l'arrêt du moteur et le demi-tour instantané du sens de marche (ouvre).	(OFF)	
SPn	Active ou désactive la fonction de démarrage. On: Démarrage activé. A' chaque début de manœuvre pour 2s le moteur fonctionne au couple maximal. Off: Exécute les départs à vitesse ralentie pour 2 secondes pour passer par la suite à la vitesse normale.	(ON)	
nInu	Sélectionne le sens d'ouverture du moteur (voir Fig.17): On: Moteur installé à droite Off: Moteur installé à gauche	(OFF)	
bAr	Il modifie le mode de fonctionnement des entrées PHOT OPEN et BAR dans le cas où sont installées les côtes sensibles au niveau des bords mobiles d'ouverture et de fermeture (voir Fig.18). On : L'entrée PHOT OPEN a une fonction analogue à l'entrée BAR mais n'inverse le mouvement pendant 3 secondes que durant la phase d'ouverture. La côte reliée à l'entrée BAR n'est active que durant la phase de fermeture. Off : L'intervention de la côte sensible reliée à l'entrée BAR arrête le mouvement de la porte et inverse pendant environ 3 secondes, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture. L'entrée PHOT OPEN reprend le fonctionnement de la photocellule active à l'ouverture.	(OFF)	
rEn	Active ou désactive l'insertion à distance des radio transmetteurs (voir paragraphe APPRENTISSAGE à DISTANCE DES TRANSMETTEURS). On: Insertion à distance activée Off: insertion à distance désactivée.	(ON)	

5.3) RADIO (rAd l)

MENU	FONCTION
pp	En sélectionnant cette fonction le récepteur se pose en attente (Push) d'un code émetteur à attribuer à la fonction pas à pas. Appuyez sur le bouton presseur de l'émetteur que vous désirez réserver à cette fonction. Si le code est valable, il est stocké en mémoire et le message OK est affiché. Si le code n'est pas valable le message affiché est «Err».
2ch	En sélectionnant cette fonction le récepteur se met en attente (Push) d'un code transmetteur à affecter au deuxième canal radio. Appuyer sur la touche du transmetteur que l'on veut affecter à cette fonction. Si le code est valable, il est mémorisé et le message OK est affiché. Si le code n'est pas valable, c'est le message Err qui s'affiche.
PEd	En sélectionnant cette fonction le récepteur se pose en attente (Push) d'un code transmetteur à affecter à la fonction PED. Appuyez sur le bouton presseur de l'émetteur que vous désirez réserver à cette fonction. Si le code est valable, il est stocké en mémoire et le message OK est affiché. Si le code n'est pas valable le message affiché est «Err».
cLr	En sélectionnant cette fonction le récepteur se pose en attente (Push) d'un code émetteur à effacer de la mémoire. Si le code est valable, il est effacé et le message OK est affiché. Si le code n'est pas valable ou s'il n'est pas stocké en mémoire, le message affiché est «Err»
rEr	Efface complètement la mémoire du récepteur. Confirmation de l'opération est demandée.

5.4) NOMBRE DE CYCLES (nRn)

Affiche le nombre de cycles complets (ouverture+fermeture effectués par l'automatisme).
La première pression de la touche <PG> affiche les 4 premiers chiffres, la deuxième pression les 4 derniers.
Ex. <PG> 0012 >>> <PG> 3456 : 123.456 cycles effectués.

5.5) CYCLES (PAGES 1)

Cette fonction permet d'activer la signalisation de demande d'entretien après un nombre de manœuvres choisit par l'installateur. Pour activer et sélectionner le nombre de manœuvres, procéder comme il suit:
Appuyer sur la touche <PG>, le système affiche OFF sur l'écran de visualisation, pour indiquer que la fonction est désactivée (valeur de défaut). Avec les touches <+> et <-> sélectionner une des valeurs numériques proposées (de OFF à 100). Les valeurs doivent être entendues comme centaines de cycles de manœuvres (i.e.: la valeur 50 indique 5000 manœuvres).
Appuyer sur la touche OK pour activer la fonction. L'écran de visualisation affiche le message PROG.
La demande d'entretien est signalée à l'utilisateur avec un long clignotement de 10s environ à la fin de la manœuvre.

5.6) RESET (PAGE 5)

Réinitialisation de la logique de commande ATTENTION ! Reprogramme la logique de commande avec les valeurs par défaut.
La première pression de la touche <PG> provoque le clignotement du mot RES, une autre pression de la touche <PG> réinitialise la logique de commande.
Note: Les transmetteurs du récepteur ne sont pas effacés.

5.7) AUTOSET (PAGE 0)

Exécute l'apprentissage de la course de l'automatisme et l'étalonnage des couplets de fonctionnement.
Voir paragraphe AUTOAPPRENTISSAGE

5.8) CODE DE PROTECTION (PAGE 8)

Permet de saisir un code de protection d'accès à la programmation de la centrale.
Le système permet de saisir un code alphanumérique de quatre caractères en utilisant des chiffres de 0 à 9 et les lettres A-B-C-D-E-F. A tout moment il est possible d'annuler l'opération de saisie du code, en appuyant simultanément sur les touches + et -. Une fois le mot de passe saisi, on a la possibilité d'opérer sur la centrale, en entrant et en sortant de la programmation pendant environ 10 minutes, de manière à opérer le réglage et l'essai des fonctions.
La valeur de défaut est 0000 (quatre fois zéro) et indique l'absence du code de protection.
En remplaçant le code 0000 avec n'importe quel autre code on active la protection de la centrale, en empêchant l'accès à tous les menus. Si l'on désire saisir un code de protection, procéder comme il suit:
- sélectionner le menu Code et appuyer sur OK.
- le système affiche le code 0000, même si un code de protection a été précédemment saisi.
- avec les touches + et - on peut varier la valeur du caractère clignotant.
- avec la touche OK on confirme le caractère clignotant et l'on passe au suivant.
- après avoir saisi les 4 caractères le système affichera un message de confirmation "CONF".
- après quelques secondes le code 0000 est affiché à nouveau.
- il faut confirmer à nouveau le code de protection précédemment saisi, à fin d'éviter toute saisie involontaire.
Si le code correspond au précédent, le système affiche un message de confirmation "OK".
La centrale sort automatiquement de la phase de programmation et pour accéder à nouveau aux menus il faudra saisir le code de protection mémorisé.
IMPORTANT: NOTER le code de protection et le GARDER EN LIEU SÛR pour futures opérations d'entretien. Pour enlever un code d'une centrale protégée il faut entrer dans programmation avec le mot de passe et ramener le code à la valeur de défaut 0000.
EN CAS DE PERTE DU CODE IL FAUT S'ADRESSER À L'ASSISTANCE TECHNIQUE AUTORISÉE, POUR LE REDÉMARRAGE TOTAL DE LA CENTRALE.

ATTENTION:

Après toute variation introduite sur les logiques ou après avoir mis la centrale à l'état initial il faut exécuter une procédure d'auto apprentissage (Menu Auto - voir Auto apprentissage Codes)

6) MODALITÉ DE FONCTIONNEMENT AVEC CODEUR AUTORISÉ/COUPÉ

Avec LOGIQUE ENC=ON:

- le capteur contre l'écrasement est activé. Régler la sensibilité avec les paramètres SEAV et SEAR conformément aux normes en vigueur. Un réglage précis du frein moteur (paramètre IBRA) peut contribuer au respect des normes de sécurité.
- si on active le ralentissement en amenant le paramètre TSM de 0 à une valeur supérieure, il faut exécuter une procédure d'auto apprentissage.
Lorsque la course sera réglée la centrale gèrera automatiquement les phases de ralentissement de l'ouverture et de la fermeture. L'espace de ralentissement peut être augmenté ou diminué par le paramètre TSM.
La course est constamment mise à jour et mise en mémoire avec la position du portail pour cas de panne d'électricité.

Avec LOGIQUE ENC=OFF:

- le capteur contre l'écrasement est désactivé
- si le paramètre TSM>0 (ralentissement activé), la première manœuvre est faite à une vitesse normale pour l'apprentissage de la course de la porte, aussi en cas de manque d'électricité.

7) APPRENTISSAGE À DISTANCE DES TRANSMETTEURS

Si l'on dispose d'un transmetteur déjà mémorisé dans le récepteur il est possible d'effectuer l'apprentissage radio à distance (sans nécessairement accéder à la centrale). La logique REM doit être sur ON.

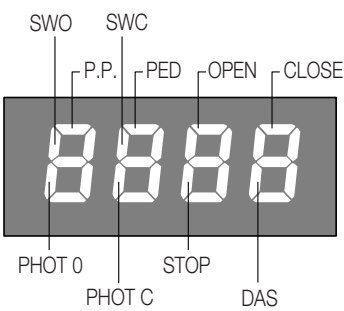
IMPORTANT: La procédure doit être exécutée avec les portails en ouverture durant la pause TCA.

Procéder comme il suit:

- 1 Appuyer sur la touche cachée du transmetteur déjà mémorisé.
- 2 Appuyer, dans 5s, la touche du transmetteur déjà mémorisé correspondant au canal à associer au nouveau transmetteur. Le clignotant s'allume.
- 3 Appuyer dans 10s la touche cachée du nouveau transmetteur.
- 4 Appuyer, dans 5s, la touche du nouveau transmetteur à associer au canal choisi au point 2, le clignotant s'éteint.
- 5 Le récepteur mémorise le nouveau transmetteur et sort immédiatement de la programmation.

8) DIAGNOSTIC

En cas d’anomalies de fonctionnement, il est possible d’afficher, en appuyant sur les boutons pres-
soirs + o -, l’état de toutes les entrées (fin de course, commande et sécurité). Sur l’écran chaque
entrée est associée à un segment qui en cas d’activation s’allume, suivant le schéma ci-dessous.



9) PLOMBS

- F1** Plomb de protection transformateur
- F2** Plomb de protection sortie accessoires et signaux
- F3** Plomb de protection sortie moteur et clignotant

10) MESSAGES D’ERREUR

Ci de suite une liste de quelques-uns des messages affichés en cas d’anomalies de fonctionnement:

Err 1	Moteur	Demander l’assistance technique.
Err 4	Erreur vérification circuit PHOT O	Vérifier branchements, correct alignement photocellule PHOT O ou présence d’obstacles.
Err 5	Erreur vérification circuit PHOT C	Vérifier branchements, correct alignement photocellule PHOT O ou présence d’obstacles.
Enc	Erreur Encodeur	Erreur connexion ou panne dans le dispositif encodeur.
RNP	Détection obstacle	Signale la présence d’un obstacle (dispositif anti-écrasement)

EU Certificato di Conformità (DOC)

Nome del produttore: Automatismi Benincà SpA
Indirizzo: Via Capitello, 45
Codice postale e Città: 36066 - Sandrigo (VI) - Italia
Telefono: +39 0444 751030
E-mail: sales@beninca.it

Dichiara che il documento è rilasciato sotto la propria responsabilità e appartiene al seguente prodotto:

Modello/Tipo: CP.BULL.RI / CP.BISON OM / MATRIX
Tipo di prodotto: Centrale di comando 230Vac

Il prodotto sopraindicato risulta conforme alle disposizioni imposte dalle seguenti direttive:
Direttiva 2014/53/EU
Direttiva 2011/65/EU

Sono state applicate le norme armonizzate e le specifiche tecniche descritte di seguito:
ETSI EN 300 220-1 V3.1.1
ETSI EN 300 220-2 V3.1.1
ETSI EN 301 489-1 V2.1.1
ETSI EN 301 489-3 V2.1.1
EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007 + A1:2011
EN 60335-1:2012 + A11:2014; EN 60335-2-103:2015
50581:2012

Organismo notificato (se applicabile):
Ulteriori informazioni:

Firmato per conto di:
Sandrigo, 25/02/2021 Luigi Benincà, Responsabile legale

EG-Konformitätserklärung (DOC)

Name des Herstellers: Automatismi Benincà SpA
Adresse: Via Capitello, 45
Codice postale e Città: 36066 - Sandrigo (VI) - Italia
Telefon: +39 0444 751030
E-mail: sales@beninca.it

Erklärt, dass das Dokument unter alleiniger Verantwortung herausgegeben wurde und zu dem folgenden Produkt ge-hört:MM

Modell/Produkt: CP.BULL.RI / CP.BISON OM / MATRIX
Type: Steuerung 230Vac

Das oben genannte Produkt stimmt mit den Vorschriften der folgenden Richtlinien überein:
Richtlinie 2014/53/EU
Richtlinie 2011/65/EU

Die harmonisierten Normen und technischen Spezifikationen, die unten beschrieben werden, wurden angewandt:
ETSI EN 300 220-1 V3.1.1
ETSI EN 300 220-2 V3.1.1
ETSI EN 301 489-1 V2.1.1
ETSI EN 301 489-3 V2.1.1
EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007 + A1:2011
EN 60335-1:2012 + A11:2014; EN 60335-2-103:2015
50581:2012

Benannte Stelle (falls zutreffend):
Weitere Informationen:

Unterzeichnet für und im Auftrag von:
Sandrigo, 25/02/2021 Luigi Benincà, Responsabile legale

EU Declaration of Conformity (DOC)

Manufacturer's name: Automatismi Benincà SpA
Postal Address: Via Capitello, 45
Post code and City: 36066 - Sandrigo (VI) - Italia
Telephone number: +39 0444 751030
E-mail address: sales@beninca.it

Declare that the DOC is issued under our sole responsibility and belongs to the following product:

Model/Product: CP.BULL.RI / CP.BISON OM / MATRIX
Type: Control box 230Vac

The object of the declaration described above is in conformity with the relevant Union harmonization legislation:
Directive 2014/53/EU
Directive 2011/65/EU

The following harmonized standards and technical specifications have been applied:
ETSI EN 300 220-1 V3.1.1
ETSI EN 300 220-2 V3.1.1
ETSI EN 301 489-1 V2.1.1
ETSI EN 301 489-3 V2.1.1
EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007 + A1:2011
EN 60335-1:2012 + A11:2014; EN 60335-2-103:2015
50581:2012

Notified body (where applicable):
Additional information:

Signed for and on behalf of:
Sandrigo, 25/02/2021 Luigi Benincà, Responsabile legale

Déclaration CE de conformité (DOC)

Nom du producteur : Automatismi Benincà SpA
Adresse: Via Capitello, 45
Ville et code postal: 36066 - Sandrigo (VI) - Italia
Téléphone: +39 0444 751030
E-mail: sales@beninca.it

Nous déclarons que le document est délivré sous notre propre responsabilité et qu'il appartient au produit suivant:

Modèle/Type: CP.BULL.RI / CP.BISON OM / MATRIX
Type de produit: Centrale de commande 230Vac

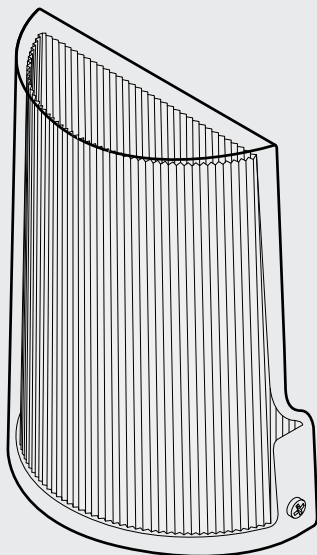
Le produit mentionné ci-dessus est conforme aux dispositions établies par les directives suivantes:
Directive 2014/53/EU
Directive 2011/65/EU

Les normes harmonisées et les spécifications techniques décrites ci-dessous ont été appliquées:
ETSI EN 300 220-1 V3.1.1
ETSI EN 300 220-2 V3.1.1
ETSI EN 301 489-1 V2.1.1
ETSI EN 301 489-3 V2.1.1
EN 61000-6-2:2005, EN 61000-6-3:2007 + A1:2011
EN 60335-1:2012 + A11:2014; EN 60335-2-103:2015
50581:2012

Organisme notifié (le cas échéant):
Plus d'informations:

Signé pour et au nom de:
Sandrigo, 25/02/2021 Luigi Benincà, Responsabile legale

STAR



BENINCA[®]
TECHNOLOGY TO OPEN



UNIONE NAZIONALE COSTRUTTORI
AUTOMATISMI PER CANCELLI, PORTE
SERRANDE ED AFFINI





ATTENZIONE! Nelle versioni STAR il circuito stampato presenta delle parti sotto tensione di rete, potenzialmente pericolose.
Dare alimentazione al lampeggiante solo dopo aver chiuso il contenitore.

CAUTION! In the LAMPI-LED versions, the printed circuit has some live parts, which are potentially dangerous.

Power the flashing lamp only after positioning its cover.

ACHTUNG! Bei den Ausführungen STAR werden einige Teile der Platine mit Netzstrom versorgt. Es besteht Stromschlaggefahr! **Die Blinkleuchte erst dann mit Strom versorgen, nachdem der Behälter geschlossen worden ist.**

ATTENTION! Dans les versions STAR le circuit imprimé présente des parties sous tension, en puissance dangereuses.

Ne brancher le clignotant au réseau électrique qu'après avoir fermé le boîtier.

¡ATENCIÓN! En las versiones STAR el circuito impreso presenta unas partes que están bajo tensión de red, por lo que son potencialmente peligrosas. **Dar alimentación al intermitente solamente después de haber cerrado el contenedor.**

UWAGA! W wersjach STAR układ wydruku ma części znajdujące się pod napięciem sieciowym, które są potencjalnie niebezpieczne.

Włączyć dopływ zasilania do migacza tylko po zamknięciu pojemnika.



ATTENZIONE! I diodi LED presenti sul circuito stampato possono provocare danni alla vista se guardati da distanza ravvicinata senza opportuna protezione.

Dare alimentazione al lampeggiante solo dopo aver chiuso il contenitore.

CAUTION! The LED diodes mounted on the printed circuit can cause injuries to eyes if their light hits eyes at a near distance without special eye protection.

Power the flashing lamp only after positioning its cover.

ACHTUNG! Die LED-Dioden der Platine sind für die Augen gefährlich, wenn man sie aus der Nähe ohne geeignete Brillen beobachtet. **Die Blinkleuchte erst dann mit Strom versorgen, nachdem der Behälter geschlossen worden ist.**

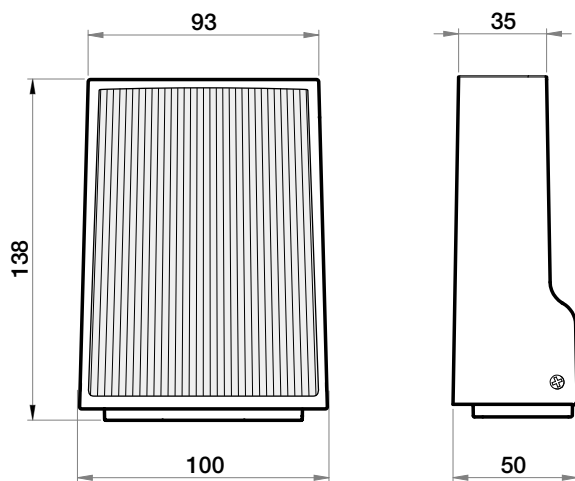
ATTENTION! Les diodes LED qui se trouvent sur le circuit imprimé si regardées trop de près et sans les protections adaptées, risquent de provoquer des dommages à la vue.

Ne brancher le clignotant au réseau électrique qu'après avoir fermé le boîtier.

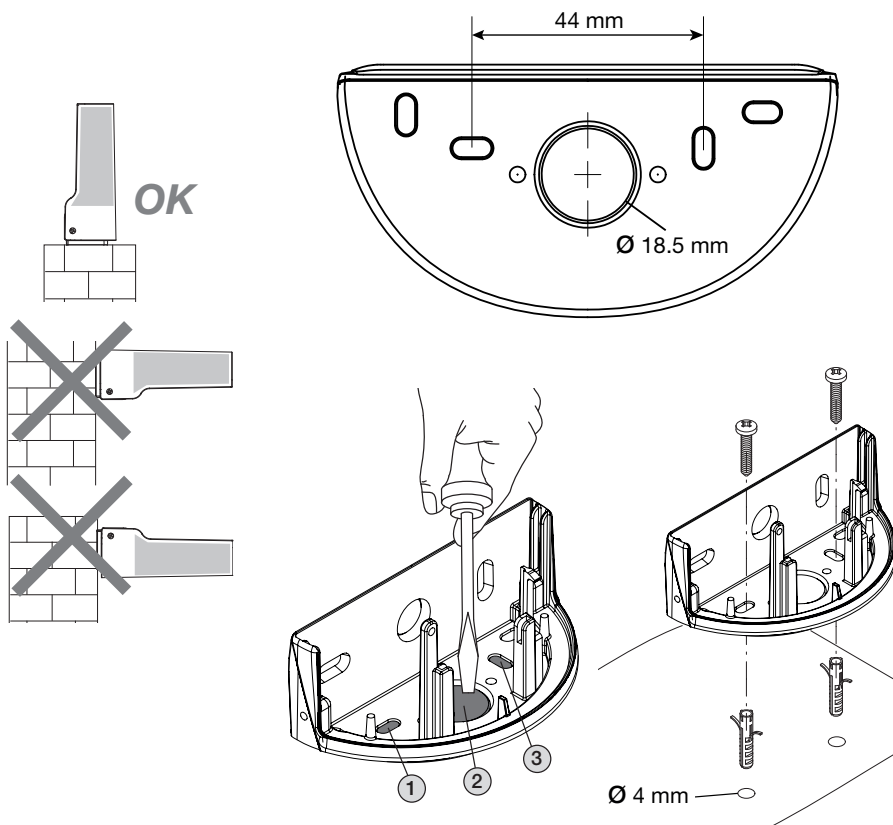
¡ATENCIÓN! Los diodos LED presentes en el circuito impreso pueden causar daños a la vista si se miran de cerca sin una oportuna protección. **Dar alimentación al intermitente solamente después de haber cerrado el contenedor.**

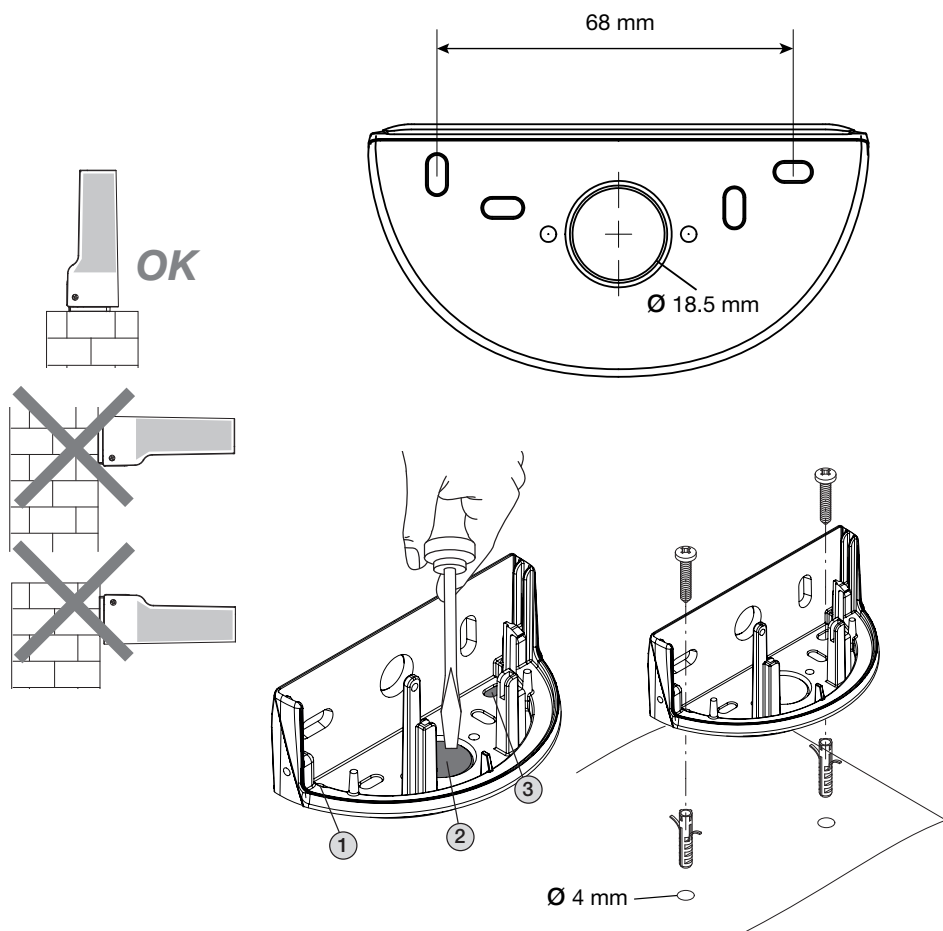
UWAGA! Diody LED zainstalowane na obwodzie drukowanym mogą spowodować uszkodzenie wzroku, jeżeli będzie się na nie patrzyć z bliska i bez stosownego zabezpieczenia. **Włączyć dopływ zasilania do migacza tylko po zamknięciu pojemnika.**

1

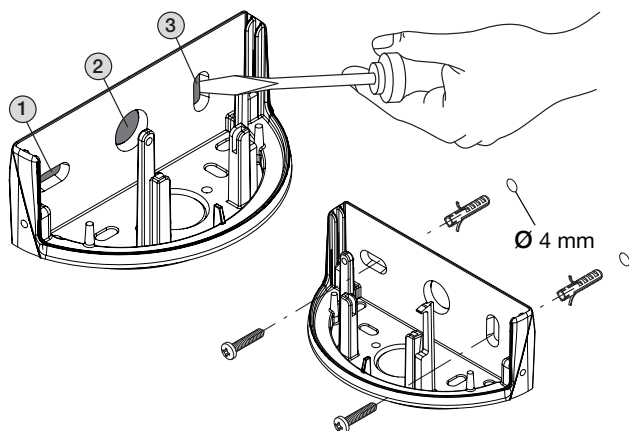
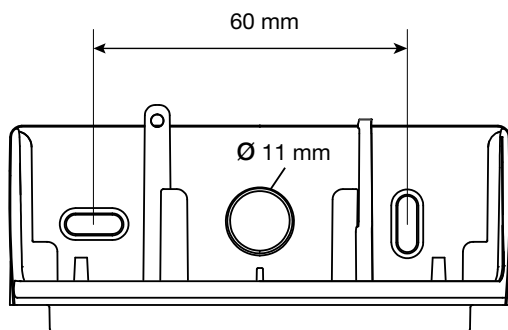
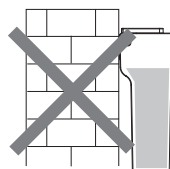
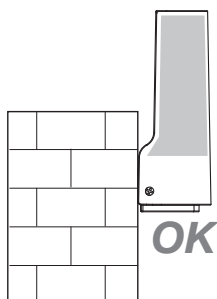


2

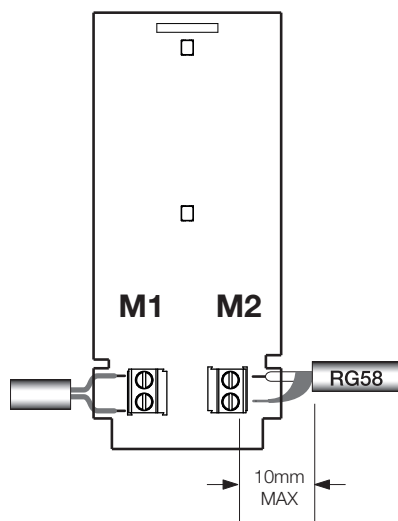
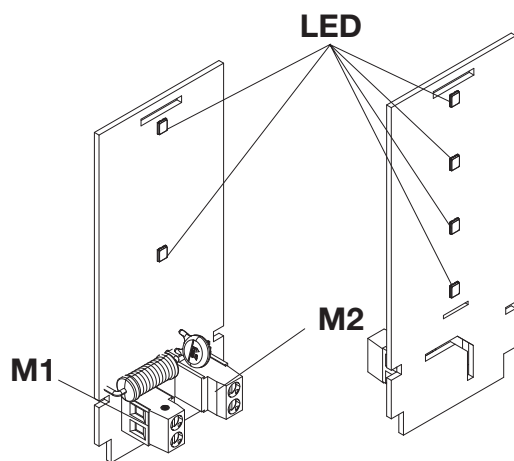




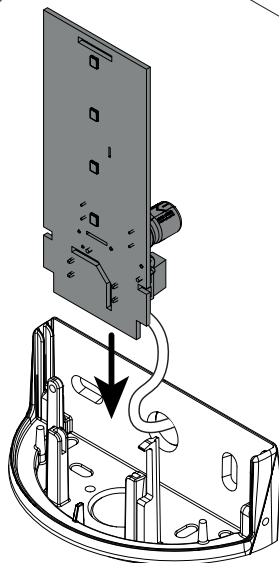
4



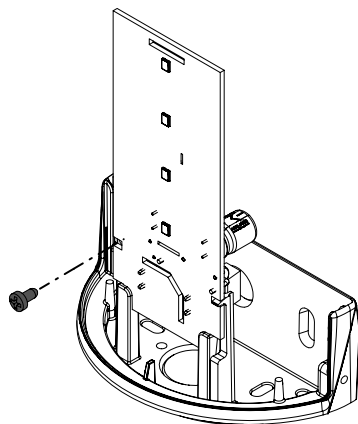
5



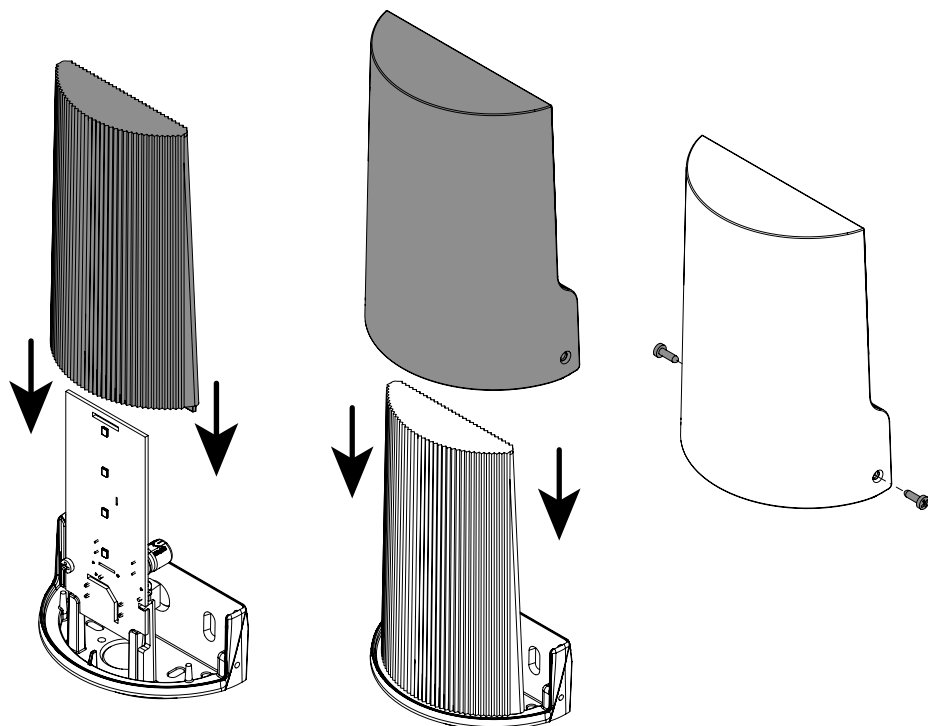
6



7



8



Beschreibung

Blinkleuchte zur Meldung der Torbewegung. Sie eignet sich für automatische Türen und Tore und ist mit einer integrierten und auf 433.92 Mhz eingerichteten Antenne für den Empfang von Funksendegeräten ausgestattet. Falls eine andere Empfangsfrequenz benötigt wird, verwenden Sie bitte eine geeignete äußere Antenne. Die LED-Technologie bietet eine ausgezeichnete Helligkeit, einen geringen Stromverbrauch (1W) und eine Lebensdauer von ca. 100.000 Betriebsstunden. Dadurch sind die Wartungseingriffe sehr beschränkt.

Installation

Die Blinkleuchte in der Nähe des Tors an einer gut sichtbaren Stelle installieren.

Sie kann sowohl waagrecht als auch senkrecht montiert werden. Entfernen Sie die transparente Abdeckung und die innere Kappe.

Die Platine herausziehen und die Unterlage der Blinkleuchte befestigen.

Die Abb. 2/3 zeigt die Befestigung an einer Säule; in Abb. 4 ist die Befestigung an einer senkrechten Fläche dargestellt. **Andere Befestigungsmodalitäten sind nicht gestattet.**

Anschlüsse

An die Klemmleiste M1 den Ausgang der Blinkleuchte der Steuereinheit (Abb. 5) schließen. Falls es sich um einen Ausgang zu 24 Vdc handelt, ist die Polarität unwichtig. Das Antennenkabel RG58 an die Klemmleiste M2 schließen. Die äußere Abschirmung muss an die Klemme SHIELD und das Signalkabel an die Klemme ANT geschlossen werden. Der Abstand zum Anschluss des Antennenkabels sollte eine Länge von 5 m nicht überschreiten.

Die Platine wieder in ihren Sitz montieren und den Deckel der Blinkleuchte wieder anbringen.

WICHTIG: Um zu vermeiden, dass Feuchtigkeit eindringen und sich Kondensat bilden kann, die Blinkleuchte sehr sorgfältig mit Silikon abdichten. Dabei sowohl den Kabelkanal als auch das Einführungsloch des Kanals an der Befestigungsunterlage abdichten.

Description

Lumière clignotante de signalisation de portail en mouvement pour portes et portails automatiques, fournie avec antenne intégrée accordée en 433,92Mhz pour la réception des radio transmetteurs. Si la fréquence de réception est différente utiliser une antenne externe accordée.

Grâce à la technologie LED, elle offre une luminosité élevée, une absorption très réduite (1W), et une durée de fonctionnement de 100.000 heures environ, ce qui permet de minimiser les opérations d'entretien.

Installation

Choisir la position du clignotant, de manière à le placer en proximité du portail, bien en vue.

Le clignotant peut être fixé soit sur une surface horizontale que verticale.

Retirez le couvercle transparent et le bouchon intérieur.

Dégager le circuit électronique et fixer la base du clignotant.

La Fig.2/3 illustre al fixation sur pilier, la Fig.4 illustre la fixation sur paroi verticale. **Tout autre modalité de fixation n'est pas admise.**

Branchements

Brancher à la boîte à joints M1 la sortie du clignotant de la centrale de commande (Fig.5). Dans le cas de sortie clignotant de 24 Vdc, il n'y a aucune polarité à respecter.

Dans la boîte à joints M2 brancher le câble antenne RG58; le blindage externe doit être branché à la borne SHIELD, le câble signal doit être branché à la borne ANT. On conseille de ne pas dépasser la longueur de 5m pour le branchement du câble antenne.

Réinsérer la carte dans son siège, ensuite refermer le clignotant.

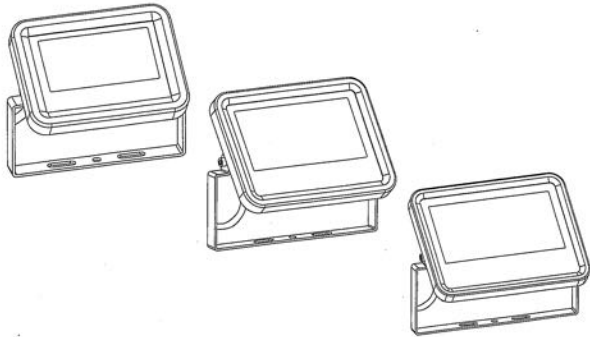
IMPORTANT: Pour éviter toute infiltration d'humidité ainsi que tout phénomène de condensation, sceller le clignotant avec le plus grand soin à l'aide d'un produit siliconé. Sceller soit le câble dans la goulotte, soit la base de fixation dans le trou d'entrée de la goulotte.

TECHNISCHE DATEN	
Speisung	12÷255 Vac 50/60 Hz 14÷255Vdc
Maximale Stromaufnahme	1 W
Betriebstemperatur	-20°C / +50°C
Blinklicht-Frequenz	0,8 Hz
Schutzklasse	IP44
Maße	100x50x138 (mm)

DONNÉES TECHNIQUES	
Alimentation	12÷255 Vac 50/60 Hz 14÷255Vdc
Puissance max absorbée	1 W
Température de fonctionnement	-20°C / +50°C
Fréquence de clignotement	0,8 Hz
Degré de protection	IP44
Dimensions	100x50x138 (mm)

LED Floodlight Basic

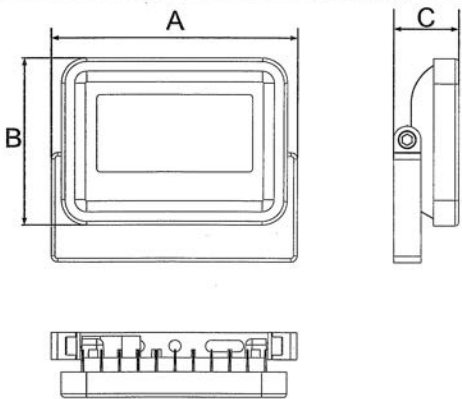
Item Code	CCT	kg	
543017000200	4000K	0.3Kg	
543017000300	4000K	0.5Kg	
543017000400	4000K	0.65Kg	



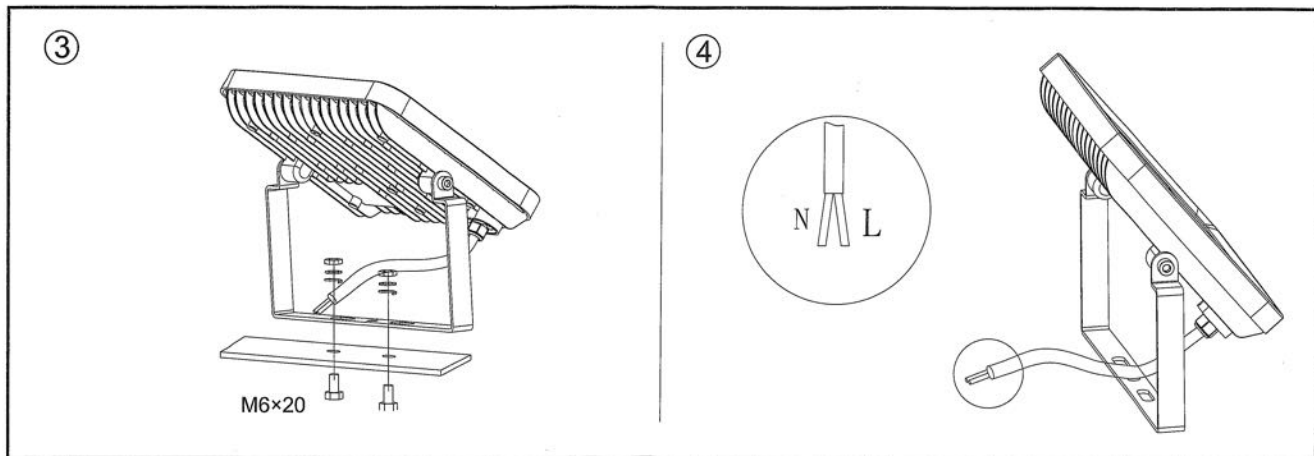
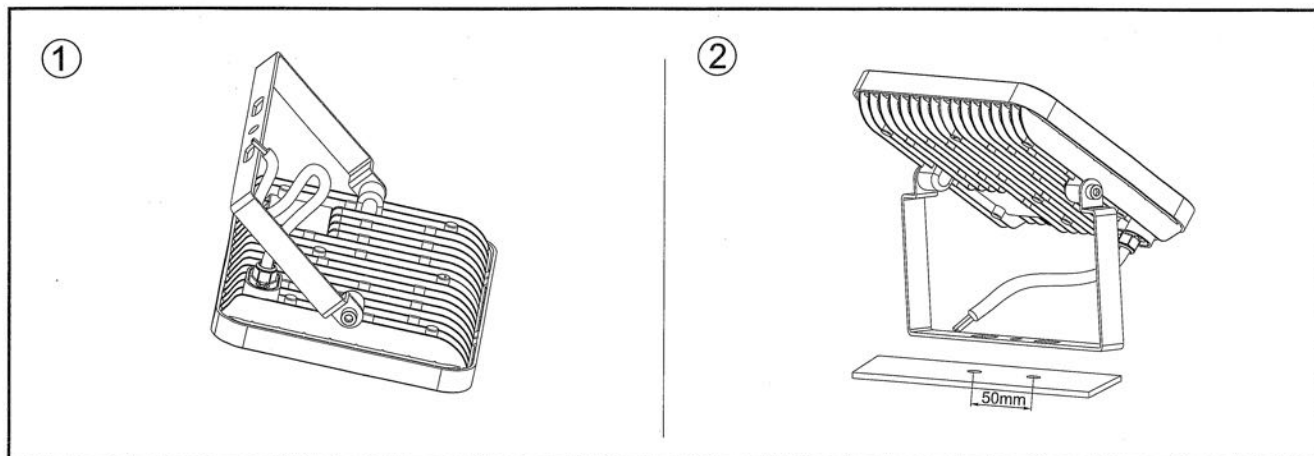
Model	A (mm)	B (mm)	C (mm)	MPA [m ²]
LED FL-B Re125 10W	136	92.5	36	0.012
LED FL-B Re170 20W	183	128.5	37	0.022
LED FL-B Re191 30W	202	145.5	38	0.028

MPA: Maximum Projected Area Of The Luminaire.

Model	Rated Voltage	Frequency	Rated Power
LED FL-B Re125 10W	220-240V~	50/60Hz	10W
LED FL-B Re170 20W	220-240V~	50/60Hz	20W
LED FL-B Re191 30W	220-240V~	50/60Hz	30W



The product can be used in various applications such as warehouses, industrial lots, public areas, building facades, etc.





In case of broken glass, the luminaire should be disposed of.



In case of damage to the wire, it has to be replaced only by the manufacturer, distributor or by an expert, to avoid risks.

Caution: Any operation on LED module is forbidden while power-on.

Zur Vermeidung von Risiken müssen defekte Leitungen ausschließlich vom Hersteller, Inverkehrbringer oder Fachmann ausgetauscht werden.

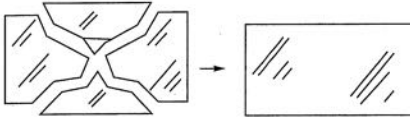
Achtung: In Betrieb ist keine Arbeit am LED-Modul erlaubt.



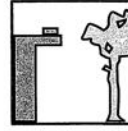
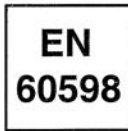
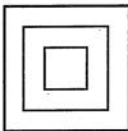
For non replaceable light sources.

The light source of this luminaire is not replaceable;

when the light source reaches its end of life the whole luminaire shall be replaced.



Replace any cracked protective shield.



Data subject to change
Les données sont sujettes à modifications
Änderungen vorbehalten

Opplé Lighting Electronic (Zhongshan) Co., Ltd.
528422
Building A, No.275 Dongan Bei Road,
Haizhou District, Guzhen Town,
Zhongshan City, Guangdong, China.

OPPLE Lighting B.V.
Materiaalweg 6-6A
5681 RJ Best
The Netherlands
service@opple.com
www.opple.com

Tel. 0444 751030 r.a. - Fax 0444 759728

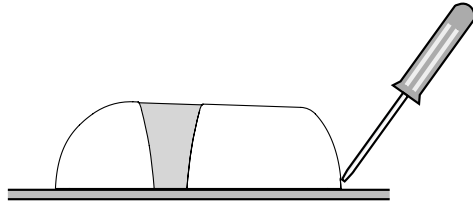


Fig. A

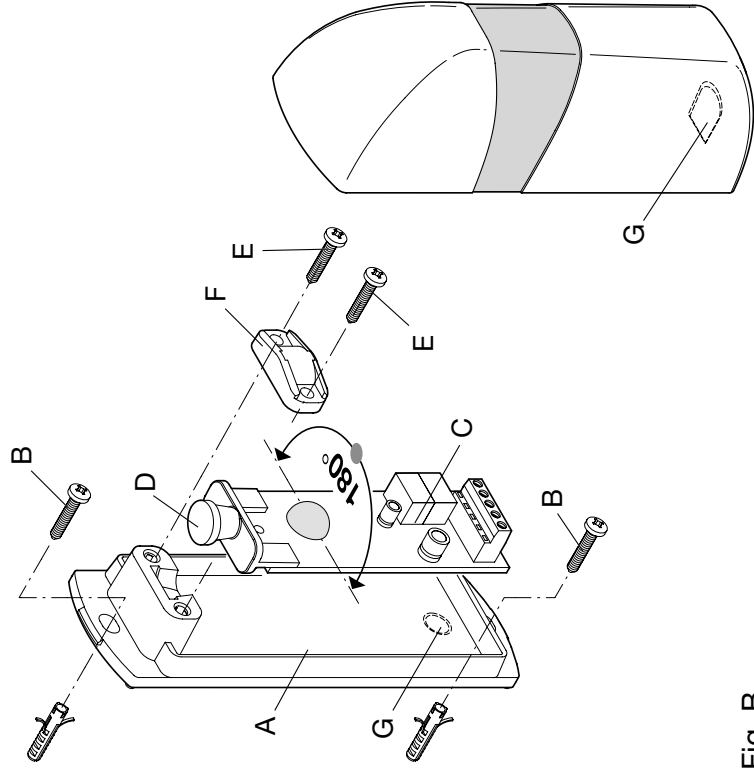


Fig. B

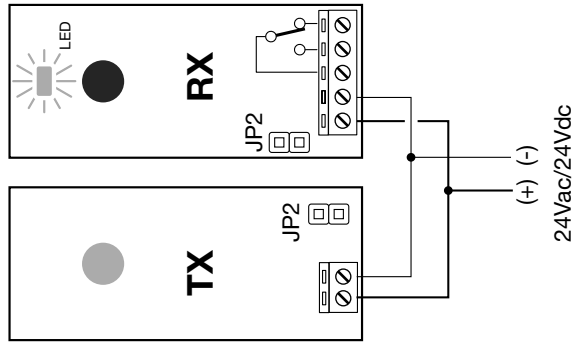


Fig. C

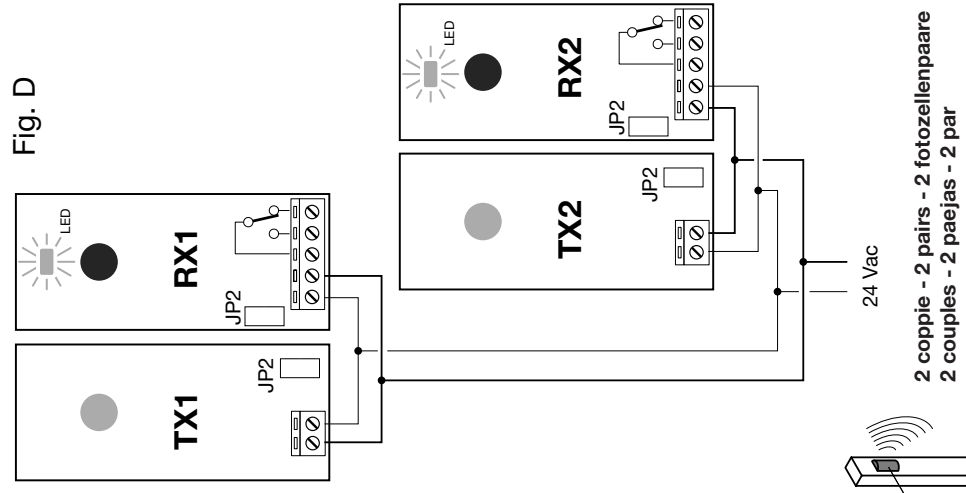


Fig. D

2 coppie - 2 pairs - 2 fotozellenpaare
2 couples - 2 paejas - 2 par

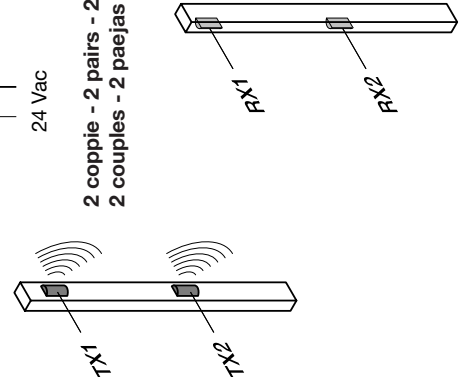
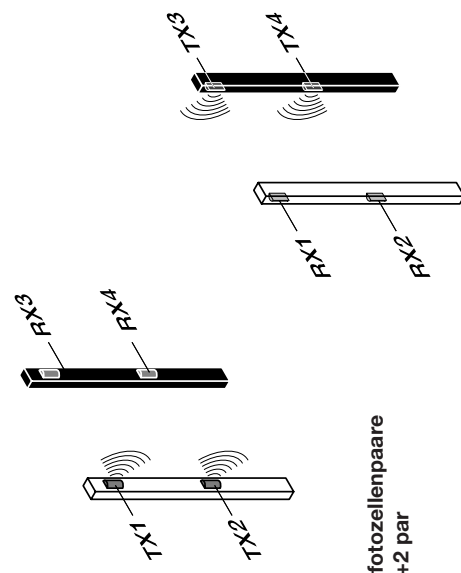
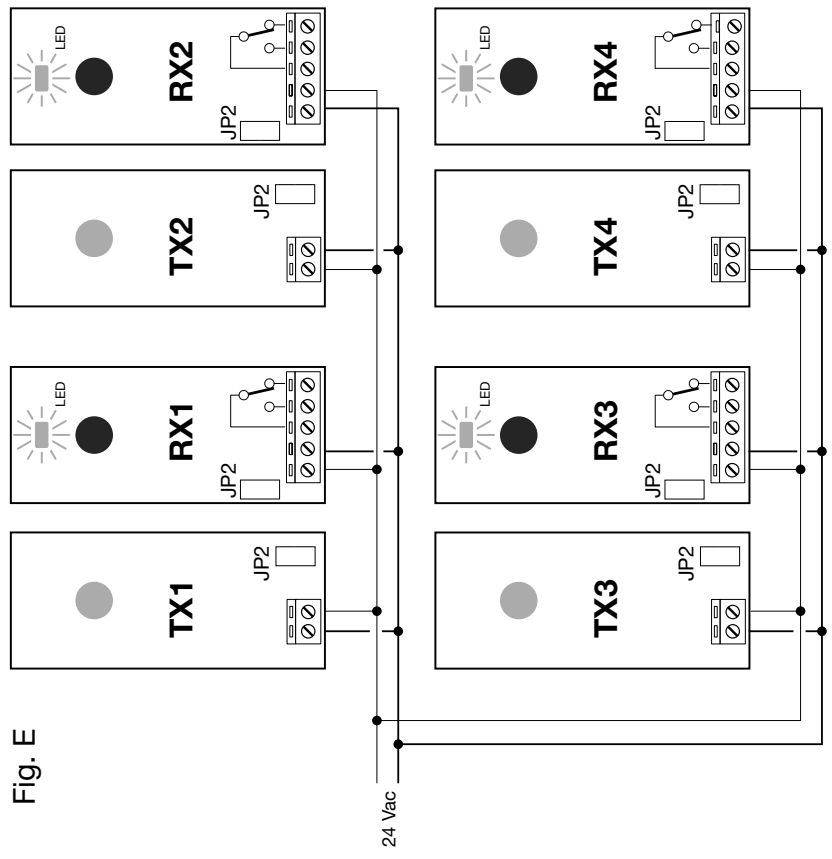
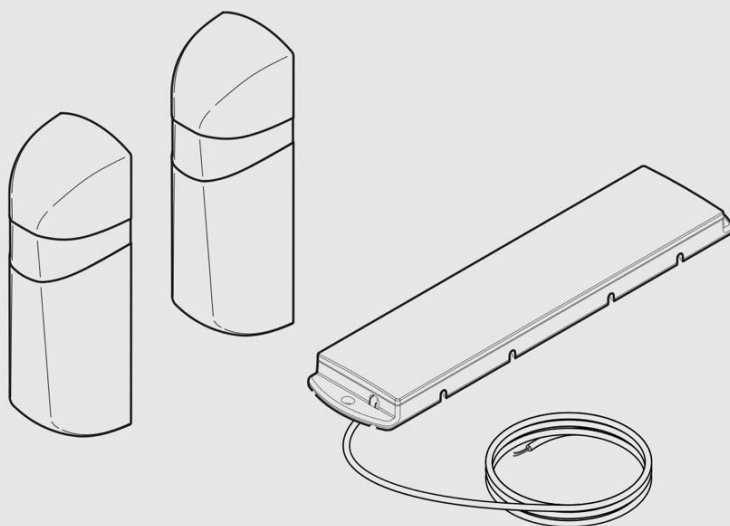


Fig. E



2+2 coppie - 2+2 pairs - 2+2 fotozellenpaare
2+2 couples - 2+2 paejas - 2+2 par

RF/RF.SUN

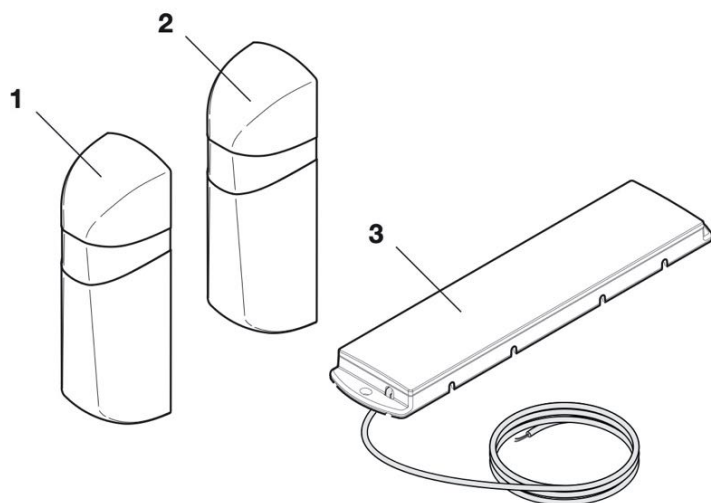
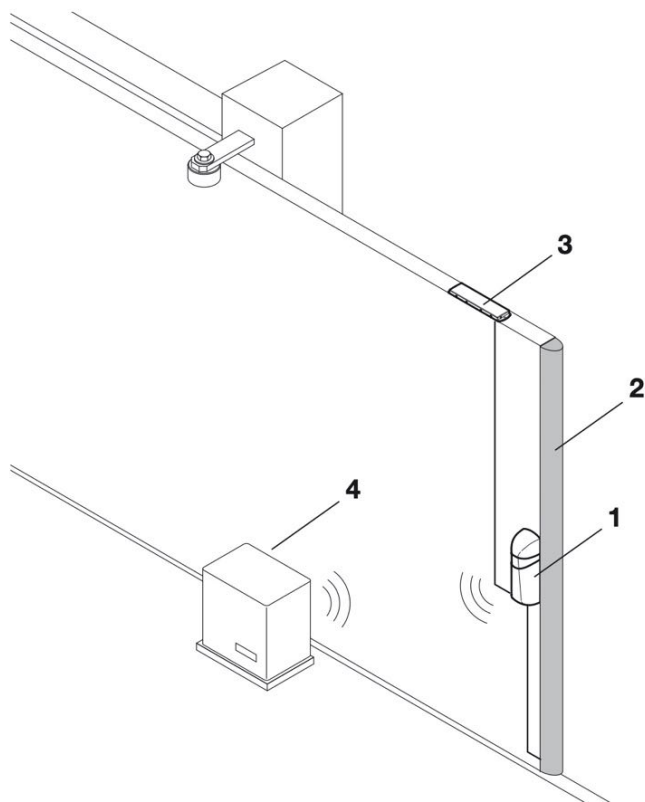


BENINCA[®]
TECHNOLOGY TO OPEN

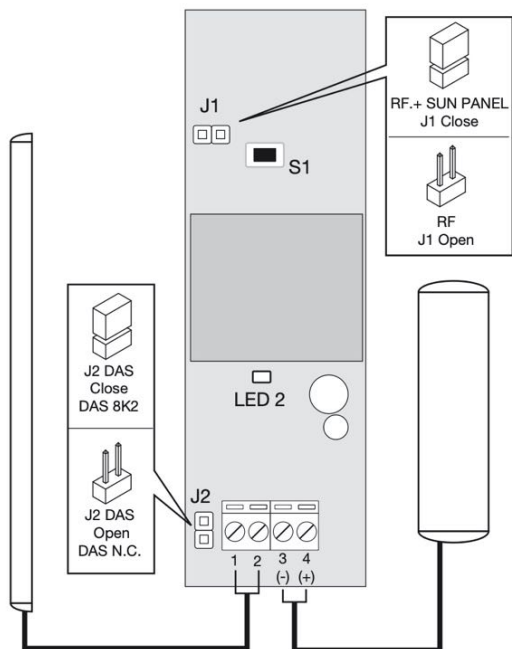


UNIONE NAZIONALE COSTRUTTORI
AUTOMATISMI PER CANCELLI, PORTE
SERRANDE ED AFFINI

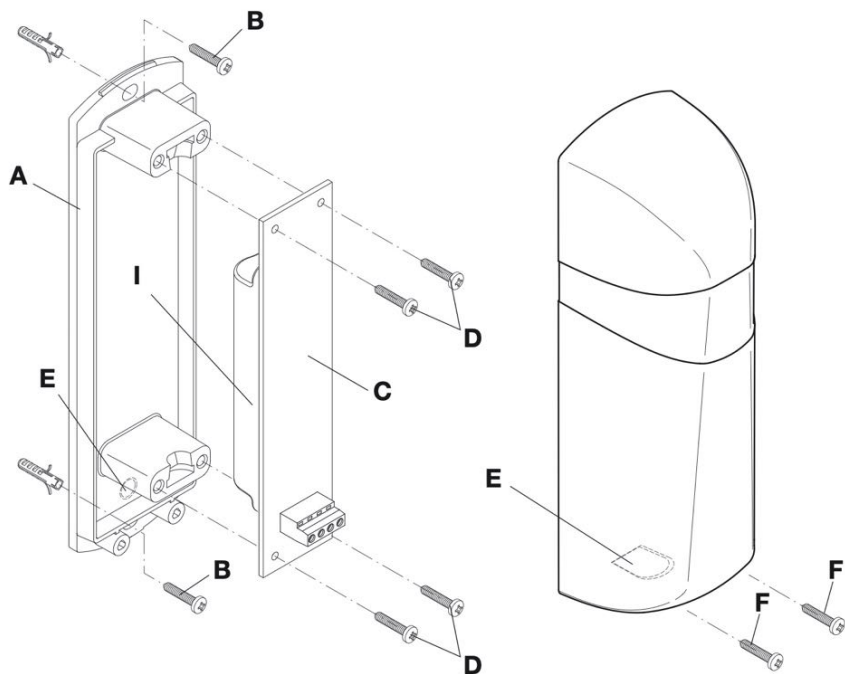


1**2**

3



4



Déclaration CE de conformité

Producteur: **Automatismi Benincà SpA.**

Adresse: Via Capitello, 45 - 36066 Sandrigo (VI) - Italia

Déclare que: le radio émetteur / radio récepteur pour barres palpeuse mobiles **RF-RF.SUN-SC.RF.**

Est conforme aux suivants termes de loi pertinents:

Directive sur la compatibilité électromagnétique: **89/336/CCE, 93/68/CEE**

Directive sur la basse tension: **73/23/CEE, 93/68/CEE**

ETSI EN 301 489-3 V1.4.1 (2002)

ETSI EN 301 489-1 V1.4.1 (2002)

ETSI EN 300 220-3 V1.1.1 (2000)

EN 60950-1 (2001)

Benincà Luigi, Responsable légal

Sandrigo, 07/07/2011.



DONNÉES TECHNIQUES

DISPOSITIF POUR BORDS MOBILES RF

Alimentation	2 batteries 1.5 V alcalines 2.7 Ah
Portée maxi en conditions optimales	100 m
Portée utile	30 m
Degrés de protection	IP 44
Temp. de fonctionnement	-20°C/+70°C
Durée batteries	3 ans avec 10 ouvertures/jour
Fréquence de fonctionnement	868 MHz

DISPOSITIF POUR BORDS MOBILES RF.SUN

Alimentation	2 batteries 1.2 V NiMh (1800mAh) AA rechargeables
Portée maxi en conditions optimales	100 m
Portée utile	30 m
Degrés de protection	IP 44
Temp. de fonctionnement	-20°C/+70°C
Durée batteries (en absence de charge)	150 jours
Fréquence de fonctionnement	868 MHz

PANNEAU SOLAIRE SUN

Cellule solaire	silicium amorphe
Dimensions	43x185x12mm
Courant de recharge	30 mA con 50000 Lux (soleil)
	10 mA con 20000 Lux (variable)
	0,5 mA con 2000 (couvert)
Tension de recharge	4,5V
Temps de charge	96h

RF / RF.SUN

DESCRIPTION

Émetteur radioélectrique pour barres palpeuse pour application sur vantaux mobiles conforme à la normative EN 12978.

Permet la communication bidirectionnelle par radio entre le dispositif sur la barre palpeuse et le récepteur SC.RF installé à bord de la centrale de commande.

Il est disponible en 2 versions (Fig.1):

1 RF*: Alimenté avec deux batteries alcalines du type AA.

2 RF.SUN: Alimenté par deux batteries NIMH rechargées à l'aide du panneau solaire SUN (Fig.1-réf.3) à installer sur le vantail mobile.

Dans les deux modèles il est possible d'utiliser soit les barres palpeuses résistives (8K2) soit les barres palpeuses mécaniques avec contact normalement fermé.

FONCTIONNEMENT

La figure 2 illustre une installation typique de l'émetteur RF.SUN sur le vantail d'un moteur coulissant.

1 Émetteur RF ou RF.SUN, envoie par radio au récepteur SC.RF l'état de la barre palpeuse.

2 Barre palpeuse du type résistif ou mécanique.

3 Panneau solaire SUN, pourvoit à la recharge de la batterie à l'intérieur du RF.SUN

4 Récepteur radio SC.RF, réplique l'état de la barre palpeuse à la centrale de commande.

Notes: SC.RF dispose de deux différents canaux de communication, chacun desquels peut mémoriser jusqu'à 4 dispositifs RF/RF.SUN, donc il est possible d'y installer jusqu'à un maximum de huit barres palpeuses.

Chaque émetteur demande une procédure d'apprentissage pour la communication avec le récepteur, en utilisant la touche S1 (Fig.3) comme indiqué dans les notices fournies avec SC.RF.

BRANCHEMENTS (Fig.3)

1-2 Entrée contact barre palpeuse.

3-4 Entrée alimentation par panneau solaire.

3- noir (blanc)

4+ rouge (marron).

J1 Pontet de sélection alimentation.

Pontet ouvert: le dispositif est alimenté uniquement par batterie interne

Pontet fermé: le dispositif est alimenté par la batterie interne, dont la recharge est remise au panneau SUN.

J2 Pontet de sélection barre palpeuse.

Pontet ouvert: bord mécanique

Pontet fermé: bord résistif 8K2

MONTAGE (Fig.4)

A Fond

B Vis de fixation murale

C Circuit imprimé

D Vis de fixation

E Prédiposition passage câbles

F Vis de fermeture

I Logement pour deux batteries AA 1.5V

REMPACEMENT DES BATTERIES

Les batteries alcalines fournies avec le dispositif RF, après une certaine période, selon les conditions d'utilisation, demandent d'être substituées.

Elles peuvent être substituées par des normales batteries alcalines format AA.

Les batteries NiMh fournies avec SUN.RF, ont une durée beaucoup plus longue, leur substitution n'a lieu qu'à la fin de leur capacité de recharge, et doivent être substituées uniquement avec des batteries analogues.

Toutes les batteries appartiennent à la catégorie des déchets spéciaux!

Ne pas les disperser dans l'environnement mais effectuer le tri sélectionné suivant les réglementations en vigueur

LED DE SIGNALISATION

La LED 2 mis en évidence dans la Figure 3 joue la fonction de diagnostic du dispositif.

Appuyer brièvement sur la touche S1:

- si la Led commence à clignoter, cela signifie que la barre palpeuse ne détecte aucun obstacle
- si la Led s'allume avec une lumière fixe, cela veut dire qu'un obstacle a été détecté. L'émetteur est en train d'envoyer le signal d'alarme au récepteur.

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS

Pour un fonctionnement correct il est important d'observer scrupuleusement ce qu'il suit:

- 1 Le panneau solaire doit être installé dans une position bien exposée au rayonnement solaire, avec le panneau transparent tourné vers le haut.
- 2 Vérifier que dans la journée le panneau ne tombe pas dans une zone d'ombre (arbres, buildings, etc.).
- 3 Nettoyer périodiquement le panneau de poussière et saletés.
- 4 Meilleure sera l'exposition du panneau, meilleures seront les prestations et la fiabilité du dispositif.

En cas d'installation en lieux faiblement ensoleillés, il est possible de brancher en parallèle 2 panneaux solaires.

5 Le système correctement installé et entretenu en plein régime peut fonctionner pour une période prolongée, à la fin de laquelle il faudra quand même remplacer la batterie, une fois atteint le nombre maxi de cycles de recharge.

6 Le dispositif bien installé et entretenu permet le respect du degré de sécurité prévu par les normes en vigueur. Toutefois le fabricant décline toute responsabilité pour tout dégât provoqué à personnes ou objets provoqué par une installation erronée, un manque d'entretien fautive ou l'utilisation abusive ou incorrecte du dispositif.

TRI SELECTIF.

Si le produit est mis hors service il faut suivre les termes de loi en vigueur en ce moment en matière de tri sélectif et de recyclage des différentes composantes (métaux, plastiques, câbles électriques, etc.); à ce fin il est conseillable de contacter son installateur ou une société spécialisée.

L8542945

10/2011 rev 1

SC.RF

BENINCA[®]
TECHNOLOGY TO OPEN



*UNIONE NAZIONALE COSTRUTTORI
AUTOMATISMI PER CANCELLI, PORTE
SERRANDE ED AFFINI*



Fig.1

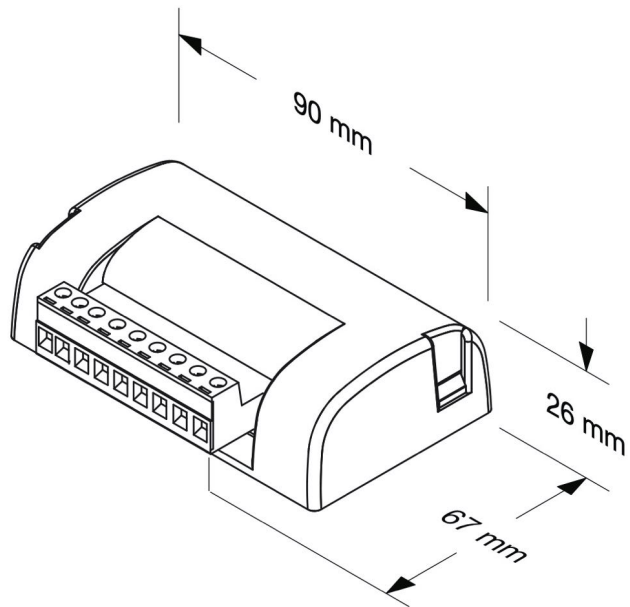
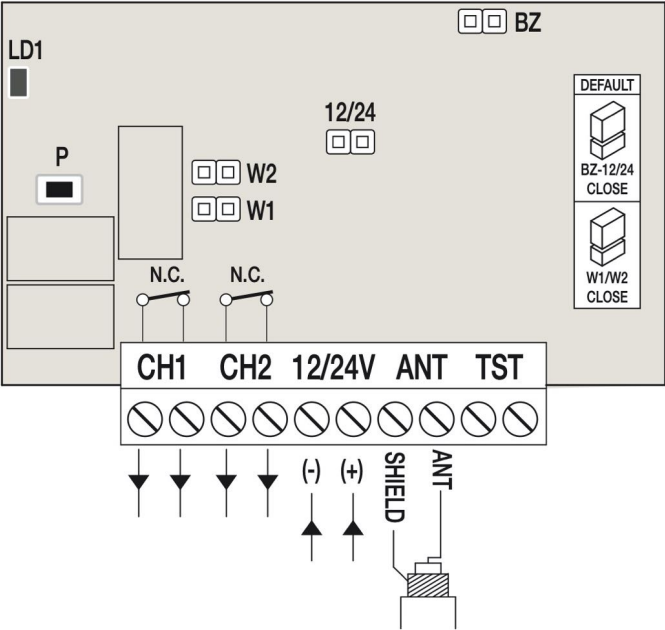


Fig.2



SC.RF

DESCRIPTION

Radio récepteur bicanal avec fréquence 868 MHz en conformité avec la normative EN 12978, à joindre aux émetteurs radioélectriques pour vantaux mobiles de la série RF/RF.SUN.

DIMENSIONS

La figure 1 illustre les dimensions du coffret qui contient l'émetteur radioélectrique. Pour appliquer le coffret à l'intérieur de la centrale ou de l'automatisme un bi-adhésif est fourni.

BRANCHEMENTS (Fig.4)

- CH1* Sortie canal 1 réplique la condition de la barre palpeuse mémorisée sur le canal 1 – contact normalement fermé.
- CH2* Sortie canal 2 réplique la condition de la barre palpeuse mémorisée sur le canal 2 - contact normalement fermé.
- 12/24 Entrée alimentation 12 ou 24 Vac ou Vdc, sélectionnable à l'aide du pontet 12/24. En cas d'alimentation 12/24 Vdc, respecter les polarités indiquées dans la Figure 2.
- ANT Entrée antenne. A' fin d'améliorer la réception il pourrait s'avérer nécessaire d'ôter le câbleau préinstallé et utiliser une antenne 868MHz.
- TST Pàs Utiliser.

** Les sorties CH1 et CH2 doivent être branchées de préférence aux entrées pour barre palpeuse de la centrale de commande. Dans ce cas, les entrées doivent être configurées comme si elles étaient branchées à la barre palpeuse mécanique. En principe les entrées pour barres palpeuses prévoient, en cas d'intervention, l'arrêt immédiat et l'inversion du mouvement pendant quelques secondes.*

Autrement, ayant des entrées disponibles pour barres palpeuses, il est possible de brancher les canaux CH1/CH2 à d'autres entrées de sécurité, comme par exemple les entrées pour photocellules ou les entrées pour commande de STOP. En cas de nécessité brancher les deux canaux à une seule entrée dans la centrale de commande, effectuer un branchement en série des deux sorties.

CAVALIER

SC.RF dispose de 2 pontets cavaliers pour les réglages ci suite:

- BZ: Active ou désactive l'avertisseur acoustique.
Cavalier fermé: avertisseur acoustique actif
Cavalier ouvert: avertisseur non actif

- 12/24: Sélectionne la tension d'alimentation.
Cavalier fermé: 12 Vac/dc
Cavalier ouvert: 24 Vac/dco

MEMORISATION DE L'EMETTEUR RADIO ELECTRIQUE

Pour communiquer avec l'émetteur radioélectrique RF/RF.SUN, il faut mémoriser l'émetteur radio électrique même et l'affecter à un des deux canaux disponibles.

Pour mémoriser sur le canal 1, procéder comme il suit:

- 1) Appuyer 1 fois sur la touche P du RECEPTEUR SC.RF
 - 2) La LED LD1 s'allume et devient ROUGE
 - 3) Dans l'espace de 20 secondes appuyer pendant environ 4 secondes sur la touche S1 du dispositif RF/RF.SUN.
 - 4) La LED LD1 s'éteint momentanément et l'avertisseur acoustique avertit que la mémorisation a eu lieu.
 - 5) Attendre que la LED LD1 s'éteigne
- Pour mémoriser sur le canal 1, procéder comme il suit:

- 1) Appuyer 1 fois sur la touche P du RECEPTEUR SC.RF
- 2) La LED LD1 s'allume et devient ROUGE.
- 3) Appuyer encore sur la touche P.
- 4) La LED LD1 commute et devient VERTE.
- 5) Dans l'espace de 20 secondes appuyer pendant environ 4 secondes sur la touche S1 du dispositif RF/RF.SUN.
- 6) La LED LD1 s'éteint momentanément et le signaleur/avertisseur acoustique avertit que la mémorisation a eu lieu.
- 7) Atteindre que la LED LD1 s'éteint.

IMPORTANT!

Sur chaque canal il est possible de mémoriser jusqu'à 4 dispositifs différents, l'achèvement de la mémoire disponible est signalé avec 3 clignotements de la LED.

REINITIALISATION DU RECEPTEUR SC.RF

Si l'on désire annuler tous les réglages et ramener SC.RF aux conditions d'usine:

- Couper l'alimentation au récepteur.
- Appuyer sur la touche P et la garder appuyée.
- Rétablir l'alimentation en gardant appuyée la touche P sur le récepteur.
- La LED commence à clignoter rouge / vert, après 5 secondes environ elle devient orange, relâcher alors la touche P et atteindre que la LED s'éteigne.

DIAGNOSTIQUE

Lors du fonctionnement normal la couleur de la LED indique l'état des deux canaux:

Led rouge - canal 1 actif

Led verte - canal 2 actif

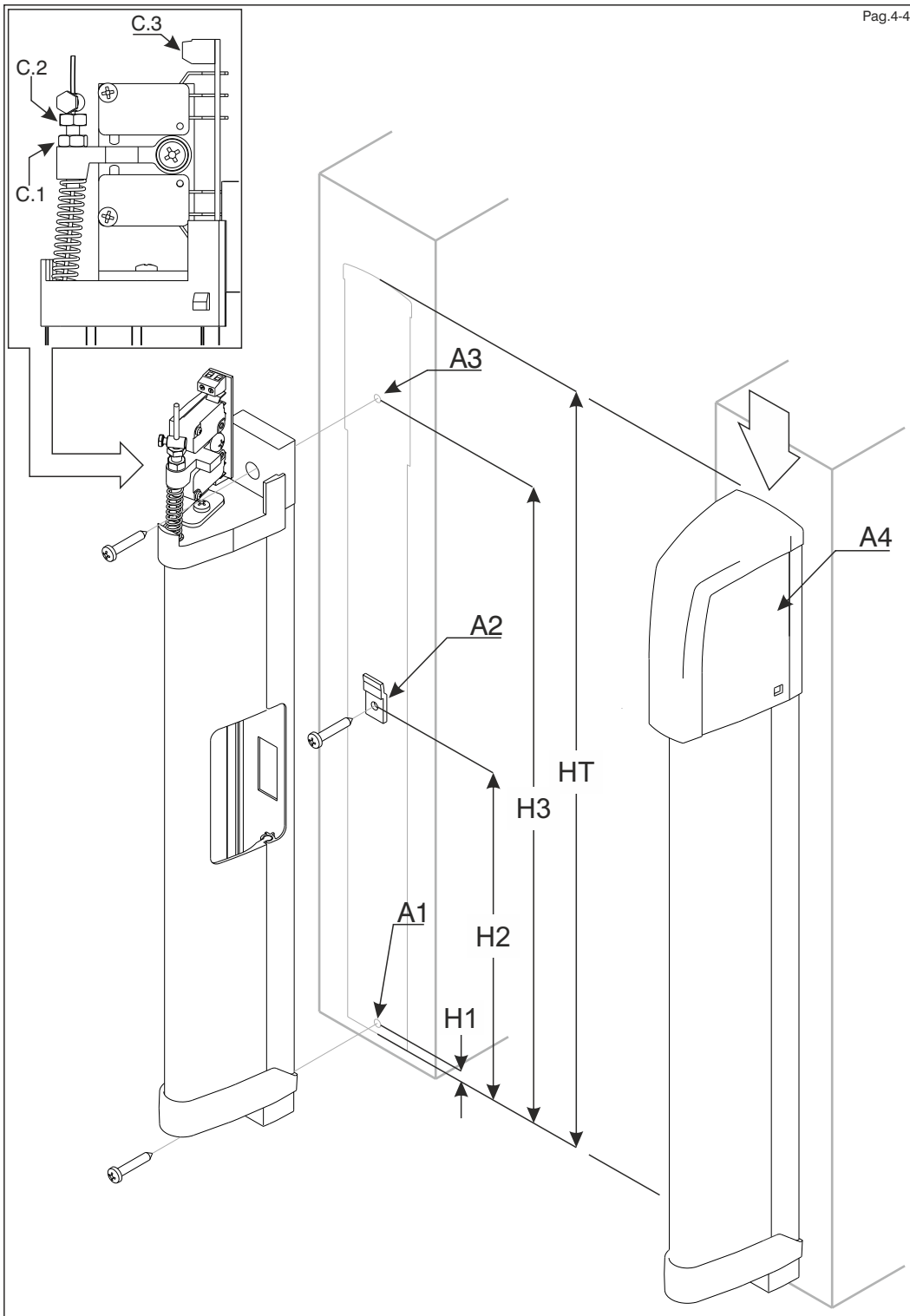
avertisseur acoustique (si activé) indique les événements qui suivent:

- allumage dispositif
- sortie du menu de configuration
- batterie du dispositif mobile à plat (périodiquement même la Led sur le dispositif mobile s'allume).

TRI SELECTIF

Si le produit est mis hors service il faut suivre les termes de loi en vigueur en ce moment en matière de tri sélectif et de recyclage des différentes composantes (métaux, plastiques, câbles électriques, etc.); à ce fin il est conseillable de contacter son installateur ou une société spécialisée.

Caractéristiques Techniques	SC.RF
Fréquence	868 MHz
Alimentation	12/24 Vac/Vdc
Degrés de protection	IP 30
Portée	sans antenne 30m avec antenne 100m
Canaux	2 (4 dispositifs maximum pour chaque canal)
Contact relais	1A/24 Vdc
Temp. de fonctionnement	-20/+50°C
Consommation à repos	10 mA
Consommation avec 1 canal actif	42 mA
Consommation avec 2 canaux actifs	66 mA



DISPOSITIVO MECCANICO DI RILEVAMENTO OSTACOLI

BS01-C

Il bordo sensibile BS01 è formato da un profilo in gomma termoplastica (TPE) con dopocorsa elastico di ammortamento urto superiore ai 30 mm e da un profilo in alluminio che fissato alla colonna o al cancello funge da supporto all'estruso in gomma. Il funzionamento del dispositivo è garantito da due micro-switches. Il primo lavora su deformazione della gomma e del supporto inferiore, il secondo come sicurezza nel caso in cui il cavetto di acciaio perdesse tensione.

QUOTE FISSAGGIO BORDO (tutte le misure sono espresse in mm)

ALTEZZA BORDO (HT)	H1	H2	H3
1500	5	710	1416
1700	5	810	1616
2000	5	960	1916
2150	5	1035	2066
2500	5	1210	2416
3000	5	982 - 1940	2916
4000	5	1315 - 2605	3916

MONTAGGIO

Fissare la staffa (A2) alla colonna, facendo riferimento alle quote riportate nella tabella.

Collocare il bordo sensibile in posizione e fissarlo utilizzando i fori predisposti (A1,A3)

Tarare il bordo sensibile (vedi taratura)

Collegare il dispositivo (vedi collegamenti)

Inserire la calotta di copertura (A4) come da figura

TARATURA

Per modificare la sensibilità del bordo sensibile operare nel seguente modo

Sbloccare il controdamo (C1)

Regolare la sensibilità del bordo agendo sul tendicavo (C2).

Ribloccare il controdamo (C1)

In condizione di riposo nessuno dei due microinteruttori dovrà essere premuto

COLLEGAMENTI

Montato il Bordo Sensibile BS01 alla colonna o al cancello, eseguire il collegamento della costa dai morsetti (C3, contatto NC) al contatto di sicurezza della centrale di comando del motore.

Attenzione: Il dispositivo elettromeccanico di rilevamento ostacoli BS01 è un dispositivo di sicurezza "ausiliario". Vale a dire che è utilizzabile su impianti comandati a "uomo presente" oppure in conformità ai requisiti dettati dalla Norma di Sicurezza EN12453.

ELECTROMECHANICAL OBSTACLE-SENSING DEVICE

BS01-C

Pag.2-4

The BS01 mechanic safety edge is made of a thermoplastic rubber (TPE) elastic after shock 30 mm high edge and of an aluminium profile. The aluminium profile, which is fixed to the post, offers support to the rubber. The electromechanical safety edge has two microswitches which guarantee its working. The first one works on the distortion of the rubber and of the lower part of the BS01; the second one stops the automation if the steel thread release.

INSTALLATION HEIGHT (all measures are expressed in mm)			
HEIGHT OF EDGE (HT)	H1	H2	H3
1500	5	710	1416
1700	5	810	1616
2000	5	960	1916
2150	5	1035	2066
2500	5	1210	2416
3000	5	982 - 1940	2916
4000	5	1315 - 2605	3916

INSTALLATION

Fix the support (A2) on the post paying attention to the indication on the table above

Insert the extrusion in the support and fix in the hole predispositioned (A1,A3)

Set the sensitivity of the device (see Setting Instructions)

Connect the device (see Connections)

Insert the cap (A4) as shown

SETTING INSTRUCTION

In order to modify the sensitivity of the edge do the following operations

Unblock the nut (C1)

You can adjust the sensitivity of the edge acting on the tensioner C2

Tighter the nut (C1)

In the off position do not press any microswitch

CONNECTIONS

After mounting the Sensitive Edge BS01 to the post or at the gate, connecting the terminals (C3, NC contact) to the safety contact of the control unit of the engine.

Attention: the electromechanical device BS01 is an “auxiliary” safety device. The border must be used on equipments controlled by an operator or according to the standards of the Safety Standard EN 12453.

DISPOSITIF ELECTROMECHANIQUE POUR RELEVER LES OBSTACLES

BS01-C

Pag.3-4

La barre sensible BS01 est composée d'un profilé en caoutchouc thermoplastique (TPE) avec un dispositif élastique pour amortir le choc supérieur de 30 mm et d'un profilé en aluminium que, une fois fixé au pilier, sera le support du profilé en caoutchouc. Le fonctionnement de la barre est garanti par deux micro-interrupteurs. Le premier intervient dans le cas où le caoutchouc ou son support inférieur seraient déformés, le deuxième dans le cas où le petit câble en acier perdrait de tension.

NIVEAUX D'INSTALLATION DU BORD (Toutes les mesures sont exprimées en mm)			
H BORD (HT)	H1	H2	H3
1500	5	710	1416
1700	5	810	1616
2000	5	960	1916
2150	5	1035	2066
2500	5	1210	2416
3000	5	982 - 1940	2916
4000	5	1315 - 2605	3916

INSTALLATION

Fixer la plaque (A2) sur le montant, suivant les niveaux du tableau ci-dessus

Insérer le bord sensible et le fixer en utilisant les trous préparés (A1,A3)

Tarer le bord sensible (voir Tarage)

Connecter le dispositif (voir Connexions)

Insérer le couvercle selon (A4) le dessin

TARAGE

Afin de modifier la sensibilité du bord agir selon les instructions suivantes

Débloquer le contre-écrou (C1)

Vous pouvez régler la sensibilité de la barre en agissant sur le tendeur C2

Ri-bloquer le contre-écrou (C1)

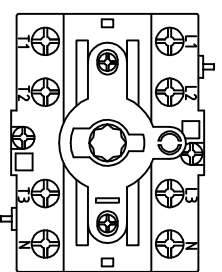
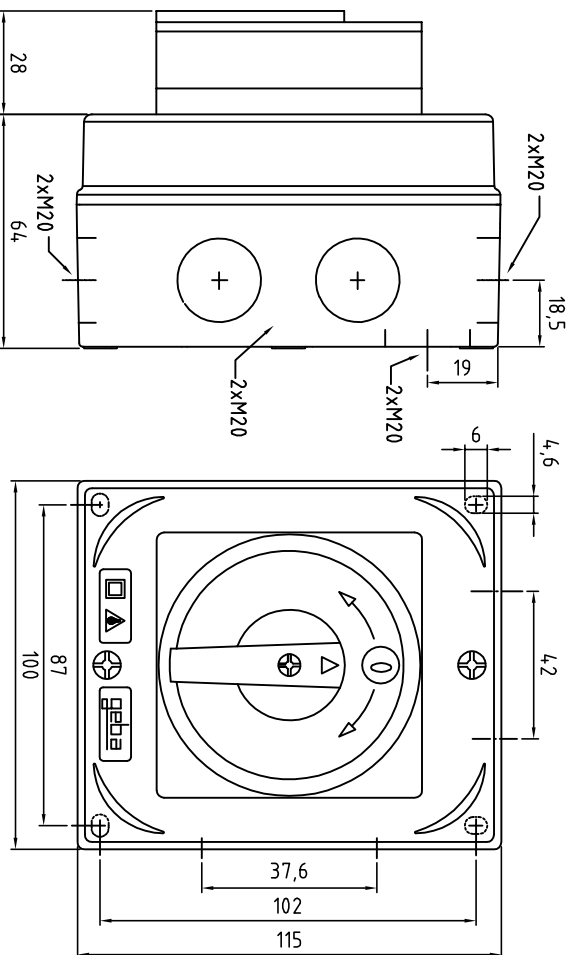
En position de repos pas de micro-interrupteur doit être appuyé.

CONNEXIONS

Après le montage du bord BS01 à la poste ou à la grille, reliez les terminaux (C3, contact NC) au contact de sécurité de l'unité de contrôle du moteur.

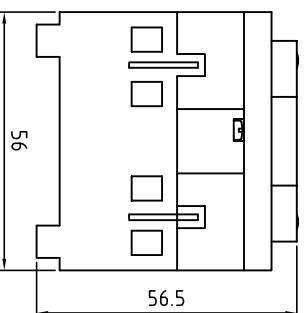
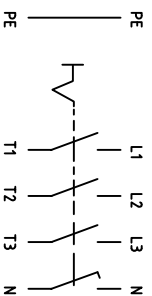
Attention : le dispositif pour relèvement des obstacles BS01 est un dispositif de sécurité supplémentaire. Le bord sensible doit être utilisé sur des équipements contrôlés par un opérateur ou en conformité à la Norme de Sécurité EN12453.

Montageanleitung HSA 20 4-polig



Anschlußbild

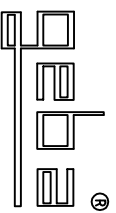
Ausschalter 4-polig mit PE - Klemme



Technische Daten

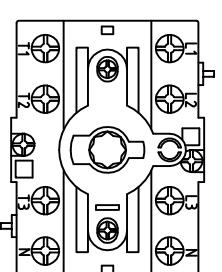
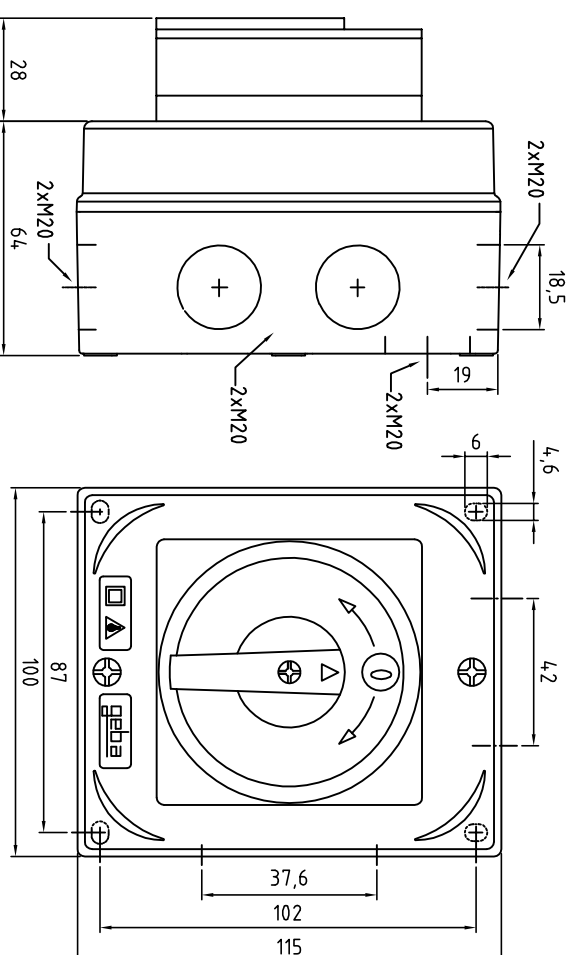
AC 21A 32A - 690 V AC
AC 22A 32A - 690 V AC

U_i = 690 V AC
U_{imp} = 6 kV
I_{the} = 32 A
Hz = 60



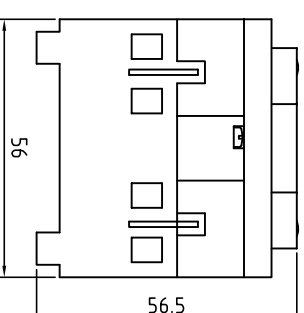
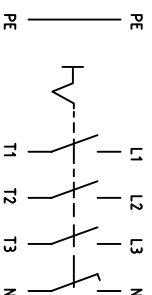
Handels und Entwicklungsgesellschaft mbH
Wecostrasse 7-11 D-53783 Eitorf

Montageanleitung HSA 20 4-polig



Anschlußbild

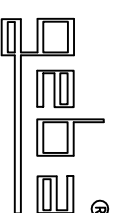
Ausschalter 4-polig mit PE - Klemme



Technische Daten

AC 21A 32A - 690 V AC
AC 22A 32A - 690 V AC

U_i = 690 V AC
U_{imp} = 6 kV
I_{the} = 30 A
Hz = 60



Handels und Entwicklungsgesellschaft mbH
Wecostrasse 7-11 D-53783 Eitorf

Fig. 1 / Illustration 1 / Abb. 1

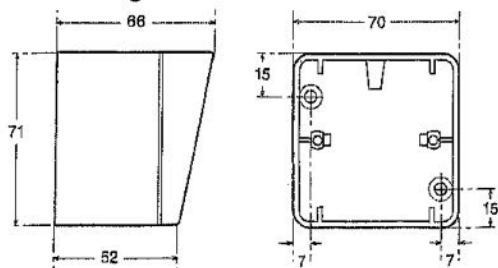


Fig. 1 / Illustration 1 / Abb. 1

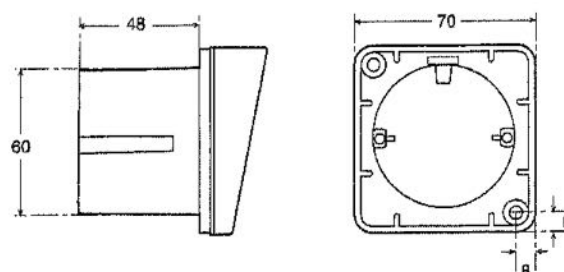


Fig. 2 / Illustration 2 / Abb. 2

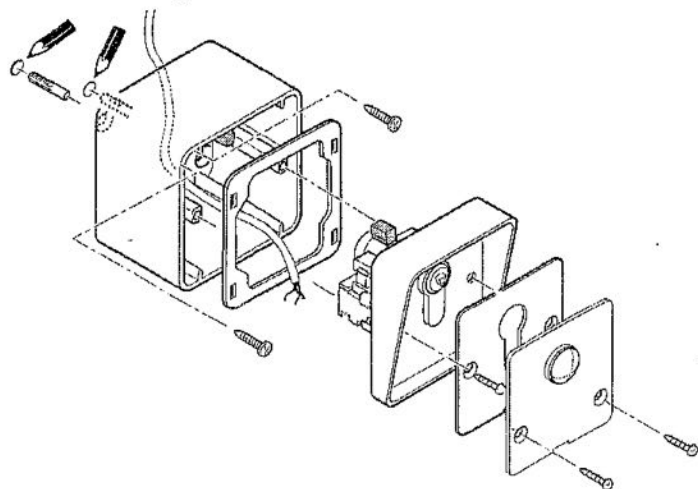


Fig. 2 / Illustration 2 / Abb. 2

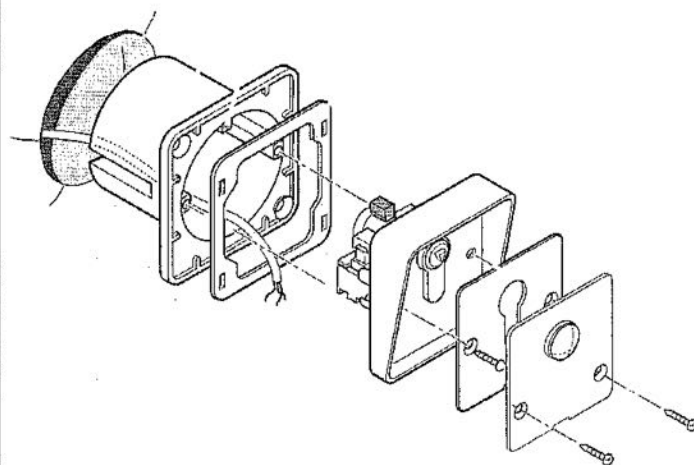


Fig. 3 / Illustration 3 / Abb. 3

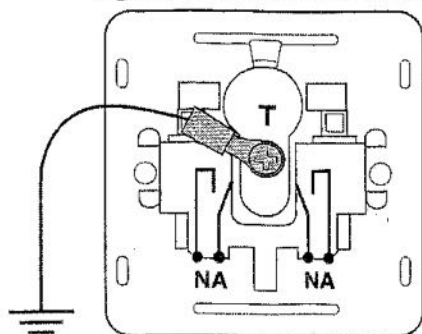
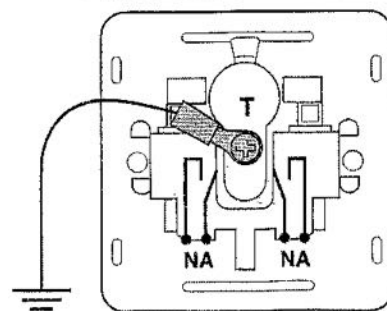


Fig. 3 / Illustration 3 / Abb. 3



NA Contactos normalmente abiertos /
Contacts normalement ouverts /
Contacts normally open /
Contactos normalmente abertos /
Schließerkontakte

T Conexión a tierra /
Connexion à terre /
Earth connection /
Ligação à terra /
Erdanschluss

1 DESCRIPTION ET COMPOSANTS

Le sélecteur à clef ASIP2Pa été conçu pour envoyer les ordres de marche à l'armoire de commande sur des installations de portes motorisées. Sur des installations de type « homme présent » sans armoire de commande, le sélecteur ASIP2P peut être directement connecté à l'actionneur (seulement avec un actionneur monophasé avec une consommation inférieure à 6A / 250Vac).

N'installez le dispositif que pour exécuter les fonctions décrites. L'utilisation incorrecte peut provoquer des pannes et des situations dangereuses.

Éliminez l'emballage de façon sûre et écologique.

Caractéristiques

- Dimensions (mm) : voir illustration 1
- Système anti-vandalisme : pour extraire le panneau frontal, il est nécessaire de tourner la came avec la clef pour qu'elle n'entrave pas
- Courant maximal supporté par les contacts : 6A à 250Vac
- Cylindre de clef de type Européen, avec came DIN
- Boîtier et panneau en aluminium

2 INSTALLATION (ILLUSTRATION 2)

Avant d'installer le sélecteur à clef, vérifiez que la porte soit en de bonnes conditions mécaniques, correctement équilibrée et qu'elle s'ouvre et se ferme de façon appropriée.

- 1 choisissez l'emplacement de fixation. Le sélecteur doit être facilement accessible pour l'utilisateur et doit être en dehors de la zone de danger de la porte.
L'utilisateur doit pouvoir voir la porte pendant l'usage du sélecteur.
- 2 réalisez les orifices pour fixer le boîtier
- 3 branchez les câbles électriques.
- 4 fixez le boîtier sur le mur avec les moyens appropriés (par exemple, avec des tire-bond et des taquets d'expansion).
- 5 réalisez les connexions électriques (voir illustration 3).
Les contacts du sélecteur ASIP2P supportent un courant maximal de 6A à 250Vac. Dans quelques cas, vous pourrez connecter directement le sélecteur à l'actionneur. Dans d'autres cas, vous devrez utiliser une armoire de commande.
Réalisez les connexions électriques avec l'alimentation déconnectée.
Connectez toujours le câble de terre (T).
- 6 collez le joint dans le panneau frontal et introduisez-le dans le boîtier
Pour introduire ou extraire le panneau frontal il faut placer la clef et la tourner, de façon que la came se déplace vers l'un des côtés, pour ne pas heurter la saillie. Ce système évite que le panneau frontal puisse être extrait sans utiliser de clef (système anti-vandalisme).
- 7 collez la plaque et fixez l'ensemble à l'aide des vis fournies.

3 UTILISATION

PRÉCAUTION : lorsque vous mettez l'installation en marche, assurez-vous qu'il n'y ait personne dans la zone de danger de la porte.

- 1 Introduisez la clef et tournez-la dans le sens approprié. Si l'installation est automatique ou semi-automatique, il suffira d'une impulsion. Si l'installation est de type « homme présent », il faudra maintenir la clef tournée pendant toute la manœuvre.